


Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

D'Alembert

MÉLANGES
DE
LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE,
ET
DE PHILOSOPHIE.

TOME SECOND.



A BERLIN.

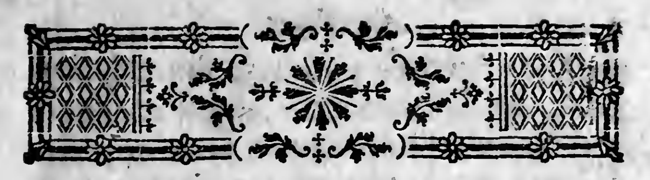
M. DCC. LIII.



REFLÉXIONS
ET ANECDOTES
SUR
CHRISTINE,
REINE DE SUEDE.

Deſcends du haut des Cieux, auguſte Vérité :
Répands ſur mes écrits ta force & ta clarté,
Que l'oreille des Rois s'accoûtume à t'entendre.

Henriad. Chant I.



REFLÉXIONS ET ANECDOTES SUR CHRISTINE, REINE DE SUEDE.

LA ſcience de l'Hiſtoire, quand elle n'eſt pas éclairée par la Philoſophie, eſt la derniere des connoiſſances humaines. L'étude en ſeroit plus intéreſſante, ſi on eût un peu plus écrit l'hiſtoire des hommes, au lieu de tant écrire celle des Princes qui n'eſt dans ſa plus grande partie que les faſtes du vice ou de la foibleſſe. C'eſt bien pis quand on mêle à cette hiſtoire une multitude de faits encore moins intéreſſans qu'elle. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les cent ans on fît un extrait des faits hiſtoriques réellement utiles, & qu'on brûlât le reſte. Ce ſeroit le moyen d'é-

pargner à notre poſtérité l'inondation dont elle eſt menacée, ſi on continue d'abuſer de l'Imprimerie pour apprendre aux ſiecles futurs des choſes dont les contemporains ne s'embarraſſent guere. Je ne doute point qu'un deſir ſi raiſonnable ne ſoit pour bien des Savans un crime de leze-érudition, digne des injures & des anathêmes de tous les compilateurs ; mais heureuſement ces anathêmes ſont moins redoutables que ceux de Meſſieurs les Théologiens. Les ſages devroient ſeuls être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. L'hiſtoire & les hommes en vaudroient mieux.

Je n'ai pû m'empêcher de faire ces refléxions à la vûe de deux gros volumes de Mémoires ſur Chriſtine Reine de Suede, qu'on vient de publier en Hollande. Si l'Auteur de ces Mémoires a eu pour but de faire connoître ſon Héroïne, je doute qu'il y ſoit parvenu. Je connois en France pluſieurs Savans, aſſez aguéris aux lectures rebutantes, qui n'ont pû ſoûtenir celle de ſon Ouvrage, ni dévorer paiſiblement ce fatras d'érudition & de citations où l'hiſtoire de Chriſtine ſe trouve comme

absorbée. C'est un portrait assez mal dessiné, déchiré par lambeaux & dispersé sous un monceau de décombres.

Cependant le desir que j'ai toûjours eu de me former une idée de cette Princesse singuliere dont on a parlé si diversement, m'a engagé, je ne dis pas à lire, mais à parcourir avec quelque soin une si énorme compilation. Je l'ai envisagée comme ces perspectives dans lesquelles le Peintre a dessiné d'une maniere difforme une figure humaine qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vûe, où elle paroît avec ses justes proportions, & débarrassée de tous les objets étrangers dont le mélange la rendoit méconnoissable. J'ai tâché de saisir ce point de vûe; mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en soit, voici quelques refléxions & quelques anecdotes qui sont le fruit de cette lecture. Si on les trouve ennuyeuses, mon excuse sera celle de l'Abbé de Saint-Pierre, que je me suis amusé à les écrire; & au pis aller, je n'empêche personne de recourir à l'original même, & d'y trouver plus de plaisir que moi.

Mon premier dessein étoit de don-

ner ſur ces Mémoires une hiſtoire abregée de Chriſtine. Mais après y avoir mieux penſé, j'ai ſenti qu'un tel Ouvrage n'étant point de mon goût, je ne pouvois manquer d'y échoüer. La marche uniforme & le ſtyle un peu monotone auquel on a jugé à propos d'aſſujettir l'Hiſtoire, auroit été pour moi une entrave continuelle : je ne ſai par quelle raiſon on eſt convenu preſque généralement de réduire l'Hiſtoire à n'être qu'une eſpece de gazette renforcée, exacte pour les faits & pour le ſtyle. On prétend que l'Hiſtorien doit s'abſtenir de toutes refléxions & les laiſſer faire à ceux qui liſent. Pour moi, je ſuis fort aiſe qu'on m'en épargne la peine ; ou plûtôt je crois que le vrai moyen de ſuggérer des refléxions au Lecteur, c'eſt d'en faire de bonnes ou de mauvaiſes. En un mot les refléxions me paroiſſent auſſi eſſentielles pour rendre l'Hiſtoire agréable, pour fixer même les faits dans la mémoire, que les démonſtrations de Géométrie pour fixer dans l'eſprit l'énoncé des propoſitions. L'Hiſtorien, dit-on, doit n'être qu'un témoin qui dépoſe, & les refléxions feroient ſoupçonner ſa partialité. Mais

il me ſemble que la maniere ſeule de narrer les faits rend un Hiſtorien auſſi ſuſpect que le peuvent faire les refléxions ; & partialité pour partialité, je préfere celle qui m'ennuye le moins. D'ailleurs ce ſoupçon de partialité ne peut jamais tomber que ſur un Auteur qui écrit l'Hiſtoire de ſon tems ; j'aurois beau faire l'éloge ou la ſatyre de Chriſtine , on pourra m'accuſer de m'être trompé comme on le feroit ſi je m'en tenois au ſimple récit, mais jamais on ne me ſoupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé aſſez généralement établi, ce n'eſt pas l'Hiſtoire de Chriſtine que je donne ; ce ſont ſimplement des obſervations ſur les principaux traits de la vie de cette Princeſſe , ce ſera , ſi l'on aime mieux , un extrait raiſonné des Mémoires de Chriſtine , une converſation avec mon Lecteur , une Lettre ſur ces Mémoires , en un mot tout ce qu'on voudra. Quand il n'en coûte que de changer un titre , il faudroit être de bien mauvaiſe humeur pour ne ſe pas mettre à ſon aiſe.

Je ſais grace au Public des Lettres 1631.

que Christine, âgée de cinq ans, écrivoit au Roi son pere, & par lesquelles elle lui marquoit qu'elle tâchoit d'apprendre à bien prier Dieu; Lettres que le Compilateur avoüe n'être pas fort intéressantes pour les Etrangers, mais qu'il croit l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grace aussi de son horoscope & de celui de Gustave Adolphe son pere, pour considérer quelques momens ce conquérant si fameux.

Tandis qu'uni avec la France, & secrettement applaudi de la cour de Rome jalouse de la puissance Autrichienne, il vengeoit de l'oppression de Ferdinand les Protestans de l'Empire, toute la Baviere retentissoit d'oraisons, d'exorcismes, de litanies & d'imprécations contre ce Prince; des Moines Allemands prêchoient qu'il étoit l'antechrist, & des Ministres Luthériens prouvoient qu'il ne l'étoit pas. Mon Auteur assure néanmoins que ce Prince usa modérément de ses victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux sentimens que Gustave avoit conçû pour les Catholiques en étudiant dans sa jeunesse à Pavie, sous le célebre Galilée, que l'Inquisition traita de-

puis comme un grand héréſiarque, parce qu'il étoit un grand Aſtronome. Mais outre que le voyage de Guſtave en Italie eſt aſſez douteux, il ne paroît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du ſyſtème de Ptolomée, fût bien propre à prévénir favorablement un Prince élevé dans tous les préjugés des Luthériens. Au reſte le Pape Urbain VIII. qui joignoit à tout le zèle d'un ſouverain Pontiſe pour la Religion une haine encore plus grande contre l'Empereur Ferdinand, aſſuroit que les Eſpagnols de Charles-quint avoient fait plus de mal à l'Egliſe Romaine, que les Suédois de Guſtave n'en avoient fait à l'Allemagne. Il eſt à deſirer pour l'honneur de Guſtave & de l'humanité qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de ſa modération. Si quelque choſe pouvoit rendre cet éloge ſuſpect, ce ſeroit le prétendu goût que le même Auteur attribue à Guſtave pour les Lettres, parce qu'il avoit lû des Livres de Tactique & d'Art Militaire. J'aimerois autant que l'on prétendît que le feu Roi de Pruſſe aimoit les Sciences, parce que ſon amour extrême pour ſes troupes l'engageoit à accorder quelque protec-

tion aux Chirurgiens d'armée : l'amour des Arts & des Lettres n'eſt pas le défaut des Rois guerriers ; on ne ſonge guere à éclairer les hommes quand on n'eſt occupé que de les détruire. Mon Auteur eſt cependant ſi prévenu pour ſes Souverains, qu'il donne le même goût à Charles XII. qui n'avoit guere lû en ſa vie que les Commentaires de Céſar. C'eſt ainſi qu'on a loué bien des Monarques de ce qu'ils ne faiſoient pas, ſouvent plus que de ce qu'ils ont fait, & qu'en leur prodiguant les éloges, on les a diſpenſé de les mériter. Mais la poſtérité qui juge les Ecrivains & les Rois, ſaura mettre à leur place ceux qui donnent les louanges, & ceux qui les reçoivent.

Ce qui me paroît le plus frappant dans toute l'hiſtoire de Guſtave, ce ſont les refléxions ſages & philoſophiques qu'on lui attribue ſur les conquérans. On les croiroit de Socrate, & Guſtave auroit dû joindre au mérite d'en être l'Auteur, la gloire de les mettre en pratique. Le mal qu'il a fait à la Maiſon d'Autriche n'a pas rendu la Suede plus heureuſe. Je ne connois preſque que le Czar Pierre, dont les

conquêtes ayent tourné à l'avantage de ses peuples ; encore ce seroit une question de morale à décider, si un Prince pour augmenter le bonheur de ses sujets doit faire le malheur de ses voisins. Pour assurer le repos de l'Empire, & humilier la Maison d'Autriche, il n'étoit pas nécessaire que Gustave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, & qu'il donnât assez de jalousie & d'ombrage à ses Alliés pour que Louis XIII. refusât d'avoir avec lui une entrevûe dont tout l'honneur seroit demeuré au Roi de Suede. Gustave soûtenoit avec raison qu'il n'y a de différence entre les Rois que celle du mérite ; mais le mérite principal d'un Souverain est l'amour des hommes, de la justice & de la paix. Les Rois qui n'ont que de la puissance ou même que de la valeur, toûjours les premiers de tous pour leurs courtisans, sont les derniers pour le sage.

Ce Prince ayant été tué comme l'on 1632.
sait à la bataille de Lutzen par un coup assez singulier pour qu'on y ait cherché du mystere, Christine encore enfant lui succéda. Dans le plan que le célebre Chancelier Oxenstiern donna pour

la régence, on remarque un éloignement pour le deſpotiſme, qui doit honorer la mémoire d'un Miniſtre d'Etat. Il paroît incliner pour un gouvernement mêlé du monarchique & du républicain ; & l'on ne peut diſconvenir que cette forme n'ait pluſieurs grands avantages, ſans prétendre d'ailleurs toucher à la queſtion délicate du meilleur gouvernement poſſible, dont la ſolution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la ſituation, des circonſtances, du génie des Rois, & des peuples. Mais on ne ſauroit ſoupçonner un eſprit auſſi éclairé qu'Oxenſtiern d'avoir donné la préférence, comme quelques-uns l'ont crû, au gouvernement Ariſtocratique, que le droit naturel & l'expérience démontrent être le pire de tous.

Ceux qui furent chargés de l'éducation de Chriſtine, eurent ordre de lui inſpirer de bonne heure de ne pas donner toute ſa confiance à un ſeul ; maxime excellente ſans doute en elle-même, mais dont tant de Princes n'ont que trop abuſé pour ſe défier également du vice & de la vertu, pour ne pren-

dre jamais de conseil, & pour se croire prudens & fermes lorsqu'ils n'étoient qu'opiniâtres.

Christine montra de bonne heure une pénétration d'esprit singuliere : on assure que dès son enfance elle lisoit en original Thucidide & Polybe, & qu'elle en jugeoit bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connoître les hommes que les Auteurs Grecs. La vraie Philosophie est encore plus nécessaire à un Prince que l'Histoire ; j'en excepte celle de la Bible à laquelle les Etats de Suede vouloient qu'on lui fît donner beaucoup de tems, comme étant, disent-ils dans un Mémoire exprès, la source de toutes les autres. On ne peut que louer les Etats d'insister comme ils font en plusieurs endroits de ce Mémoire sur les principes de religion qu'on devoit inspirer à la jeune Reine ; mais il semble que tous les autres objets ayent été un peu trop oubliés en faveur de celui-là ; la suite fit voir qu'on n'auroit pas dû les négliger.

Je n'entrerai point dans le détail, ni de la minorité de Christine, ni de la maniere dont elle se conduisit avec

la France quand elle eut pris les rênes du Gouvernement, ni des plaintes qu'elle faisoit de ses Alliés & de celles apparemment que ses Alliés faisoient d'elle : il arrive ordinairement dans ces circonstances que tout le monde se plaint à la fois, & assez souvent que tout le monde a raison. Ceux qui entreprennent d'éclaircir ces démêlés politiques, me paroissent plus admirables qu'imitables : mais la difficulté de savoir au juste la vérité des faits publics qui se passent sous nos yeux, semble devoir rendre très-circonspects ceux qui entreprennent de débrouiller des faits & des intrigues secrettes qui se sont passés entre deux ou trois personnes il y a cent ans, & dont l'Histoire auroit peut-être été écrite fort différemment par ceux qui ont joué les principaux rôles.

Je garderai donc sur tous ces faits un silence exact & prudent ; c'est l'Histoire privée de Christine & non l'Histoire de son Royaume que j'ai pour objet dans cet écrit ; & je ne la considere même un moment sur le thrône de Suede, que pour l'envisager ensuite plus à mon aise & de plus près dans la retraite.

Une des choſes dont on doit ſavoir le plus de gré à Chriſtine, c'eſt la conſidération qu'elle témoigna pour le célebre Grotius. Cet homme illuſtre par ſes Ouvrages, mais dont la plus grande gloire eſt d'avoir été l'ami de Barneveldt, & le défenſeur de la liberté de ſon pays, étoit allé chercher un azile en France contre la perſécution des Gomariſtes; il déplut au Cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattoit pas ſur ſes talens littéraires. Car il faut toûjours que les plus grands hommes ſe rapprochent des autres par quelque foible. La malignité humaine eſt flattée de pouvoir ſe repréſenter le Cardinal de Richelieu au milieu de ſes ſuccès & de ſa gloire, ſe plaignant de Grotius comme Philaminte de Clitandre dans les Femmes ſavantes *. Le protecteur de *Myrame* & de l'*Amour tyrannique*, qui perſécutoit & récompenſoit tout-à-la-fois Corneille, non-ſeulement ne fit rien pour Grotius, mais l'obligea à force de dégoûts de ſe retirer en Suede; Guſtave Adolphe l'y accueillit, & Chriſtine, qui connut bien-tôt ce qu'il

* Il fait que Dieu merci, je me mêle d'écrire
Et jamais il ne m'a prié de lui rien lire.

valoit, le renvoya en France avec le titre d'Ambaſſadeur ; elle trouvoit par-là le moyen de récompenſer d'une maniere digne d'elle un homme d'un mérite auſſi rare, de mortifier les Hollandois qu'elle n'aimoit pas, & de piquer
1645. le Cardinal dont elle croyoit avoir à ſe plaindre. Ainſi Grotius que ſon mérite, l'inflexibilité de ſon caractere, & les ordres exprès de Chriſtine éloignoient de toute eſpece de ſoupleſſe, jouit du plaiſir de traiter en égal un Miniſtre qui l'avoit mépriſé. C'eſt un honneur pour Chriſtine que d'avoir penſé de Grotius comme la poſtérité ; le ſuffrage de cette Reine de plus n'étoit pas néceſſaire ſans doute à la réputation d'un ſi grand homme ; mais il faut ſavoir gré aux Princes d'être juſtes, & même de connoître les hommes illuſtres de leurs Etats, que tout le monde connoît ſouvent excepté eux. Quand Chriſtine n'auroit témoigné de conſidération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même ; ſi elle eſt une foibleſſe dans les Rois comme dans les autres hommes, c'eſt du moins une foibleſſe qui peut les mener aux grandes choſes.

Après

Après la victoire de Norlingue où le 1646.
Prince de Condé & Turenne à la tête des troupes de France vengerent l'honneur des Suédois qui avoient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Chriſtine écrivit au Prince de Condé une lettre de remerciment. Quelques Hiſtoriens prétendent que ce Prince avoua dans ſa réponſe qu'il devoit une grande partie du ſuccès au Vicomte de Turenne. Si le fait eſt vrai, le Prince de Condé auroit mis le comble à ſa gloire en l'avouant ; mais il n'en paroît dans ſa réponſe aucun veſtige.

On ne ſera point ſurpris que Chriſti- 1647.
ne, auſſi paſſionnée pour les Lettres & pour le repos que ſon pere l'étoit pour la guerre, ait hâté la concluſion de la paix de Weſtphalie. L'animoſité des Miniſtres, leur jalouſie & leurs haines perſonnelles étoient un obſtacle à cette paix encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêts qu'il y avoit à regler. Les Plénipotentiaires de Suéde, auſſi diviſés entr'eux que ceux de France, étoient le Comte Oxenſtiern, fils du Grand Chancelier de Suéde, & Alder Salvius Chancelier de

la Cour. Le premier ſe conduiſoit en tout par les conſeils de ſon pere qui déplaiſoit à Chriſtine, parce qu'il lui étoit trop néceſſaire, & qui d'un autre côté cherchoit, contre le deſir de la Reine, à éloigner la concluſion de la paix. Il croyoit trouver dans la continuation de la guerre la gloire de la Suéde, l'affoibliſſement de la France qu'il craignoit comme une amie dangereuſe, & l'avantage des Proteſtans d'Allemagne. C'eſt lui qui écrivoit à ſon fils effrayé du cahos des affaires : « Ne ſçais-tu pas, » mon fils, combien le ſecret de faire » aller le monde eſt peu de choſe » ?

Salvius, collégue d'Oxenſtiern, & d'un caractere plus liant, avoit toute la confiance & toutes les bonnes graces de la Reine. Au reſte ce Salvius n'étoit pas à beaucoup près ſans mérite; Chriſtine, qui comme tous les Princes, aimoit mieux être flatée que ſervie, étoit cependant aſſez éclairée pour ne pas ſacrifier tout-à-fait à ſon amour propre l'honneur de ſon diſcernement & ſes vrais intérêts. En faiſant Salvius Sénateur de Suéde, quoiqu'il ne fût pas d'une maiſon aſſez noble, elle avoit tenu au Sénat ce diſcours que

tous les Rois devroient savoir par cœur. « Quand il est question de bons » avis & de sages conseils, on ne de- » mande point seize quartiers, mais ce » qu'il faut faire. Salvius seroit sans » doute un homme capable s'il étoit de » grande famille . . . . . Si les enfans de » famille ont de la capacité, ils feront » fortune comme les autres, sans que » je prétende m'y restraindre ». Si Salvius n'étoit qu'un homme médiocre, Christine auroit dû sans doute mieux appliquer ces paroles. Mais elle est louable d'avoir eu l'esprit de les penser & le courage de les dire.

Cette paix de Westphalie tant desirée 1648.
se fit enfin, à la satisfaction réciproque de la plûpart des Puissances intéressées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce Pape auroit voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles, l'abaissement de la Maison d'Autriche, qu'il desiroit comme Prince temporel, & l'affoiblissement des Protestans d'Allemagne, qu'il souhaitoit comme Souverain Pontife ; il publia une Bulle où il refusoit le titre de Reine de Suéde à Christine, pour la punir apparemment d'avoir trop influé

dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzieme siecle, lorſque les Princes croyoient avoir beſoin pour l'être, de Brefs & de benédictions ; elle venoit trop tard 500 ans après. Le Nonce fit afficher à Vienne la Bulle de ſon maître, l'Empereur la fit arracher, Innocent ſe tut, & il n'en fut plus queſtion.

L'amour de Chriſtine pour la liberté lui fit refuſer tous les partis qui ſe préſentoient pour elle, quoique pluſieurs de ces partis fuſſent très-avantageux, & que la Suéde la preſſât de ſe marier. Quelques-uns de ſes ſujets lui écrivirent même à cette occaſion, dans de longues lettres, tous les lieux communs qu'on imagine aiſément, & que je me garderai bien de rapporter. Le Roi d'Eſpagne Philippe IV, un de ceux qui aſpiroient à épouſer la Reine, s'en déſiſta bientôt, dans la crainte de ſe voir obligé par cette alliance à ne plus traiter les Proteſtans d'hérétiques. Celui de tous les prétendans qui parut le plus empreſſé, étoit Charles Guſtave, couſin de Chriſtine, Prince Palatin, à qui elle avoit été deſtinée dès l'enfance ; la Reine fut auſſi ſourde pour lui que

pour ses rivaux. Cependant, soit qu'au fond il lui inspirât moins de dégoût, soit qu'elle méditât dès lors le dessein d'abdiquer le Trône, elle vint à bout de le faire déclarer par les Etats son successeur, & on peut dire qu'elle fit en ce Prince un présent à la Suéde. Par cette démarche elle vint tout à la fois à bout, & de se conserver libre, & d'assûrer le repos de la Suéde, & de prévenir aussi l'ambition de quelques maisons Suédoises qui auroient pû après sa mort disputer la Couronne. On assigna à Charles Gustave un certain revenu pour l'entretien de sa Cour. Mais la Reine dit que c'étoit un secret de la famille royale de ne donner aucune terre à un Prince héréditaire ; secret qui ne mérite guère ce nom, & que les Princes despotiques les plus bornés auront toûjours pour maxime. C'est par le même motif que Christine éloigna toûjours des affaires le Prince Charles Gustave tant qu'elle gouverna la Suéde : quoiqu'elle aimât peu le Trône, son génie indépendant ne vouloit rien qui la génât, tant qu'il lui plairoit de l'occuper.

Ce fut dans ces tems-là qu'arriverent 1649.

les troubles de la France, la guerre de la fronde, cette guerre plus fameuſe par le ridicule qui la couvrit que par les maux qu'elle penſa entraîner après elle, l'exil de Mazarin, ſon retour, ſon nouvel exil, l'empriſonnement des Princes, les aſſemblées bruyantes du Parlement, qui tumultueux alors, & depuis citoyen, rendoit des Arrêts pendant qu'on donnoit des batailles, & faiſoit informer contre des armées, enfin tous ces évenemens tragi-comiques qui peignent ſi bien notre nation. L'amour de Chriſtine pour la tranquillité, la crainte que cette guerre civile ne fût l'occaſion d'une nouvelle guerre au-dehors, & peut-être le goût qu'elle avoit toûjours conſervé pour le Prince de Condé, l'engagerent à prendre part à ces troubles ; elle écrivit à la Reine Anne d'Autriche, au Duc d'Orléans, aux Princes, au Parlement même des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à ſon Réſident des plaintes de la Cour de France, & des réprimandes de ſa part, quoiqu'il n'eût fait que ſuivre ſes ordres. Les Etats dans les querelles domeſtiques reſſemblent aux particuliers, ils ne veulent pas que les

étrangers s'en mêlent. Mais ces troubles, qui avoient commencé sans elle ; finirent bientôt sans sa médiation. Le Parlement qui avoit été sur le point de traiter avec cette Princesse, fut exilé à Pontoise, & trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même Cardinal dont il avoit mis la tête à prix. Le Prince de Condé fugitif chez les Espagnols, perdit tout excepté sa gloire ; & Mazarin resta maître, jusqu'à sa mort, de la Reine, du Roi & de l'Etat.

L'amour que Christine avoit ou vou- 1650.
loit marquer pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célebre Descartes, le restaurateur de la Philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des Sciences que de sa fortune, mis à l'index à Rome pour avoir cru sur le mouvement de la terre les observations astronomiques plûtôt que les Bulles des Papes, & persécuté en Hollande pour avoir substitué au jargon des Scholastiques la vraie méthode de philosopher. Christine, charmée de la lecture qu'elle avoit faite de plusieurs ouvrages de Descartes, lui avoit fait

proposer quelques-unes de ces questions de morale que les Philosophes agitent depuis long-tems, sans qu'elles en soient plus décidées, & sans que les hommes en soient meilleurs. Telle étoit, entr'autres, celle du souverain bien, que Descartes faisoit consister dans le bon usage de notre volonté, par la raison, disoit ce Philosophe, que les biens du corps & de la fortune, & même nos connoissances, ne dépendent pas de nous; comme si le bon usage de notre volonté étoit moins soumis que le reste à l'Etre tout-puissant. Cette solution, qui apparemment ne fera jamais dans le monde un malheureux de moins, fut assez du goût de Christine pour qu'elle souhaitât ardemment d'en voir l'Auteur, comme un des hommes qu'elle croyoit les plus heureux & dont elle envioit le plus la condition. M. Chanut, Ambassadeur de France en Suéde, & ami du Philosophe, fut chargé de cette négociation dans laquelle il eut d'abord de la peine à réussir. La différence des climats étoit une des raisons principales qui détournoit Descartes de ce voyage. Il écrivit à son ami; » qu'un homme né dans les jardins de

» la Touraine, & retiré dans une terre » où il y avoit moins de miel, à la vé» rité, mais peut-être plus de lait que » dans la terre promise aux Israelites, » ne pouvoit pas aisément se résoudre » à la quitter pour aller vivre au pays » des ours, entre des rochers & des » glaces ». Cette raison étoit très-suffisante pour un sage à qui la santé ne sauroit être trop précieuse, parce que c'est un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne seroit-il pas permis de croire que Descartes, ami de la solitude comme il l'étoit, & voulant chercher à son aise la vérité, redoutoit un peu l'approche du Trône? Un Prince a beau être Philosophe, ou du moins affecter de l'être, la Royauté forme en lui un caractere indelebile, toûjours, si on peut parler ainsi, un peu repoussant pour ceux qui l'approchent, & incommode pour la Philosophie, quelque soin que le Monarque prenne de la rassûrer. Le Sage redoute les Princes, les estime quelquefois, & les fuit toûjours *. Nous

* S'il y a des exceptions à cette regle, heureux le Souverain pour qui elles sont faites! Socrate, accusé par Anytus devant l'Aréopage, se fût refugié auprès de Marc-Aurele, s'il eût vécu de son tems.

ſommes l'un pour l'autre un aſſez grand théâtre, écrivoit Deſcartes à un Philoſophe comme lui, qu'il exhortoit à venir partager ſa retraite, dans le tems où Chriſtine vouloit l'en faire ſortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne réſiſte guère aux Rois quand ils inſiſtent, Deſcartes ſe rendit bientôt après à Stokolm, dans la réſolution, comme il le diſoit lui-même, de ne rien déguiſer à cette Princeſſe de ſes ſentimens, ou de s'en retourner philoſopher dans ſa ſolitude. On voit par ſes lettres qu'il fut très-ſatisfait de l'accueil que lui fit la Reine; elle le diſpenſa de tous les aſſujettiſſemens des courtiſans; mais ce fut, ſelon l'uſage, pour lui en impoſer d'autres qui dérangerent tout-à-fait ſa maniere de vivre, & qui, joints à la rigueur du climat, le conduiſirent au tombeau au bout de quatre mois. Deſcartes trouvoit à Chriſtine beaucoup d'eſprit & de ſagacité. Néanmoins il paroît que le goût dominant de ce Philoſophe fut toûjours pour la malheureuſe Princeſſe Palatine ſa premiere diſciple; ſoit que les malheurs qu'il avoit éprouvés lui-même redoublaſſent ſon attachement pour elle,

ſoit qu'il lui trouvât plus de lumieres, ou ſeulement plus de cette docilité qui eſt le premier hommage pour un chef de ſecte ; ce qui paroît certain, c'eſt que ce goût, qu'il laiſſa apparemment entrevoir, cauſa à Chriſtine un peu de jalouſie.

Deſcartes qui avoit renoncé pour la Philoſophie, non-ſeulement à la fortune, mais encore aux autres connoiſſances, & qui en abandonnant toutes les eſpeces d'ambition qui agitent les hommes, avoit conſervé celle des Philoſophes, le deſir de voir ſes opinions & ſes goûts excluſivement préférés à tous les autres genres d'étude, n'approuvoit point que Chriſtine partageât ſon tems entre la Philoſophie & l'étude des Langues. Il ſe trouvoit mal à ſon aiſe au milieu de cette foule d'érudits dont Chriſtine étoit environnée, & qui faiſoient dire aux étrangers que bientôt la Suéde alloit être gouvernée par des Grammairiens. Il oſa même lui faire ſur ce point des repréſentations aſſez libres & aſſez fortes pour ſe brouiller ſans retour avec le maître de Grec de la Reine, le ſavant Iſaac Voſſius, ce Théologien tout à la fois ſi peu dévot & ſi

ſuperſtitieux, dont Charles II. Roi d'Angleterre diſoit qu'il croyoit tout excepté la Bible. Si les repréſentations de Deſcartes n'empêcherent pas la Reine de continuer à apprendre le Grec, du moins la liberté qu'avoit pris ce Philoſophe, ne changea rien aux ſentimens que Chriſtine avoit pour lui. Elle prenoit ſur ſon ſommeil le tems qu'elle lui donnoit; elle voulut le faire Directeur d'une Académie qu'elle ſongeoit à établir; enfin elle lui témoigna tant d'égards qu'on prétendit que les Grammairiens de Stokolm avoient avancé par le poiſon la mort du Philoſophe. Mais cette maniere de ſe défaire de ſes ennemis, dit Sorbiere, eſt un honneur que les gens de Lettres n'envient pas aux Grands.

Au reſte quelque paſſionnée que Chriſtine ſe ſoit montrée pour la Philoſophie de Deſcartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait conſulté ſur les affaires politiques. Elevée, comme elle l'étoit, à la meilleure école de l'Europe en ce genre, c'eſt-à-dire, dans le Sénat de Suéde, quel ſecours auroit-elle pû tirer d'un Philoſophe, qui n'avoit

gnère que dans la théorie la connoisnoissance des hommes, qui par sa conduite en Hollande avoit montré combien peu il savoit traiter avec eux, & qu'une retraite de 30 ans avoit accoutumé à ne rien ménager? On a même prétendu, peut-être sans beaucoup de fondement, qu'elle montra aussi peu de zele pour les opinions de Descartes, qu'elle avoit témoigné de considération pour sa personne, & que le fruit qu'elle retira de l'étude de la Philosophie, fut de se persuader qu'en ce genre les sotises anciennes valoient bien les nouvelles.

Christine eut bientôt dans ses Etats 1651.
des affaires plus importantes que l'étude du Grec, des idées innées & des tourbillons. La résolution qu'elle avoit prise, de ne se point marier, allarmoit des peuples qui craignoient de manquer de maître. L'épuisement des finances dérangées par ses profusions causoit un mécontentement général; & ce fut alors qu'elle pensa pour la premiere fois à descendre du Trône. Elle se rendit en plein Sénat, déclara le dessein qu'elle avoit formé, & le fit savoir par lettres au Prince Charles Gustave. Ce-

lui-ci aſſez habile pour diſſimuler, & craignant peut-être que la Reine ne fît ſur ſon ſucceſſeur une tentative dangereuſe, rejetta les offres de Chriſtine, pria Dieu & la Suéde de la conſerver long-tems, & ſe para avec beaucoup d'oſtentation des ſentimens qu'il n'avoit guère. La ſolitude où ce Prince affectoit de vivre après avoir accepté la ſucceſſion, la précaution qu'il avoit priſe de s'éloigner de la Cour, enfin l'extrême circonſpection qu'il portoit dans tous ſes diſcours & dans toutes ſes démarches, étoient pour les moins clairvoyans une preuve du deſir qu'il avoit de parvenir au Trône. Il ſe flatoit peut-être que le Sénat acceptant la démiſſion de Chriſtine, lui procureroit le plaiſir de régner en lui laiſſant l'honneur de la modeſtie. Mais il fut trompé dans ſes eſpérances. Soit que Chriſtine n'eût fait cette démarche que pour calmer des ſujets mécontens & s'affermir de nouveau ſur le Trône par leur ſuffrage même, ſoit qu'ayant penſé d'abord qu'une telle réſolution ſeroit regardée par les Puiſſances étrangeres comme héroïque & digne des plus grands Philoſophes, elle eût appris

depuis que les étrangers ne l'approuvoient pas, soit enfin qu'après avoir voulu quitter le Trône par vanité elle voulût le conserver par caprice, elle se rendit ou fit semblant de se rendre aux sollicitations de ses sujets.

Christine écrivit l'année suivante 1652 à M. Godeau, Evêque de Vence, dont nous avons tant de Vers & si peu de Poësies. Ce Prélat l'avoit louée par lettres ; la Reine de Suéde lui dit dans sa réponse : » Que les honnêtes gens de » France sont si accoutumés à louer » qu'elle n'ose se plaindre d'une coûtu- » me si générale, & qu'elle lui est mê- » me bien obligée ». Il paroît que le même Prélat avoit marqué dans sa lettre quelqu'envie de convertir la Reine. En remerciant l'Evêque de ses bonnes intentions, elle lui souhaite de penser comme elle, & paroît surprise qu'on puisse être si éclairé & n'être pas Luthérien. Elle se montra aussi peu Catholique dans une lettre qu'elle écrivit vers le même tems au Prince Fréderic de Hesse pour le détourner d'embrasser la Religion Romaine. Ces deux lettres devroient surprendre de la part d'une Princesse qui se fit Catholique un an

après, ſi l'on ne ſavoit combien peu de tems il faut aux hommes pour changer dans leurs opinions comme dans leurs goûts. Un Auteur Proteſtant qui a parlé de ces deux lettres remarque avec plus de malignité que d'eſprit que l'heure de la grace n'étoit pas encore venue : on pourroit dire avec plus de raiſon, que peut-être Chriſtine n'avoit pas encore été aſſez tourmentée par les Miniſtres pour prendre leurs dogmes en averſion. Car telle eſt l'injuſtice incroyable des hommes, que de la haine des Miniſtres à celle du culte qu'ils prêchent il n'y a qu'un pas ; commence-t-on à ſe détacher d'eux, ce qui étoit reſpectable devient indifférent ; abuſent-ils de leur pouvoir, ce qui n'étoit qu'indifférent ceſſe de l'être. Cette maniere de raiſonner n'eſt ſans doute ni ſolide ni équitable, du moins lorſqu'il s'agit de la vraie Religion : mais c'eſt ainſi que les paſſions raiſonnent, il faut les ménager comme on fait un malade ; & le plus ſûr moyen d'apprendre aux hommes à être juſtes, c'eſt de commencer par l'être à leur égard.

Au reſte ſi on examine les raiſons même que Chriſtine propoſoit au Prin-

ce de Hesse pour rester dans sa Religion, il est facile de juger qu'elle avoit pour la sienne un assez grand fond d'indifference. Quoique Luthérienne & par conséquent aussi éloignée du Calvinisme que de l'Eglise Romaine, elle exhorte néanmoins ce Prince Calviniste à ne point changer. Elle paroît mépriser cette fureur stupide avec laquelle des hommes qui se disoient sages ont tant écrit sur des choses qu'il ne falloit que croire. « Je laisse, dit-elle, à ceux qui » font profession de traiter les contro» verses à s'égorger là-dessus selon leur » plaisir ». Elle ne représente au Prince de Hesse que les motifs de l'honneur, de la constance, de l'avantage de sa Maison & de ses Etats ; motifs peu dignes sans doute de balancer un aussi grand intérêt que celui de la vraie Religion, mais aussi plus proportionnés à la vanité & à la foiblesse humaine.

Les libéralités de Christine prodiguées avec peu de discernement & de mesure lui attirerent bientôt des panégyriques de tous les Savans de Suéde & des pays étrangers. Son Historien en compte deux cent qui sont oubliés aujourd'hui comme presque tous

les panégyriques des Princes faits de leur vivant. Celui de Trajan par Pline le jeune, prononcé devant le Prince en plein Sénat, eſt preſque le ſeul qui ſoit reſté ; le nom de l'Orateur & l'idée que nous donne ſon ouvrage de l'éloquence de ces tems-là, ont encore moins contribué à le conſerver, que les vertus du Prince qui en étoit l'objet. Ce n'eſt point l'ouvrage qui a immortaliſé le Monarque ; c'eſt le Monarque qui a fait paſſer l'ouvrage à la poſtérité ; peut-être même ce panégyrique eût-il fait tort à Trajan, ſi à force de le mériter, il n'eût fait oublier la foibleſſe qu'il avoit eue de l'entendre.

Je paſſe ſous ſilence toutes les marques de bonté que Chriſtine donna à Saumaiſe, cet homme ſi ſavant & ſi deſagréable, qui en apprenant tant de choſes avoit auſſi appris à interpreter les ſonges, la viſite que Chriſtine lui rendit, la lecture qu'ils firent enſemble du *Moyen de parvenir*, le combat à coups de poings entre Meſſieurs Bourdelot & Meibom, & d'autres anecdotes auſſi intéreſſantes. Je paſſe ſous ſilence auſſi les noms de tous les Savans en *us* que Chriſtine attira dans ſes Etats

où qu'elle y trouva, les lettres qu'elle leur écrivoit & leurs réponſes, en un mot le commerce épiſtolaire de Chriſtine tant avec ſes ſujets qu'avec les étrangers. Elle eût mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux Savans, & d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinſius qu'elle avoit chargé de lui acheter des livres, des manuſcrits, & des médailles, & qui ne put jamais parvenir à être rembourſé de ſes avances. Ce qu'il y a de ſingulier c'eſt que l'Hiſtorien de Chriſtine entreprend de la juſtifier ſur cet article, & fait preſque un crime à Heinſius de s'être plaint trop amérement d'un pareil procédé. Les Monarques ſont aſſez dans l'uſage de ſe manquer de bonne foi entr'eux, mais il ne leur eſt pas encore permis de traiter à cet égard les particuliers comme ils feroient leurs égaux.

Ce qu'il y a de plus remarquable 1653.
dans les lettres dont il eſt queſtion, c'eſt l'offre que Chriſtine fit à Scuderi, ſi l'on en croit un Auteur moderne, de recevoir la dédicace de ſon Alaric, en y joignant un préſent conſidérable, à condition qu'il effaceroit de ce Poëme

l'éloge de M. de la Gardie qui avoit encouru la disgrace de la Reine; Scuderi répondit à cette offre qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Une réponse si noble fait souhaiter que le Poëme d'Alaric eût été meilleur.

1653. Parmi les Savans que Christine accueilloit, on ne trouve pas un seul Anglois. Cette nation devenue depuis si fameuse & si féconde en grands génies étoit alors agitée de troubles & de guerres civiles peu favorables aux Lettres. Elle venoit de faire couper la tête à Charles I. & ne songeoit guère qu'à sa liberté, à son agrandissement & à son commerce. L'exécution récente de ce Prince faisoit alors beaucoup de bruit en Suéde : plusieurs ne trouvoient pas mauvais, dit M. Chanut Ambassadeur de France, qu'il y eût un exemple public d'un Roi d'Angleterre dépouillé de son autorité pour avoir violé le contrat fait avec ses sujets, mais tous généralement blamoient l'excès d'injustice & de fureur où la nation s'étoit portée. Il n'est guère vraisemblable que Christine apprenant cette nouvelle, ait tenu ce discours que lui attribue un Auteur moderne. » Les Anglois ont fait

» couper la tête à leur Roi, qui n'en fai-» soit rien, & ils ont bien fait ». Comment concilier ce discours avec la lettre qu'elle écrivit en même tems au fils de ce Prince infortuné, lettre dans laquelle elle blâme hautement cette action d'un Parlement sanguinaire ? Il y a bien plus d'apparence que l'horreur que Christine en conçut, fut une des causes qui retarderent la conclusion du Traité que l'Ambassadeur de Cromwel négocioit dans ce tems auprès d'elle. Cet Ambassadeur qui ne vint à bout de son entreprise qu'avec beaucoup de peine & de tems, se plaignit qu'on ne lui parloit à ses audiences que de Philosophie, de divertissemens & de ballets.

De tous les Ministres étrangers qui étoient alors à la Cour de Suéde, Pimentel, Ministre d'Espagne, étoit celui que la Reine aimoit le plus. A la premiere Audience qu'il eut de Christine il se retira sans dire un seul mot, & lui avoüa le lendemain qu'il avoit été interdit de la Majesté qui brilloit dans toute sa personne. On peut juger si ce discours plut à la Reine. Pimentel qui savoit son métier, profita de ce premier avantage pour gagner sa confian-

ce ; il découvrit bientôt dans le caractere de Chriſtine beaucoup d'amour pour la nouveauté, de prévention pour les derniers venus, & de facilité à dire ſon ſecret, dès qu'une fois elle avoit accordé ſes bonnes graces. La faveur de Pimentel auprès de Chriſtine fut utile à l'Eſpagne ; & donna à la France & à la Suéde même tant d'ombrage que la Reine fut bientôt obligée de le congédier.

1654. Nous voici enfin arrivés au moment où Chriſtine abdiqua la Couronne. Le deſſein qu'elle en avoit eu quelques années auparavant ſe réveilla en elle avec une telle force que rien ne put l'en diſſuader. Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, & l'envie d'être libre furent les principaux motifs qui l'y déterminerent. « Je n'entends toûjours » que la même choſe, diſoit-elle en par» lant des affaires ; je vois bien qu'il » faut que je me remette à l'étude & à » la converſation des Savans ». Elle croyoit, pour ſe ſervir d'une de ſes expreſſions, *voir le diable* quand ſes Secrétaires entroient pour lui faire ſigner des dépêches ; & l'ennui du gouvernement lui cauſa une mélancolie ſi affreu-

se qu'on appréhenda que son esprit ne s'en affoiblît. Elle écrivit enfin à M. Chanut sur la résolution qu'elle avoit prise ; les discours que sa démarche alloit faire tenir ne paroissent pas l'occuper beaucoup. « Je ne m'inquiette point, » lui écrit-elle, du *plaudite*, il est dif- » ficile qu'un dessein mâle & vigoureux » plaise à tout le monde ; je me conten- » terai d'un seul approbateur, je me » passerois même d'en avoir. Que j'au- » rai de plaisir à me souvenir d'avoir » fait du bien aux hommes » ! M. Chanut auroit pû lui répondre qu'en ce cas elle n'auroit pas dû cesser.

On a parlé fort diversement de l'abdication de Christine ; elle auroit été plus généralement approuvée (sans le mériter peut-être) si la conversion de cette Princesse qui arriva peu de tems après, n'avoit animé contre elle les ennemis de l'Eglise Romaine. Car en général on est toûjours assez porté à louer les Souverains qui descendent du Trône ; & on a si peu d'idées des devoirs immenses d'un Prince, qu'on regarde son abdication comme un sacrifice éclatant. J'ose dire qu'on ne précipiteroit pas ainsi son jugement si l'on vouloit

approfondir davantage ce que le nom de Monarque impoſe à celui qui le porte ; eſclave né de la juſtice & de la décence, obligé d'obſerver le premier les loix dont il eſt le dépoſitaire, il eſt comptable envers l'Etat de tout le mal qui ſe fait ſous ſon nom & de tout le bien qui ne ſe fait pas. Combien peu de gens voudroient être Rois ſi c'étoit à condition de l'être en effet ? Si donc un Prince poſſéde les talens néceſſaires pour gouverner, c'eſt un crime de les rendre inutiles par une démiſſion volontaire. Il n'auroit d'excuſe qu'en ſe donnant un ſucceſſeur capable de le remplacer ; mais outre qu'un tel ſucceſſeur eſt bien rare, c'eſt ſouvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques Princes, parce qu'ils n'aimoient que leur gloire & nullement les hommes. A l'égard des Rois qui ne quittent le Trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'acquitter d'un devoir eſſentiel. Cependant j'avoue qu'il eſt certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lorſqu'en les rempliſſant ils renoncent à de grands avantages. Le devoir dont je parle eſt de ce nombre, & je con-

ſentirois volontiers à louer les Princes qui ont quitté le thrône, ſi cette démarche avoit été le fruit de la juſtice qu'ils ſe rendoient, & du peu de talent qu'ils ſe ſentoient pour regner. Mais la plûpart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action louable par un motif qui le fût auſſi. L'amour de l'oiſiveté, le deſir de ſatisfaire en paix à des goûts vils ou ſubalternes, ſont preſque toûjours les principes de leur démarche. Ils croyent que rien ne leur manque pour regner que la volonté; auſſi cette volonté renaît-elle ſouvent en eux après leur retraite pour en être le tourment. Au reſte un des plus grands avantages que les Princes puiſſent trouver dans leur abdication, c'eſt de s'aſſûrer par-là de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le tems de leur pouvoir, de voir éclipſer les flateurs, & de ſe trouver ſeuls pour ainſi dire avec leur vertu, s'ils ſont aſſez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flate beaucoup les Souverains, & l'exemple des Rois qui ſe privent volontairement de leurs courtiſans, n'eſt pas contagieux.

On aſſûre que Chriſtine avant que

d'abdiquer la Couronne eut deſſein de faire avec le Prince Charles Guſtave une eſpece de Traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle vouloit ſe réſerver la plus grande partie du Royaume, être abſolument indépendante, avoir la liberté de voyager ou de reſter en tel endroit de Suede qu'il lui plairoit, enfin elle prétendoit que ſon ſucceſſeur ne fît aucun changement dans les places qu'elle auroit données. Charles qui avoit cherché d'abord à diſſuader Chriſtine de ſon entrepriſe, mais qui apparemment la voyoit alors en ſituation de ne plus reculer, rejetta ces conditions & répondit qu'il ne vouloit pas être un Roi titulaire. Chriſtine ayant appris ſa réponſe dit qu'elle ne lui faiſoit ces propoſitions que pour connoître ſon eſprit, qu'elle voyoit à préſent combien Charles Guſtave étoit digne de regner puiſqu'il connoiſſoit ſi bien les droits d'un Monarque : n'y avoit-il point un peu de comédie dans ce diſcours ?

Charles Guſtave pour témoigner à la Reine ſa reconnoiſſance, fit frapper alors une médaille dont la légende diſoit qu'il tenoit le thrône de Dieu & de

Christine ; cette médaille déplut aux Etats qui prétendoient avec raison que c'étoit par leur choix qu'il étoit parvenu au thrône. On ne peut douter, puisque S. Paul nous l'enseigne, que l'autorité légitime des Rois ne vienne de Dieu, mais c'est le consentement des peuples qui est le signe visible de cette autorité légitime, & qui en assûre l'exercice.

Le Clergé vouloit obliger Christine à rester en Suede, de crainte qu'elle ne changeât de religion ; comme si cette Princesse, après avoir fait le sacrifice du thrône à sa liberté, n'avoit pas acquis le droit d'user de cette liberté toute entiere, & comme si elle n'eût pas pû aller à la Messe à Stockolm sans troubler l'Etat. Mais soit que la Reine voulût se mettre à l'abri des persécutions ecclésiastiques si redoutables pour les Souverains même, sur-tout quand ils n'ont plus le pouvoir en main, soit qu'elle eût pris dès-lors la résolution d'aller passer le reste de ses jours hors de son pays, elle quitta la Suede le jour même de son abdication, après avoir fait graver une médaille dont la légende étoit que le parnasse vaut mieux

que le thrône; médaille qui fait auſſi peu d'honneur à ſes ſentimens, que la légende en fait peu à ſon goût. Quand elle fut arrivée ſur la frontiere de Suede à un petit ruiſſeau qui ſéparoit alors le Danemark de ce Royaume: « me voilà enfin en liberté, dit-elle, & hors » de Suede où j'eſpere ne retourner jamais ». Charles Guſtave lui fit offrir encore ſon cœur & ſa main; mais elle répondit qu'il n'étoit plus tems.

Traveſtie en homme durant une partie de ſon voyage, elle traverſa le Danemark & l'Allemagne, montrant par tout ſur les diſcours que ſon abdication faiſoit tenir, une philoſophie ſupérieure à celle qui l'avoit portée à cette abdication même. Le Prince de Condé ſe trouvant à Bruxelles lorſque Chriſtine y paſſa, demanda où étoit cette Reine qui avoit ſi facilement abandonné la couronne, pour laquelle nous autres, diſoit-il, nous combattons, & après laquelle nous courons tout le tems de notre vie ſans pouvoir l'atteindre. Ses ennemis prétendoient que dès ſon arrivée à Bruxelles, elle commençoit déjà à ſe repentir d'avoir abdiqué: ce qui n'eſt guere vraiſſembla-

ble; le bruit néanmoins s'en répandit tellement en Suede, que le grand Chancelier Oxenstiern, alors au lit de la mort, ne put s'empêcher de dire : « Je » lui ai prédit qu'elle se répentiroit de » cette démarche ; mais c'est toûjours » la fille de Gustave ». Ce furent les dernieres paroles de ce grand homme.

Déjà Christine préparoit son changement de religion, en visitant tous les Monasteres & toutes les Eglises qui se trouvoient sur sa route, sur-tout lorsque ces bâtimens renfermoient quelques curiosités particulieres. Enfin, après avoir embrassé la Religion Catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement le Luthéranisme à Inspruck & prit cette devise assez peu dévote : *fata viam invenient*, les destins conduiront ma route.

Cette action fut pour les Catholiques un grand triomphe, comme si la 1655.
maniere de penser de cette Reine de Suede eût ajoûté quelque nouveau degré de force aux preuves sur lesquelles la Religion Romaine est fondée, & comme si on ne pouvoit pas embrasser une religion vraie par des motifs purement humains. Les Protestans au contraire

ont témoigné avec auſſi peu de raiſon un grand deſeſpoir de cette démarche. Ils ont prétendu que Chriſtine indifférente pour toutes les Religions, n'en avoit changé que par convenance, pour vivre plus à ſon aiſe en Italie où elle comptoit ſe retirer, & joüir des Arts que ce pays renferme. Ils alleguent pour preuve de cette indifférence quelques lettres ou quelques diſcours de Chriſtine, dont il faudroit que la vérité fût bien atteſtée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend par exemple que les Jéſuites de Louvain lui promettant une place auprès de ſainte Brigitte de Suede, elle répondit : *j'aime bien mieux qu'on me mette entre les ſages*; réponſe qui ſuppoſeroit, ſi elle étoit réelle, plus de philoſophie que de chriſtianiſme dans les motifs de ſa converſion. On ne peut nier, & une expérience trop malheureuſe le prouve, qu'il eſt bien rare d'embraſſer par conviction une religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt eſt ſi ſouvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refuſent preſque toûjours leur eſtime à ceux mêmes qui

abjurent une Religion fausse, pour peu qu'ils soient soupçonnés d'avoir eû d'autres vûes dans ce changement que celles de la vérité. Quand on se fait Catholique à quarante ans, on est obligé de l'être deux fois plus qu'un autre. Le changement de religion est peut-être le seul cas qui rende excusable l'excès du zele. Quoi qu'il en soit, c'est au souverain Juge des hommes à démêler les motifs de leurs actions. Pour en revenir à Christine, observons seulement que si elle s'est fait Catholique pour voir plus à son aise des statues, elle ne mérite pas d'en avoir une; & que si elle a renoncé pour des tableaux à faire du bien à ses peuples, elle est au-dessous des plus méprisables Monarques qui ayent jamais régné.

Il est certain que Christine pendant son séjour à Rome, témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands Maîtres dont cette ville est remplie. Un jour qu'elle admiroit une statue de la vérité du cavalier Bernin, un cardinal qui étoit près d'elle prit occasion de lui dire qu'elle aimoit plus la vérité que les autres Princes: *oui*, répondit-elle; *mais toutes les vérités ne sont pas de marbre.*

Son changement de religion fut funeste à l'Evêque Jean Matthiœ son précepteur, Luthérien modéré & pacifique, qui avoit proposé plusieurs projets pour la réunion des Eglises protestantes. Les Reformés qui reprochent tant l'intolérance à l'Eglise Romaine, ne haïssent la persécution que quand elles les regarde, & nullement quand ils l'exercent. Matthiœ accusé quoique sans raison, d'avoir eu part à la prétendue apostasie de Christine, fut déposé de son Evêché par les États du Royaume.

1656. Cette Princesse qui n'avoit jamais eu de goût pour la France, en prit tout-à-coup à l'occasion de quelques mauvais discours que tinrent d'elle des domestiques Espagnols qu'elle avoit renvoyés. Il ne faut pas de plus grands motifs pour changer le goût des Princes que pour changer celui des particuliers. Cet amour pour la France devint si vif, qu'elle prit bientôt la résolution d'y aller faire un voyage, & de montrer à cette Nation amoureuse de la Monarchie, une Reine qui avoit quitté le thrône pour philosopher. Elle essuya en traversant les villes de France tou-

tes les harangues & tous les honneurs auxquels les Souverains sont condamnés. Quoique nouvellement rentrée dans le sein de l'Eglise, Christine toûjours femme & Princesse reçut assez mal un Orateur qui l'entretint des jugemens de Dieu & du mépris du monde. Elle arriva enfin à Fontainebleau ; & étonnée du cérémonial de la Cour, elle demandoit pourquoi les Dames montroient tant d'empressement à la baiser : est-ce, disoit-elle, parce que je ressemble à un homme ?

La célebre Ninon, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule de toutes les femmes Françoises à qui elle donna des marques d'estime. Cette personne singuliere qui par son esprit, par sa maniere de penser & par sa conduite même, étoit parvenue à joüer avec beaucoup de considération le rôle de courtisane, étoit plus propre qu'aucune autre à frapper l'esprit d'une Princesse aussi singuliere qu'elle, quoique dans un autre genre. Il faut loüer Ninon de l'accueil qu'elle reçut ; mais il ne faut pas blâmer Christine.

De Fontainebleau elle fut à Paris ; où après avoir été complimentée par

tous les Corps, elle essuya derechef de longs & tristes festins qu'on lui donna; & jusqu'à des tragédies de Collége dont elle se moqua plus hardiment. Elle se vengea sur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies & de réception lui avoit causé. Si l'Art dramatique a fait à proportion dans les Colléges le même progrès que sur le théatre, qu'on juge de ce qu'il étoit alors par ce qu'il est encore aujourd'hui.

Christine vit à Paris beaucoup de Savans, reçut des pieces de vers sans nombre, & apparemment les apprétia ce qu'elles valoient. Elle avoit conçu depuis long-tems beaucoup d'estime pour le fameux Ménage, qui nous a laissé dans ses écrits tant de choses frivoles parmi quelques-unes d'utiles. Dans son voyage de Suede à Rome, elle lui avoit écrit en passant par Bruxelles de la venir trouver; elle lui marquoit qu'elle avoit fait la moitié du chemin, & que c'étoit à lui à faire le reste. Ménage ne jugea pas à propos de se déplacer pour la satisfaction d'une Reine qui ne l'étoit plus. Elle ne lui en sçut pas mauvais gré; car dès qu'elle fut arrivée à Paris, comme elle n'y cher-

choit guere que les hommes célebres par leur ſavoir & leur eſprit, elle donna à Ménage la place d'Introducteur auprès d'elle; place qu'un Savant poſſédoit pour la premiere & apparemment pour la derniere fois. Comme c'étoit une eſpece de titre de célébrité que d'avoir été préſenté à la Reine, Ménage ne pouvoit ſuffire à tous ceux qui l'en prioient, & ne refuſoit perſonne: ce qui fit dire à Chriſtine, que ce M. Ménage connoiſſoit bien des gens de mérite.

Elle eut plus lieu d'être ſatisfaite de Paris que de la Cour, où elle n'avoit que très-peu réuſſi. Les femmes & les courtiſans ne purent goûter une Princeſſe qui s'habilloit en homme, qui bruſquoit les flateurs, qui faiſoit compliment ſur leur mémoire à ceux qui vouloient l'amuſer par de jolis contes, & dont l'eſprit enfin, ſi on peut parler ainſi, avoit quelque choſe de trop maſculin pour des êtres frivoles, auprès deſquels toutes ſes connoiſſances & ſes lumieres lui étoient inutiles. Ceux qui croyoient la mieux connoître, la comparoient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne fera pas

étonné du peu d'accueil qu'on lui fit ; quand on ſonge au peu d'impreſſion que fit en 1717, ſur cette même Cour, le Czar Pierre le Grand, bien ſupérieur à Chriſtine ; la plûpart des François ne virent dans ce Monarque qu'un étranger qui n'avoit pas les manieres de leur pays, & nullement un Souverain plein de génie qui voyageoit pour s'inſtruire, & qui avoit quitté le thrône pour s'en rendre digne. Il ſemble que notre Nation ait porté plus loin que les autres cette attention ſubalterne dont parle Tacite ; qui accoûtumée à n'eſtimer les grands hommes que par vanité, cherche leur réputation dans leur contenance, & s'étonne de ne l'y pas démêler.

1657. Chriſtine avoit pris tant de goût pour la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce Royaume un ſecond voyage. On crut que des vûes politiques l'y amenoient ; mais ce voyage ne fut remarquable que par la mort tragique de Monaldeſchi, ſon grand Ecuyer, qu'elle fit, comme l'on ſait, aſſaſſiner en ſa préſence à Fontainebleau dans la galerie des cerfs. Les circonſtances de cette

mort sont assez connues ; mais ce qui l'est moins, & ce qui doit paroître encore plus étrange que la barbarie de Christine, ce sont les dissertations qu'écrivirent de savans Jurisconsultes pour la justifier. Ces dissertations, triste monument de la flaterie des Gens de Lettres envers les Rois, sont la honte de leurs Auteurs sans être l'apologie de celle qui en fut l'objet. Je suis fâché pour la mémoire de Leibnitz & pour l'humanité, de trouver le nom de ce grand homme parmi les défenseurs d'un assassinat ; & je suis encore plus surpris de l'injustice qu'il fait à la Cour de France, en assûrant que si on y fut choqué de l'action de Christine, c'est uniquement parce qu'on n'y avoit plus le même goût pour elle. La postérité trouvera bien étrange que dans notre Europe, qui se croit si humaine & si policée, on ait agité sérieusement, si une Reine qui a quitté le thrône, n'a pas *conservé* le droit de faire égorger ses domestiques sans autre forme. Il auroit fallu demander plûtôt si Christine restée sur le thrône de Suede eût été maîtresse d'user d'un droit aussi barbare : question qui eût bientôt été décidée au

tribunal de la Loi Naturelle & des Nations. L'Etat, dont la conſtitution eſt ſacrée pour les Monarques, parce qu'il ſubſiſte toûjours tandis que les ſujets & les Rois diſparoiſſent, a intérêt que tout homme ſoit jugé ſuivant les Lois. C'eſt l'intérêt des Princes mêmes, dont les lois font la force & la ſûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur quand il s'agit de pardonner; mais jamais de s'en diſpenſer pour être cruels. Ce ſeroit faire injure aux Rois que d'imaginer que ces principes puſſent les offenſer, ou qu'il fallût même du courage pour les reclamer au ſein d'une Monarchie. Ils ſont le cri de la nature, à laquelle la tyrannie eſt auſſi odieuſe qu'un Roi équitable & ſage eſt précieux. Après des maximes ſi vraies & ſi bien gravées dans le cœur de tous les hommes, je crois qu'il eſt fort peu important de décider à quel tribunal Chriſtine deſcendue du thrône devoit faire juger Monaldeschi, ſi c'étoit à celui de la Suede, ou de Rome, ou de la France. Peu importe, répondrois-je, à quel tribunal, pourvû que ce ne fût pas au ſien.

Il me paroît encore moins eſſentiel

d'examiner quelle a pû être la raison de l'assassinat de Monaldeschi ; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystere : il seroit affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques Auteurs l'ont écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France où le meurtre du grand Ecuyer avoit inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre ; Cromwel qui gouvernoit alors ce Royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avoit fait punir son Roi, ne jugea pas à propos de recevoir Christine. Cet homme aussi habile politique que citoyen dangereux, craignoit d'exposer le secret de ses affaires aux regards perçans d'une femme qui passoit pour intrigante ; il ne pouvoit d'ailleurs se résoudre à voir une Reine qui avoit quitté trois Couronnes pour une Religion qu'il haïssoit, & ne jugeoit pas à-propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception si inutile. Aussi Christine se dégoûta bientôt de ce voyage ; elle ne fit que celui de l'Académie Fran-

1657.

çoiſe, bien inférieure alors à ce qu'elle eſt aujourd'hui ; puiſqu'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin de quelques vers de Lucrece contre la Providence, auxquels le même oppoſa, dit Patru, une vingtaine de vers pour la ſoûtenir. Il n'eſt pas inutile de remarquer que dans la même aſſemblée, on lut devant Chriſtine quelques articles du Dictionnaire auquel l'Académie Françoiſe travailloit dès-lors ; on tomba ſur le mot JEU, dans lequel ſe trouverent ces mots : JEUX *de* PRINCES, *qui ne plaiſent qu'à ceux qui les font.*

1658. Enfin Chriſtine retourna à Rome, où elle ſe livra dans le repos de l'oiſiveté à ſon goût pour les Arts & pour les Sciences, principalement pour la Chimie, les Médailles, & les Statues. Le Cardinal Azzolini qui prit pour elle un goût que la médiſance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui ſe trouvoit alors dans les finances de cette Reine, tant par ſes profuſions que par le peu d'exactitude de la Suede à lui payer la penſion dont on étoit convenu. Ce Cardinal Azzolini reſta ſon ami & ſon confident juſ-

qu'à ſa mort. Auſſi diſoit-on qu'il n'y avoit que trois hommes qui euſſent arraché l'eſtime de la Reine, le Prince de Condé par ſon courage, le Cardinal de Retz par ſon eſprit, & le Cardinal Azzolini par ſes complaiſances. Au reſte, à en juger par le caractere de la Reine de Suede, il ne paroît pas qu'elle ait été fort portée, comme on l'a crû, au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité aſſez mal-entendue étoit ſa grande paſſion.

Chriſtine arrivée à Rome, ne fut pas long-tems ſans avoir des démêlés avec Alexandre VII. qui occupoit alors le ſaint Siege. Ce Pape, homme vain & minutieux, avoit déjà voulu ſe donner l'honneur de la converſion de cette Princeſſe, dont il n'avoit reçu qu'une ſeule lettre quand une fois elle eut pris ſa réſolution. La part que Chriſtine paroiſſoit prendre aux intérêts de la France, mécontenta le Pontife qui n'aimoit pas Louis XIV; mais la Reine qui connoiſſoit l'eſprit d'Alexandre VII, & qui avoit intérêt de le ménager, alloit de tems en tems calmer ce Pape en recevant ſa bénédiction dans les proceſſions publiques; elle alla juſqu'à ſe loger dans

un Couvent pour donner moins d'ombrage au Pape, qui ne laissa pas de la faire épier par des Ecclésiastiques & des Moines. Ce séjour dans un Couvent fit croire qu'elle pensoit à se faire Religieuse ; « la Reine Christine, écrivoit à cette occasion Guy Patin, fera toute sorte de » métiers dans sa vie, si elle ne meurt » bientôt ; elle a déjà joüé bien des » personnages différens, & fort éloi» gnés de son premier état, lorsqu'on » l'appelloit la dixieme Muse & la Sy» bille du Septentrion ». On peut juger s'il est vraissemblable qu'une Princesse indignée contre le souverain Pontife, voulut resserrer d'une maniere si étrange les liens qui la mettoient dans la dépendance de Rome. Enfin les sujets de mécontentement qu'elle avoit ou qu'elle croyoit avoir, augmenterent au point
1660. que le Roi Charles Gustave étant mort,
1661. elle pensa à retourner en Suede : ce voyage dont on ignora les vrais motifs fit beaucoup raisonner les politiques ; mais ne fut pas heureux. Les anciens sujets de Christine oubliant tout ce qu'elle avoit fait pour eux, & tout l'amour qu'ils lui avoient témoigné autrefois, ne virent en elle qu'une femme qui les

avoit quittés pour aller vivre dans une terre étrangere au ſein d'une Religion qu'ils regardoient comme funeſte à la Suede. La Meſſe qu'elle faiſoit dire aſſez librement dans ſon palais, ne déplut pas beaucoup à la Nobleſſe uniquement occupée d'intrigues & de guerres. Mais elle offenſa les deux Ordres extrèmes du Royaume, le Clergé dont elle bravoit l'autorité, & l'Ordre des Payſans dont elle choquoit les préventions; ces deux Ordres refuſerent de lui aſſûrer ſes revenus, perſuadés qu'il falloit croire à Luther pour être digne de vivre. Chriſtine eut beau dire que comme Souveraine elle n'étoit reſponſable de ſes actions à perſonne, on lui répondit qu'elle n'étoit pas la maîtreſſe d'annuller les conſtitutions fondamentales du Royaume. Les Etats firent abattre ſa Chapelle, & congédierent les Aumôniers Italiens qui l'avoient ſuivie. Elle n'étoit plus Reine que de nom, dit un Hiſtorien, & celui qu'elle avoit fait Roi, & qui ſe vantoit d'avoir tout de Dieu & de Chriſtine, n'étoit plus.

Il y a apparence que Chriſtine eût puni cette perſécution par une autre, ſi elle eût réuſſi dans le deſſein qu'elle

montra pour lors de remonter ſur le thrône. Mais ce deſſein n'aboutit qu'à un ſecond acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome ; & paſſant par Hambourg elle y vit le célebre Lambecius, qu'elle conſola par l'accueil qu'elle lui fit des perſécutions qu'il eſſuyoit alors de la part des Théologiens Proteſtans de cette ville ; ces perſécutions allerent au point qu'il ſe fit Catholique, pour prouver à ſes ennemis qu'il n'étoit pas un Athée : pour d'autres que pour ceux qu'il vouloit convaincre, la preuve étoit ſans replique.

Le ſiége de Candie dont les Princes Chrétiens étoient alors ſpectateurs ſans daigner ſecourir cette ville, ne parut pas auſſi indifférent à la Reine de Suede ; elle ſe donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des ſecours d'argent & de troupes ; & ces mouvemens quoiqu'inutiles, furent ſi grands, qu'on les ſoupçonna d'être intéreſſés, tant la malignité humaine eſt habile à empoiſonner ſans fondement les actions les plus loüables.

1662. Peu de tems après arriva la fameuſe affaire des Corſes dont le Roi de Fran-

ce tira une satisfaction si humiliante pour la Cour de Rome. Christine dans cette affaire eut tout à la fois l'honneur d'intercéder auprès du Roi pour le Pape qu'elle n'aimoit pas, & le plaisir d'intercéder inutilement. Le Pape qui auroit été fâché de lui devoir l'indulgence du Roi, & qui peut-être pénétroit dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avoit point réussi; il continua à la ménager si peu, que lasse enfin de ne recevoir du souverain Pontife que des dégoûts & des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suede. 1663.
Pendant qu'elle faisoit sonder les États du Royaume sur cette démarche, elle s'occupoit dans Rome à la conversation des Gens de Lettres, & s'égayoit quelquefois à leurs dépens. Elle fit entr'autres frapper une médaille singuliere pour se divertir de l'embarras que leur causa la légende. Je ne sai si ce plaisir est fort convenable. Un Prince a tant d'intérêt d'aimer & de favoriser les Lettres, qu'il est moins fait que personne pour tourner de pauvres Savans en ridicule: c'est un soin qu'il faut leur laisser, & dont ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le Sénat mit au ſéjour de Chriſtine en Suede, même lorſqu'elle fut partie pour y revenir une ſeconde fois, lui parurent ſi dures qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine diette pour y faire valoir ſes demandes. C'eſt de-là qu'elle écrivit au ſénateur Sevedt Baat, chargé de ſes affaires à la Cour de Suede, que l'obligation où elle étoit de ménager de grands intérêts lui avoit appris à ſouffrir & à diſſimuler. Ce fut dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un Antiquaire la médaille de ſon abdication, elle rejetta cette médaille & ne voulut point la voir. Cette action qui pouvoit n'être qu'un effet de ſon chagrin actuel, fut cependant regardée avec aſſez de vraiſſemblance comme une vive expreſſion du dépit qu'elle avoit d'avoir quitté la Couronne.

La diette ſe tint, & il eſt à croire que les intérêts de Dieu avoient changé; car de tous les Ordres de l'État, le Clergé fut le ſeul qui fut favorable à Chriſtine. Il craignoit apparemment que ſi elle revenoit à la Cour ſolliciter par elle-même ce qu'elle deman-

doit, elle ne réuſsît au-delà de ſes eſpérances ; & les Prêtres Suédois pratiquerent en ce cas la maxime de faire un pont d'or à ſon ennemi. Mais le reſte de la Nation à qui tous ces voyages de Chriſtine avoient inſpiré peu d'eſtime pour elle, & qui ne voyoit plus dans ſa conduite que beaucoup d'inconſtance & d'intrigues, uſa du droit qu'elle lui avoit donné, & lui refuſa preſque toutes ſes demandes. Elle quitta donc la Suede pour jamais, & revint à Rome, où elle paſſa le reſte de ſes jours, mécontente & mal payée de ſes anciens ſujets, oubliée de la France, & aſſez peu conſidérée de la Nation même qu'elle avoit préférée aux autres. La reconnoiſſance & l'admiration avoient été pour ainſi dire le premier mouvement des Romains envers une Princeſſe qui avoit renoncé à regner pour vivre au milieu d'eux ; mais les hommes n'ont de ſentiment continu que pour la grandeur & le pouvoir ; & les Princes mêmes les plus eſtimés & les plus dignes de l'être ignorent combien le thrône leur eſt néceſſaire pour faire rendre juſtice à leurs talens, & combien aux yeux du peu-

ple, c'eſt-à-dire de preſque tous les hommes, ils tirent de mérite de leur Couronne, même lorſqu'ils auroient le moins beſoin d'elle. « Chriſtine, dit » l'Hiſtorien Nani, s'apperçut bientôt » après ſon abdication qu'une Reine » ſans états étoit une divinité ſans tem- » ples, dont le culte eſt promptement » abandonné ».

Elle n'étoit pas encore arrivée à Rome lorſqu'elle apprit la mort du Pape Alexandre VII. Il n'eſt pas inutile de remarquer que ce Pape avoit témoigné dès le commencement de ſon Pontificat, beaucoup de ſévérité & d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome le Népotiſme. Ce deſintéreſſement étoit l'objet d'une épître que le Cardinal Pallavicini lui avoit adreſſée à la tête de ſon hiſtoire du Concile de Trente; mais ce Pape changea ſi bruſquement ou de ſentiment ou de conduite, & inonda tellement Rome de ſes neveux, que Pallavicini ſentant le ridicule de l'épître, ne la publia pas quoiqu'elle fût déjà imprimée.

1669. Il eut pour ſucceſſeur Clément IX. dont le Pontificat trop court fut appellé l'âge d'or de Rome. Chriſtine eut lieu

lieu d'être très-satisfaite de ce Pontife, libéral, magnifique, ami des Lettres & des hommes, assez éclairé pour vouloir rendre la Religion respectable en terminant toutes les disputes, & dont il seroit à souhaiter que l'esprit pacifique eût souvent des imitateurs.

Christine continuoit toûjours son commerce avec les Savans de Rome & les étrangers. L'Auteur des Mémoires prend la peine de nous donner à cette occasion une liste des Savans qui composoient alors l'Académie Arcadienne, liste aussi inutile dans cette histoire que celle qu'il donne des Savans de Suede durant le regne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses Mémoires que le titre d'un ouvrage de Nicolas Pallavicini: *la défense de la Providence divine par la grande acquisition qu'a fait la Religion Catholique en la personne de la Reine de Suede.* Ce traité ne fut pas imprimé à cause de cinquante-quatre hérésies qu'on prétendoit qui s'y trouvoient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit par une Lettre que Christine écrivit à Otto de Guericken, combien les préjugés contre le mouvement de la

terre étoient enracinés à Rome. Cette Princeſſe qui avoit renoncé au thrône pour être libre, ne l'étoit pas aſſez pour dire hardiment à un étranger qu'elle croyoit l'immobilité du ſoleil.

Elle eut à Rome beaucoup de commerce avec le fameux Luc Holſtein, qui trouvoit, dit-on, 8000 fautes dans Baronius, & qui peut-être en eût fait davantage en le réfutant.

1672. Bientôt après commença la fameuſe guerre que Louis XIV. ſoutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouſe de l'humiliation des Hollandois, & qui fut terminée par le traité de Nimegue. Chriſtine n'approuvoit point que la Suede fut entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuſe. Peut-être auſſi ſon reſſentiment étoit-il excité par un libelle qu'on venoit de publier contre elle en France, & dont elle n'avoit pû avoir ſatisfaction. Mais ce qui la touchoit le plus, c'étoit la crainte de voir retardé le payement de ſes revenus. Elle envoya à Nimegue veiller à ſes intérêts un Plénipotentiaire qui y fut écouté & reçu comme l'Ambaſſadeur d'une Reine ſans pouvoir, dont on n'avoit rien à eſpérer ni

à craindre. Ce Plénipotentiaire étoit 1678.
un jeune Suedois nommé Cedercrantz.
Le peu de talent & de connoissances que
Christine avoit remarqué en lui ne l'avoit pas empêché de lui confier le soin
de ses affaires ; elle disoit que son destin étoit de faire non-seulement la fortune, mais aussi l'esprit de ceux qui la
servoient. Cependant la Suede fit remettre à Christine des sommes assez
considérables aussitôt après la conclusion de la paix. Mais cette Princesse
rejetta absolument la proposition qu'on
lui fit, de recevoir chaque année à
compte de ses prétentions une certaine somme de la France. Quand on peut
être son maître, répondit-elle, on ne
doit pas en chercher d'autre.

L'année suivante les opinions des 1679.
Quiétistes, qui sont comme tant d'autres si humiliantes pour la raison humaine, firent grand bruit à Rome où
ces sortes de contestations sont méprisées pour le fond, & jugées avec beaucoup de solemnité pour la forme ; le
nouveau systême avoit pour Auteur
Michel Molinos Prêtre Espagnol, grand
Directeur & même homme de bien,
selon la justice que lui rendit le Pape ;

deux titres pour avoir beaucoup d'ennemis. Ceux qui étoient jaloux de gouverner les consciences ne manquerent pas de voir un hérétique dangereux dans un homme dont les idées sur la spiritualité étoient plus dignes de pitié qne d'indignation. Christine, soit par compassion naturelle, soit par haine contre les persécuteurs de Molinos, soit enfin par le desir de jouer un rôle remarquable dans une affaire dont le la Chrétienté étoit alors occupée, prit si hautement le parti de Molinos, qu'elle fut soupçonnée de favoriser même ses opinions; & peu s'en fallut qu'on ne fit un crime à cette Princesse de remplir envers un malheureux Prêtre les devoirs de l'humanité. Le repos spirituel que prêchoit Molinos, & qui étoit alors l'objet de toute l'attention du saint office, fit dire à Pasquin assez plaisamment : « Si nous parlons, les galeres ; » si nous écrivons, le gibet ; si nous » nous tenons en repos, le saint Office : » que faire donc ? »

Molinos appuyé par Christine avoit un adversaire redoutable dans la personne du Roi de France, qui animé par les ennemis de ce déplorable hérésiar-

que, poursuivoit vivement à Rome sa condamnation ; elle fut enfin prononcée par le Pape Innocent XI. qui étoit alors assis sur le saint Siége ; & indépendamment de la justice avec laquelle le Pape agit en cette occasion, on croit lui devoir ce témoignage, qu'aucun motif humain ne l'y déterminoit ; il parut bien par toute sa conduite avec la France, qu'il n'avoit aucun dessein de la ménager. Ce Pontife vertueux, opiniâtre & borné, se comporta avec une inflexibilité qui sous un Roi moins pieux que Louis XIV. auroit pû causer un schisme entre l'Eglise de France & celle de Rome. Ses successeurs obtinrent beaucoup plus par la douceur, qu'il ne put faire par une fermeté mal placée ; & c'est une chose remarquable dans notre histoire, que la Cour de France, malgré son attachement au saint Siége, est celle qui a sû le mieux tenir tête, pour ses intérêts, aux Evêques de Rome, & ne leur a fait jamais que des cessions volontaires.

La célebre Mademoiselle le Fevre, depuis Madame Dacier, envoya vers ce tems à Christine le *Florus ad usum* qu'elle venoit de mettre au jour.

Chriſtine dans ſa réponſe la remercie d'une maniere fort obligeante, & l'exhorte à ſe faire Catholique.

Je ne ſai ſi je dois faire ici mention d'une lettre que mon Auteur rapporte en cet endroit, & par laquelle la Reine de Suede exhortoit un certain Comte Vaſato à ſe faire Moine. Le compilateur veut ſe ſervir de cette lettre pour prouver la religion de Chriſtine, quoiqu'il ait fait entendre en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage qu'il ſoupçonne la ſincérité de ſa converſion; car ce problème lui paroît fort important à réſoudre, & ſemble toûjours l'inquiéter beaucoup. Mais une lettre ſi peu digne de la Princeſſe & de celui à qui elle écrivoit, ne ſert qu'à prouver combien Chriſtine avoit de tems à perdre; elle eſt du nombre de celles qu'on auroit dû retrancher de ſon hiſtoire.

J'en dis autant de l'apologie qu'on fait de Chriſtine ſur le goût prétendu de cette Reine pour l'Aſtrologie. Dans un ſiecle où la Philoſophie (qui finit ordinairement par les thrônes) n'avoit pas encore éclairé tous les Etats, il ne ſeroit pas ſurprenant que la Reine avide des choſes mêmes qu'elle ne pou-

voit pas ſavoir, eût quelque prévention pour une Science frivole à laquelle de fort grands hommes s'étoient appliqué, & qui avoit occupé le célebre Caſſini dans ſa jeuneſſe. Chriſtine au moins témoigna quelque diſcernement & quelque connoiſſance des affaires de ce monde, lorſqu'elle dit que l'Aſtrologie terreſtre lui paroiſſoit encore plus sûre que la céleſte pour juger des événemens, & que l'Aſtrologie eſt comme la Medecine qu'il faut étudier pour n'être point dupe.

Cette Princeſſe comme Reine, comme Catholique, & comme admiratrice des grandes actions, écrivit en 1683 une lettre au Roi de Pologne, Jean Sobieski, qui en délivrant Vienne aſſiégée par les Turcs venoit de ſervir & d'humilier tout à la fois l'Empereur. Chriſtine dans ſa lettre ſemble inſinuer à Sobieski le reproche qu'on lui faiſoit d'avoir un peu trop tourné à ſon profit les dépouilles de la guerre: » je n'envie » point, lui dit-elle, à V. M. tant de » tréſors, je ne lui envie que le titre » glorieux de libérateur de la Chrétienté; & quoique ſans Royaume, je » n'en ſuis pas diſpenſée de l'obliga- 1683.

» tion que doivent vous avoir tous les
» Monarques ».

Louis XIV. qui en humiliant le Pape ſongeoit à écraſer pour toûjours le Calviniſme dans ſes Etats, donna en 1685 le fameux Edit qui révoquoit celui de Nantes. Chriſtine écrivit à cette occaſion au Chevalier de Terlon, Ambaſſadeur de France en Suede, une lettre que Bayle inſéra dans ſon journal. Elle y déploroit le ſort des Calviniſtes perſécutés, avec un intérêt & un air de bonne foi qui firent dire à ce fameux Ecrivain que la lettre de la Reine étoit un reſte de Proteſtantiſme. Ce reſte de Proteſtantiſme, quoiqu'en diſe M. Bayle, étoit au moins fort équivoque; il y a bien de l'apparence que les droits de l'humanité ſeule arracherent la lettre à Chriſtine. La perſécution contre les Réformés fut portée à un degré de violence qu'on ne ſauroit attribuer à Louis XIV; elle fut l'effet funeſte de l'animoſité de ſes miniſtres. Il en auroit eu horreur s'il en avoit été témoin. Je n'entre point ici dans la queſtion ſi le Roi devoit ſouffrir le Calviniſme dans ſes Etats; ſi deux puiſſantes Religions rivales l'une de l'autre ne ſont pas à la longue plus

dangereuses à un Royaume que ne le seroit l'extirpation de l'une des deux ; si dans l'état où étoient les choses il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, & faire paisiblement & peu-à-peu des prosélytes au Catholicisme à force de bienfaits, que des martyrs au Calvinisme. Ce sont-là, s'il est permis de parler ainsi, de ces problêmes de politique & de religion qui demanderoient une autre plume que la mienne, & un autre écrit que celui-ci. Mais il semble qu'au moins tout le monde convient aujourd'hui que cette persécution (nullement ordonnée par Louis XIV.) fut d'une cruauté qui révolte également la Religion & la justice ; & qu'en applaudissant à la droiture des intentions du Roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi. Quoi qu'il en soit, les sentimens que Christine montre dans sa Lettre lui font honneur, & sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. « Etes » vous bien persuadé, écrivoit-elle au » Chevalier de Terlon, de la sincérité » de ces nouveaux convertis ? . . . . . . » Les gens de guerre sont d'étranges » apôtres . . . . . . Je plains tant d'hon-

» nêtes gens réduits à l'aumône. . . . .
» quoique dans l'erreur ils ſont plus di-
» gnes de pitié que de haine. . . . . Je
» conſidere la France comme un mala-
» de à qui on coupe le bras pour extir-
» per un mal que la patience & la dou-
» ceur auroient guéri ». Elle finit ſa Lettre par oppoſer la conduite de Louis XIV. envers ſes ſujets Proteſtans, à la conduite qu'il tenoit alors envers le Pape. Ce dernier article eſt de trop, ainſi que ſes déclamations ultramontaines contre les Libertés de l'Egliſe Gallicane, & les fameux articles de 1682.

Quoi qu'il en ſoit, Chriſtine trouva très-mauvais que Bayle eût publié cette Lettre, & fut encore plus choquée des réflexions qu'il y avoit jointes pour jetter ſur la converſion de la Reine une eſpece de doute. Ses plaintes furent le ſujet d'une négociation aſſez longue entre le Philoſophe & la Princeſſe, & cette négociation ſe termina à la ſatisfaction réciproque de l'une & de l'autre.

1687. L'affaire des franchiſes qui faiſoit alors tant de bruit en France, n'en faiſoit pas moins à Rome. Chriſtine qui avoit d'abord renoncé à ſon droit, vou-

lut annuller sa rénonciation par le mécontement qu'elle eut de l'insolence des Officiers du Pape qui avoient poursuivi & enlevé un criminel jusque dans sa maison. Mais cette affaire qui se traitoit à Paris avec beaucoup d'appareil, & qui produisoit de la part du Pape des excommunications, & de la part du Parlement des arrêts & des appels au futur Concile, se traitoit plus paisiblement entre Christine & le Pape, par le moyen de leurs Confesseurs. Néanmoins elle fut aussi difficile à accommoder que si Christine eût été redoutable.

Le Prince de Condé étoit mort l'année précédente; Christine dont l'admiration pour ce Prince n'avoit jamais été refroidie par la disgrace, écrivit à la célebre Mademoiselle Scudery pour l'engager à célébrer de son mieux un héros si digne de tous les éloges. On voit dans cette Lettre que Christine envisageoit sa fin avec assez de stoïcisme. « La mort, dit-elle, qui s'approche & » ne manque jamais à son moment, ne » m'inquiette pas, je l'attends sans la » desirer ni la craindre »

Cependant la guerre recommençoit en 1688. Europe. On voit par une des dernieres

Lettres de Christine, qu'elle prévit quelle en seroit l'issue par rapport au roi Jacques II. Ce Prince dont la vie est plus propre à figurer dans une oraison funebre que dans l'histoire, & dont l'esprit persécuteur sera toûjours desaprouvé par un Christianisme bien entendu, avoit été chassé de son thrône pour avoir tourmenté une nation qui le laissoit joüir en paix de ses moines & de ses maîtresses, & pour avoir voulu faire croire aux Anglois par la force, ce qu'il auroit dû leur persuader par son exemple. Réfugié en France, peu estimé dans l'Europe, & en butte aux railleries de la Cour même où il s'étoit retiré, il fit, dit-on, des miracles après sa mort, n'ayant pû faire pendant sa vie celui de remonter sur le thrône. « Voici, écrivoit Christine au sujet de » cette guerre, un grand spectacle ou- » vert qui va faire rire & pleurer bien » des gens. Tout tremble à Rome ex- » cepté moi seule. Ma grande curiosité » est d'observer la contenance de la » Suede ». Toûjours animée contre la France, elle ne paroissoit pas desirer que la Suede s'unît à elle; on prétend aussi que lasse du Pape & des Romains,

elle négocioit alors avec le grand Electeur de Brandebourg une retraite dans ses Etats. Quelques Ecrivains, sans examiner si cette négociation est réelle, en ont conclu qu'elle méditoit de retourner à la Religion Luthérienne: mais Christine, si elle eut en effet ce dessein peu vraissemblable, n'eut pas le tems de l'exécuter. Elle mourut peu de tems 1689.
après avec assez de tranquillité & de philosophie. On a prétendu que sa mort étoit supérieure à celle d'Elisabeth, il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de sa vie. Elle ordonna par son testament qu'on ne mit sur son tombeau que ces mots, *D. O. M. vixit Christina annos LXIII.* La modestie & le faste des inscriptions sont également l'ouvrage de la vanité. La modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses; le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge sur cette regle l'épitaphe de Christine, on trouvera qu'elle n'est que vraie sans être grande. Les inégalités de sa conduite, de son humeur & de ses goûts, le peu de décence qu'elle mit dans ses actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ses connoissances & de son esprit pour rendre

les hommes heureux, sa fierté souvent déplacée, parce qu'elle l'est toûjours quand elle ne produit pas l'estime, ses discours équivoques sur la Religion qu'elle avoit quittée & sur celle qu'elle embrassoit, enfin la vie pour ainsi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas; tout cela doit faire dire d'elle pour tout éloge, qu'elle a vêcu 63 ans.

Je ne dis rien de ses obseques, de sa bibliotheque, de ses tableaux, de ses curiosités, des médailles qui furent frappées à son sujet, & je laisse l'Auteur des Mémoires se livrer avec complaisance à ce détail; j'aime mieux faire mention de deux ouvrages qu'elle composa. L'un intitulé *Pensées diverses*, est comme la plûpart des ouvrages de ce genre, un recueil de lieux communs que souvent même on n'a pas pris la peine de déguiser par un tour épigrammatique. Ce qui est le plus singulier dans cet écrit, ce sont quelques maximes sur la tolérance qu'on y remarque précisément à côté des propositions les plus outrées sur l'infaillibilité du Pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contrepoison des premieres, ne

pourroit-on pas dire que le remede est pire que le mal? L'autre ouvrage de Christine est un éloge d'Alexandre, ce conquérant, l'idole de l'antiquité, l'objet de la critique de notre siecle, qui comme la plûpart des Princes célebres, ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla, ni les satyres que tant de Gens de Lettres en font aujourd'hui, parce qu'ils n'ont rien à en attendre; Christine auroit dû loüer moins ce Prince, & l'imiter davantage, non dans son amour démesuré de la gloire & des conquêtes, mais dans sa grandeur d'ame, dans son talent pour régner, dans la connoissance qu'il eut des hommes, dans l'étendue de ses vûes, & dans son amour éclairé pour les Sciences & pour les Arts.



ESSAI
SUR LA SOCIÉTÉ
DES GENS DE LETTRES
ET
DES GRANDS,

Sur la réputation, ſur les Mécenes, & ſur les récompenſes Littéraires.

Sine irâ & ſtudio, quorum cauſas procul habeo.
Tacit. Ann. L. I. c. 1.

A M****.

*R*ECEVEZ, *mon cher ami, ce fruit de nos converſations Philoſophiques, qui vous appartient comme à moi. Je ne puis mieux l'adreſſer qu'à vous, dont l'exemple prouve ſi bien qu'on peut vivre heureux ſans les Grands, & dont le commerce fait ſentir combien il eſt facile de s'en paſſer. Quelque ſoin que j'aye apporté*

dans cet écrit pour rendre la vérité le moins offenſante qu'il m'a été poſſible, ſans l'affoiblir, je doute qu'il ait le bonheur de plaire à tout le monde. Les Gens de Lettres du moins me ſauront gré de mon courage, les honnêtes gens m'applaudiront, & vous m'en aimerez mieux.



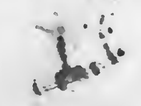
ESSAI SUR LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES ET DES GRANDS,

Sur la réputation, ſur les Mécenes, & ſur les récompenſes Littéraires.

IL n'y a point de peuple qui n'ait été long-tems dans la barbarie, ou plûtôt dans l'ignorance, car il n'eſt pas bien décidé ſi ces deux mots ſont ſynonymes. Notre nation, par une infinité de cauſes, auſſi dangereuſes à développer que faciles à connoître, a été comme toutes les autres long-tems dans les ténébres; elle n'en étoit pas même plus à plaindre, ſi nous en croyons quelques Philoſophes qui veulent nous prouver pour notre édification, que la

nature humaine se déprave à force de lumieres ; opinion que je ne prétends pas soûtenir, mais que je crois assez contagieuse pour entraîner ceux même qui tenteroient de la réfuter. Car quoique les hommes soient à-peu-près semblables dans tous les siecles, soit ignorans, soit éclairés, il faut avouer qu'ils perdent d'ordinaire à être connus ; & l'on a toûjours des Mémoires beaucoup plus détaillés sur les hommes avec qui l'on vit, que sur ceux des siecles passés. J'aime donc mieux croire que les honnêtes gens dont je parle sont dans l'erreur que d'entreprendre de leur prouver qu'ils se trompent, de peur de finir par être de leur avis.

Quoi qu'il en soit, le jour est enfin venu pour nous ; mais comme la nuit avoit été longue, le crépuscule & l'aurore de ce jour ont été longs aussi. Charles V. un des plus sages & par conséquent des meilleurs Princes qui ayent jamais regné, quoique moins célébré dans l'Histoire qu'une foule de Rois qui n'ont été qu'heureux ou puissans, fit quelques efforts pour ranimer dans ses Etats le goût des Sciences. Il fut sans doute assez éclairé pour sentir,



au milieu des troubles qui agitoient ſon Royaume, que la culture des Lettres eſt un des moyens les plus infaillibles d'aſſurer la tranquillité des Monarchies, par une raiſon qui peut rendre au contraire cette même culture nuiſible aux Républiques quand elle y eſt pouſſée trop loin ; c'eſt que l'attrait qui l'accompagne iſole pour ainſi dire les hommes, & les rend froids ſur tout autre objet. Des ſucceſſeurs ou trop bornés ou trop deſpotiques, ſemblerent négliger les vûes ſages de Charles V ; mais le mouvement imprimé ſubſiſta quoique foiblement juſqu'à François premier, qui donna aux eſprits engourdis & languiſſans une nouvelle impulſion. Ce Prince fut, ou aſſez bien né pour aimer les Savans, ou du moins aſſez habile pour les protéger ; car ſans les aimer on les protege quelquefois, & l'intérêt ou la vanité les rend aiſément dupes ſur les motifs des égards qu'on a pour eux : auſſi rien n'a-t-il égalé leur reconnoiſſance pour ce Monarque ; les gens de Lettres comme le peuple, tiennent compte aux Princes des moindres bienfaits ; &, ce qui eſt aſſez remarquable dans l'Hiſtoire de l'eſprit & du

cœur humain, le titre de pere des Lettres semble avoir plus contribué à faire oublier les fautes innombrables de François premier, que le nom bien plus respectable de pere du peuple à effacer celles de Louis XII. L'Histoire paroît avoir mis le premier de ces deux Rois sur la même ligne que son rival de gloire Charles-quint, qui avec beaucoup plus de talens que lui, n'intéressa pas tant de plumes à le célebrer, & qui négligea la vanité futile d'être l'idole de quelques Savans, pour l'honneur moins réel encore & plus funeste d'être la terreur de l'Europe.

La noblesse Françoise toute portée qu'elle est à prendre aveuglément ses Rois pour modeles jusques dans leurs vices, ne montra pas pour les Lettres le même goût que François premier. Peu éloignée du tems où des Héros qui ne savoient pas lire gagnoient des batailles & subjuguoient des provinces, elle ne connoissoit encore d'autre gloire que celle des armes; & c'est ici une de ces circonstances peu fréquentes dans notre Histoire, où la paresse & le préjugé l'ont emporté sur le desir de faire sa cour au Monarque. Le penchant naturel

des

des Courtiſans pour l'ignorance ſe trouva beaucoup plus à ſon aiſe ſous les Rois qui ſuivirent, & qui furent tous protecteurs peu zélés des Lettres ; je n'en excepte ni Charles IX. auteur de quelques vers, dont on n'auroit jamais parlé s'ils n'euſſent été d'un Souverain; ni même Henri IV. qui faiſoit, dit-on, aſſez d'accueil aux Savans, mais qui traitoit à-peu-près auſſi-bien tous ſes ſujets ; parce qu'après avoir conquis ſon royaume, il lui reſtoit à s'aſſurer le cœur de ſes peuples, & que des diſtinctions trop marquées pour un petit nombre d'hommes rares n'euſſent peut-être ſervi qu'à indiſpoſer la multitude.

Néanmoins tandis que d'un côté la puiſſance des Rois s'eſt affermie, de l'autre ce germe de connoiſſance que François premier avoit contribué à faire éclorre fructifioit inſenſiblement dans le centre de la nation, ſans ſe répandre beaucoup vers les extrémités ; c'eſt-à-dire, ni ſur le peuple entierement livré à des travaux néceſſaires pour ſa ſubſiſtance, ni ſur les grands Seigneurs ſuffiſamment occupés de leur oiſiveté & de leurs intrigues. Enfin Louis XIV parut, & l'eſtime qu'il té-

moigna pour les Gens de Lettres donna bien-tôt le ton à une nation accoûtumée à le recevoir de ſes maîtres ; l'ignorance ceſſa d'être l'appanage chéri de la nobleſſe, le ſavoir & l'eſprit mis en honneur franchirent les bornes qu'une vanité mal entendue ſembloit leur avoir preſcrites. La Philoſophie ſur-tout, animée par les regards du Monarque, ſortit, quoique lentement, de l'eſpece de priſon où l'imbécillité & la ſuperſtition l'avoient enfermée ; des préjugés de toute eſpece lui ont cédé peu à peu ſans bruit & ſans violence, parce que le propre de la vraie Philoſophie eſt de ne forcer aucunes barrieres, mais d'attendre qu'elles s'ouvrent devant elle, ou de ſe détourner quand elles ne s'ouvrent pas. Les connoiſſances même qu'elle n'avoit point produites, & les eſprits les moins faits pour elle n'ont pas laiſſé d'en profiter.

Ce génie philoſophique répandu dans tous les Livres & dans tous les Etats eſt l'inſtant de la plus grande lumiere d'un peuple ; c'eſt alors que le corps de la nation commence à avoir de l'eſprit, ou plûtôt, ce qui revient à-peu-près au même, commence à s'apperce-

voir qu'il en manque après deux ſiecles de peines priſes pour lui en donner. C'eſt alors ſur-tout que les Grands commencent à rechercher non-ſeulement les ouvrages, mais la perſonne même des Ecrivains, tant célebres que médiocres; & qu'ils s'empreſſent, au moins par vanité, de donner aux talens des marques d'eſtime, ſouvent plus intéreſſées que ſinceres. Arrachés à leur ſolitude, les Gens de Lettres ſe voyent emportés dans un tourbillon nouveau, où ils ont de fréquentes occaſions de ſe trouver fort déplacés. C'eſt ce que j'ai quelquefois été à portée de ſentir par moi-même: car j'ai fait comme les autres le voyage dont je parle. Il eſt devenu preſque néceſſaire de l'entreprendre, & il l'eſt encore davantage de l'abreger. Les refléxions qu'il m'a ſuggérées feront la matiere de cet écrit. Comme dans des circonſtances pareilles & avec des intérêts ſemblables les hommes voyent à-peu-près les mêmes choſes, je ne doute pas que pluſieurs Gens de Lettres n'ayent fait les mêmes obſervations que moi; tant pis même pour ceux à qui elles ſeront nouvelles: mais la plûpart d'en-

tr'eux ne peuvent rendre ces observations utiles à d'autres, parce qu'ils sont pour ainsi dire établis dans le pays où je n'ai fait que passer, & qu'il faut être de retour chez soi pour parler à son aise des Nations qu'on a parcourues ; je souhaite que mon expérience puisse être de quelque secours à ceux qui me suivront dans la même carriere ; & quand je ne me proposerois pas un but si raisonnable, je serois du moins semblable à la plûpart des voyageurs, assez rassassiés de ce qu'ils ont vû pour n'avoir nulle envie de recommencer, mais assez satisfaits en même tems pour vouloir en entretenir les autres.

Il n'est pas surprenant que la société des Grands ait une espece d'attrait pour les Gens de Lettres. L'utilité réelle ou apparente qu'ils peuvent retirer d'un tel commerce se prévoit assez, & les inconvéniens au contraire ne peuvent être connus que par l'usage de ce commerce même. En effet telle est la nature, disons mieux, telle est la misere de l'amour-propre, que quoiqu'il reçoive souvent de profondes blessures de ce qui ne sembleroit pas devoir l'effleurer, quoiqu'il soit même

beaucoup plus facile à mécontenter qu'à ſatisfaire, il ſe repaît plus aiſément d'avance de ce qui le flattera qu'il ne ſoupçonne ce qui pourra le choquer.

Le premier avantage que les Gens de Lettres trouvent à ſe répandre dans le monde, c'eſt que leur mérite eſt, ſinon plus connu, au moins plus célebré, & qu'ils ſont jugés à un autre tribunal que celui de leurs rivaux. Pour développer & apprétier en même tems cet avantage, il eſt néceſſaire de remonter plus haut & d'examiner d'abord ſur quels principes, & de quelle maniere on tâche de ſe procurer cette eſpèce de gloire qui eſt fondée ſur les talens.

Plus on a d'eſprit, plus on eſt mécontent de ce qu'on en a ; j'en appelle aux gens d'eſprit de tous les tems & de toutes les nations. Il eſt vrai que l'examen qu'ils font d'eux-mêmes eſt tenu fort ſecret ; c'eſt un procès qui ſe plaide & qui ſe juge à huis clos, s'il eſt permis de ſe ſervir de cette expreſſion ; & on ſeroit bien fâché que l'arrêt ſevere qui le décide fut ratifié par la multitude. Au contraire l'eſtime des autres eſt un ſupplément à l'opinion peu

favorable que nous avons de nous-mêmes, c'est un roseau dont l'amour-propre cherche à s'étayer. Il ne peut y avoir que deux sortes d'esprits, qui se suffisent à eux-mêmes en se jugeant; l'extrême génie qui n'existe point, & l'extrême sottise qui n'existe que trop : l'impuissance où se trouve celle-ci de connoître ce qui lui manque supplée à ce qui lui manque en effet ; d'où il résulte que dans la distribution du bien être les sots n'ont pas été les plus mal partagés de la nature.

Je ne crains point que ceux des Gens de Lettres qui ont pris la peine de descendre quelquefois en eux-mêmes & de s'interroger en Philosophes, ne conviennent de la vérité de ce que j'avance. Il en est du mérite d'un homme comme de ses ouvrages, personne ne peut mieux les juger que lui, parce que personne ne les a vûs de plus près, & plus long-tems. C'est pour cette raison que plus la valeur d'un ouvrage est intrinseque & indépendante de l'opinion, moins on s'empresse de lui concilier le suffrage d'autrui ; de-là vient cette satisfaction intérieure si pure & si complette que procure l'étude de la Géo-

métrie ; les progrès qu'on fait dans cette ſcience, le point auquel on y excelle, tout cela ſe toiſe, pour ainſi dire, à la rigueur, comme les objets dont elle s'occupe ; nous n'avons recours à la meſure des autres que dans les cas où cette meſure n'étant pas tout à fait fixée nous eſperons qu'elle pourra nous être favorable. Or dans les matieres de goût & de Belles-Lettres elle ne conſiſte que dans une eſpece d'eſtime, toûjours un peu arbitraire, ſinon dans la totalité, du moins dans une certaine portion que la négligence, les paſſions, ou le caprice ſe donnent la liberté de reſſerrer ou d'étendre. Je ne doute point en conſéquence, que ſi les hommes vivoient ſéparés, & pouvoient s'occuper dans cet état d'un autre objet que de leur propre conſervation, ils ne préféraſſent l'étude des Sciences qu'on appelle exactes à la culture des Sciences agréables ; c'eſt pour les autres principalement qu'on ſe livre à celle-ci, & c'eſt pour ſoi qu'on étudie les premieres. Un Poëte, ce me ſemble, ne ſeroit guere vain dans une île deſerte, au lieu qu'un Géometre pourroit encore l'être.

On concluroit naturellement de ces

refléxions que le desir de la réputation, quelque naturel qu'il soit aux hommes, est assez propre à humilier, quand on l'envisage avec des yeux philosophiques. Mais sans examiner encore une conséquence si sévere, allons plus loin, & suivons toutes les ruses, ou, pour parler le style de Montagne, toutes les *allures* de l'amour-propre.

Quoique jaloux de tromper les autres, il ne veut pas les tromper trop grossierement : car ils pourroient bientôt reconnoître leur erreur, & s'en vengeroient par un mépris souvent aussi injuste que leur estime. D'ailleurs quand l'illusion des autres devroit durer, plus elle seroit grossiere, plus celle de l'amour-propre s'affoibliroit ; le plaisir que nous éprouvons à en imposer aux hommes consiste en partie dans la satisfaction que nous ressentons de voir combien nous leur sommes supérieurs dans la connoissance de nous-mêmes & de nos talens. Mais pour que cette satisfaction soit aussi pure & aussi entiere qu'il est possible, il est important pour nous d'avoir affaire à des juges assez désintéressés pour ne point nous déprimer par des motifs de riva-

lité ou de paſſion, aſſez éclairés pour que nous puiſſions ſuppoſer qu'ils ne prononcent pas ſans examen, & en même tems aſſez ſuperficiels pour que nous n'ayons point à craindre de leur part un jugement trop ſévere.

Voilà, ſi je ne me trompe, la raiſon pour laquelle l'eſtime & l'accueil des Grands ſont ſi recherchés de la plûpart des Gens de Lettres. On ſuppoſe que l'éducation qu'ils ont reçûe, leur a communiqué une certaine portion de lumiere, on trouve du moins ce préjugé aſſez généralement établi, & comme la vanité y voit ſon avantage, elle en profite; car les Philoſophes mêmes fomentent les préjugés qui leur ſont utiles, avec autant d'ardeur qu'ils tâchent de renverſer ceux qui leur nuiſent.

On cherche principalement à mettre dans ſes intérêts ceux d'entre les Grands qui ſans ſe livrer entierement à la profeſſion des Lettres, les cultivent à un certain point, mais qui ne ſongent à faire dépendre de leurs talens ni leur conſidération ni leur fortune; engagés dans une carriere différente, on n'a point à craindre que leurs regards

ne ſoient trop pénétrans. On leur trouve préciſément le degré de lumiere que l'amour-propre peut deſirer pour ſon repos. Néanmoins comme cette eſpece même de demi-connoiſſeurs eſt encore aſſez rare parmi les Grands, on ne ſe borne pas à briguer les éloges de ceux qui paroiſſent les plus éclairés ; on eſt flatté d'en envahir de toute eſpece, parce qu'on eſpere que ceux qui les accordent étant plus répandus, leur approbation entraînera une foule de prôneurs. Les ſuffrages de cette troupe ſubalterne flatteroient peu s'ils étoient iſolés, mais décorés par le ſuffrage principal, non-ſeulement ils font nombre, ils acquierent même une ſorte de prix. L'amour-propre avide de gloire cherche à ſe concilier ceux d'entre les Grands qui ont le plus de ces ſortes d'échos à leurs ordres ; une vanité moins délicate ſe contente de pouvoir placer un ou deux grands noms dans la liſte de ſes approbateurs.

Telle eſt l'utilité vraie ou prétendue que les Gens de Lettres croyent retirer pour leur réputation du commerce des Grands : j'entends par ce mot tous ceux qui ſont parvenus ſoit par leurs

ancêtres ſoit par eux-mêmes à jouir dans la ſociété d'une exiſtence conſidérable ; car la puiſſance du Prince qui dans un Etat auſſi monarchique que le nôtre eſt proprement le ſeul grand Seigneur, a rapproché & confondu bien des états ; l'opulence, ce gage de l'indépendance & du crédit, ſe place volontiers de ſa propre autorité à côté de la haute naiſſance, & je ne ſai ſi on a tort de le ſouffrir ; il ſemble même que les états inférieurs qui ſont privés de l'un & de l'autre de ces avantages cherchent à les mettre ſur la même ligne, pour diminuer ſans doute le nombre des claſſes d'hommes qui ſont au-deſſus de la leur, & rappeller en quelque maniere les différens ordres, à cette égalité ſi naturelle vers laquelle on tend toûjours même ſans y penſer.

Qu'il nous ſoit permis maintenant de peſer de ſang froid, ſans humeur comme ſans flatterie, ces diſpenſateurs de la renommée, & le droit qu'ils s'arrogent ou qu'on leur accorde d'annoncer ſes oracles. Mais avant que d'entrer dans cette diſcuſſion, je crois devoir avertir que mon deſſein n'eſt point ici d'établir des principes ou des faits



absolument généraux ; je reconnois avec plaisir quelques exceptions, la naissance & la fortune n'excluent point les talens comme elles ne les donnent pas.

J'ai osé d'avance appeller préjugé l'opinion qui suppose que les Grands ont eu une meilleure éducation, & doivent par conséquent, toutes choses égales, être des connoisseurs plus éclairés. L'éducation qu'ils reçoivent, toute bornée à l'extérieur, peut leur servir à imposer au peuple, mais non pas à juger les hommes. Quelle fable dans nos mœurs que la Lettre de Philippe à Aristote, le jour de la naissance d'Alexandre * ! Que diroit Socrate de l'éducation publique qu'on donne à notre

* *Les Dieux*, écrivoit Philippe au plus grand génie qu'il eut dans ses Etats, *m'ont donné un fils, & je ne les remercie pas tant de me l'avoir donné, que de me l'avoir donné du tems d'Aristote.* Cette Lettre, qui fait pour le moins autant d'honneur au Prince qu'au Philosophe, doit immortaliser Philippe aux yeux des Sages, bien plus que l'habileté dangereuse avec laquelle il prépara les chaînes de la Gréce ; il y a long-tems que les Philosophes ne reçoivent plus de pareilles Lettres, je ne dis pas des Princes, mais de ceux même qui n'ont aucune espérance de le devenir. Au reste je ne parle ici de l'éducation des Grands qu'en passant, & à cause de son rapport nécessaire à mon sujet. Que de choses il y auroit à dire sur cette importante matiere !

jeune nobleſſe, des puérilités dont on ſe plaît à la nourrir, comme ſi on n'avoit rien de bon à lui apprendre ? Senſible au ſort de ces ames neuves, & par conſéquent ſi propres à recevoir les impreſſions du beau, du grand, & du vrai, il n'auroit que trop d'occaſions de répéter à leurs maîtres cette maxime juſqu'à préſent appliquée aux mœurs ſeules, *que l'enfance ne ſauroit être trop reſpectée* ? Qu'il ſeroit ſur-tout étonné de voir qu'au centre d'une religion auſſi humble que la nôtre, & auſſi faite pour rapprocher les hommes, on affecte de rappeller continuellement à nos jeunes Seigneurs la gloire de leur nom & de leur naiſſance, & qu'on ne trouve point pour les exciter de motifs plus réels & plus nobles ; au lieu de leur redire ſans ceſſe que les autres hommes ſont leurs égaux par l'intention de la Nature, pluſieurs fort au-deſſus d'eux par les talens, & qu'un grand nom pour qui ſait penſer eſt un poids auſſi redoutable qu'une célébrité précoce.

Je ne crains point qu'à cette cenſure malheureuſement trop juſte de l'éducation publique que reçoivent les Grands, on oppoſe les éloges que d'illuſtres per-

ſonnages lui ont donnés ; je répondrois ou qu'ils parloient ſeulement de ce qu'elle pourroit être, ou que s'ils parloient de ce qu'elle étoit de leur tems, elle n'eſt plus reconnoiſſable ; & j'oſerois dire à ces Sages : venez & voyez. Je ne crains point non plus qu'on m'oppoſe quelques génies heureux, dont les talens rares n'ont pû être étouffés par la mauvaiſe culture. J'aimerois autant qu'on prétendît qu'il ne falloit pas réformer les Ruſſes, parce que le Czar étoit né parmi eux.

C'eſt avec ce riche fond d'idées & de lumieres que tant de grands Seigneurs jugent & décrient ce qu'ils devroient reſpecter. Ils n'ont pas même le triſte honneur d'être injuſtes avec connoiſſance. N'ayant ni reçû d'ailleurs, ni acquis par eux-mêmes de principes pour rien apprétier, eſt-il étonnant qu'ils ne ſachent faire ni la différence des ouvrages ni celle des hommes ? L'homme de Lettres qui les voit & qui les flatte le plus, eſt pour eux, quelque médiocre qu'il ſoit, le premier dans ſon genre ; à-peu-près comme les graces d'un Miniſtre ſont pour ceux qui lui font la cour la plus aſſidue. Cet

homme de Lettres eſt leur oracle & leur conſeil ; ils ſont l'écho de ſes déciſions ridicules.

Auſſi eſt-ce un ſpectacle aſſez agréable & aſſez philoſophique que de voir à quel point ils varient dans leurs jugemens ; l'avis courant que leurs complaiſans ont ſoin de leur dicter, eſt toûjours le leur, parce qu'ils n'en ont point à eux : le dernier ouvrage d'un homme célebre qui n'a pas l'avantage de leur plaire eſt toûjours la plus mauvaiſe de ſes productions ; ils ne commencent à lui rendre juſtice que quand une nouvelle production offre un nouvel aliment à la ſatyre ; ils aſſurent alors que dans la précédente le talent ſe montroit encore, mais qu'il n'y a plus rien à attendre d'un eſprit uſé.

Un moyen aſſez efficace de rendre ces Ariſtarques plus circonſpects ſeroit de les engager à donner par écrit leurs avis. Au bout d'un petit nombre d'années, quand la fureur de la cabale & l'eſprit de parti auroient fait place à la déciſion des Sages, ces juges auſſi ignorans que ſéveres ſe trouveroient en contradiction ou avec eux-mêmes ou avec le Public ; car malgré toutes les

injures que l'on dit ſi ſouvent au Public & qu'il mérite quelquefois, il en eſt un qui décide avec connoiſſance & avec équité ; il eſt vrai que ce Public qui juge, c'eſt-à-dire qui penſe, n'eſt pas composé de tous ceux qui prononcent ni même de tous ceux qui liſent ; ſes arrêts ne ſont pas tumultueux, ſouvent il examine encore lorſque la paſſion ou la prévention croyent avoir déjà décidé ; & ſes oracles mis en dépôt chez un petit nombre d'hommes éclairés, preſcrivent enfin à la multitude ce qu'elle doit croire.

C'eſt ſur-tout dans les Gens de Lettres, c'eſt même uniquement parmi eux que ces hommes ſe rencontrent : c'eſt aux perſonnes ſeules de l'Art qu'il eſt reſervé d'apprétier les vraies beautés d'un ouvrage, & le degré de difficulté vaincue ; s'il appartient aux Grands d'en porter un jugement ſain, ce n'eſt qu'autant qu'ils ſeront eux-mêmes Gens de Lettres dans toute la rigueur. Rarement un ſimple amateur raiſonnera de l'Art avec autant de lumiere, je ne dis pas qu'un Artiſte habile, mais qu'un Artiſte médiocre. Et qu'on ne s'imagine pas que le talent facile & ſi com-

mun de faire de mauvais ouvrages qu'-on appelle du terme honnête d'ouvrages *de Société* ſoit un titre ſuffiſant pour acquérir les qualités de juge : ce n'eſt qu'en faiſant uſage de toutes ſes forces qu'on peut parvenir à bien connoître les ſecrets de l'Art, encore ce don n'eſt-il rien moins que prodigué par la nature ; or pour déployer tous les efforts dont on eſt capable, ce n'eſt pas à un petit cercle d'amis ou de complaiſans adulateurs qu'il faut ſe borner lorſqu'on écrit : il faut ou ſe produire au grand jour, ou travailler du moins comme ſi on y devoit paroître. Malheur à tout ouvrage dont l'Auteur ne cherche qu'à paſſer ſon tems, ou à obtenir cinq ou ſix ſuffrages déjà aſſurés avant la lecture. J'en appelle à ces productions avortées que leurs illuſtres Auteurs condamnent avec tant de raiſon à ne point ſortir de l'obſcurité, & que mépriſent tout bas ceux qui les connoiſſent, après les avoir louées tout haut ; j'en appelle ſur-tout à la maniere dont le Public en penſe, lorſque par quelque malheur ou quelque mal-adreſſe de la vanité, elles oſent ſe montrer à la lumiere.

Mais dira-t-on, vous renvoyez donc un homme de Lettres à ſes rivaux pour être jugé, & peut-on eſpérer que la rivalité ſoit équitable, du moins quand ſon jugement ne ſera pas renfermé au-dedans d'elle-même ? Pour répondre à cette objection, je remarque que parmi les Gens de Lettres qui courent une même carriere, comme il eſt différens degrés de talens, il eſt auſſi différentes claſſes ; ces claſſes ſont d'elles-mêmes aſſez marquées, & les Gens de Lettres par une eſpece de convention tacite les forment preſque ſans le vouloir : chacun, je l'avouë, cherche à ſe mettre dans la claſſe la plus élevée qu'il lui eſt poſſible ; mais il n'eſt pas à craindre que les rangs ſoient trop bouleverſés par cette prétention ; car la vanité n'eſt aveugle que juſqu'à un certain degré ; il arrivera ſeulement de-là qu'il y aura moins de claſſes, mais jamais qu'elles ſe confondent en une ſeule : celui ſur-tout qui aſpireroit à la monarchie univerſelle & perpétuelle, quand même il en ſeroit digne, courroit riſque de trouver bien des rebelles ; l'anarchie qui détruit les états politiques, ſoûtient au contraire & fait

subsister la république des Lettres ; à la rigueur on y souffre quelques Magistrats, mais on ne veut point de Rois.

Ces différentes classes ainsi formées, & chacune n'ayant rien à démêler avec ses voisines ; si on n'est pas toûjours équitablement jugé dans sa propre classe, on l'est au moins à-peu-près dans toutes les classes supérieures & inférieures. Qu'on interroge séparément s'il le faut, ces différentes classes, il résultera de la combinaison de leurs suffrages une décision à laquelle on pourra s'en tenir, quand on ne sera pas en état de prononcer pas soi-même ; c'est ainsi que les Généraux sont jugés par le suffrage du soldat & de l'officier subalterne, bien plus équitablement que par celui de leurs rivaux ou de quelques flatteurs à gages. C'est la même chose dans la carriere de la littérature : la décision des connoisseurs peut seulement avoir un effet plus lent, parce qu'elle se trouve d'ordinaire traversée d'un trop grand nombre de décisions injustes & bruyantes. Car il en est de l'esprit & du goût comme de la Philosophie, rien n'est plus rare que d'en avoir, plus impossible que d'en acquérir, &

plus commun que de s'en croire beaucoup. De-là tant de réputations usurpées, du moins pour un tems, qui ne feront jamais rien produire aux talens médiocres, & qui découragent les véritables, qui les humilient même en leur montrant les mains par lesquelles la gloire est distribuée ; de-là cette foule de petites sociétés, & de tribunaux où les grands génies sont déchirés par des gens qui ne sont pas dignes de les lire.

Si la Philosophie pratique, c'est-à-dire cette partie de la Philosophie qui proprement en mérite seule le nom, accompagnoit un peu plus qu'elle ne fait les talens supérieurs, quelle satisfaction ne seroit-ce pas pour eux que les guerres des petites sociétés dont nous parlons, le mépris qu'elles affectent les unes pour les autres ou plûtôt la justice exacte qu'elles se rendent, l'air supérieur & décidé avec lequel elles cassent les arrêts de leurs rivales pour en prononcer d'aussi ridicules, le néologisme enfin qu'elles ont introduit dans nos Livres & dont nos meilleurs Ecrivains ont bien de la peine à se garantir ?

Un tel spectacle considéré avec les yeux d'une raison éclairée & tranquille,

ſeroit plus que ſuffiſant pour conſoler un vrai Philoſophe de la privation d'une multitude de ſuffrages frivoles. Semblable à un Souverain redoutable, inacceſſible aux atteintes par ſa ſupériorité même, il verroit au-deſſous & fort loin de lui des corſaires barbares ſe déchirer les uns les autres après avoir inutilement tenté de cauſer quelque dommage ſur les frontieres de ſes états. Mais les Philoſophes ou plûtôt ceux qui portent ce nom, trop ſemblables aux Souverains, ne peuvent diſſimuler la moindre inſulte ; & le deſir d'en tirer vengeance leur eſt ſouvent beaucoup plus nuiſible que l'inſulte même. C'eſt bien peu connoître l'envie que de croire lui impoſer ſilence en s'y montrant trop ſenſible. Un homme qui ſe ſent digne par ſes talens de devenir célébre n'a qu'à laiſſer faire la voix publique, ne s'empreſſer à lui rien dicter, & attendre ſi l'on peut parler ainſi, que la Renommée vienne prendre ſes ordres ; bientôt elle impoſera ſilence à toutes les voix ſubalternes, comme la force du ſon fondamental dans un bel accord anéantit toutes les diſſonances qui tendent à altérer ſon harmonie. Mais

l'homme de Lettres dont je parle eſt-il aſſez peu Philoſophe pour ſe chagriner de ce qu'on ne lui rend pas juſtice, & aſſez imprudent pour laiſſer éclater ſon chagrin ; l'envie alors redoublera ſes attaques, l'entraînera comme malgré lui dans quelques écarts, & cherchera à lui faire plus de tort par un ridicule qu'il ne pourroit ſe faire d'honneur par d'excellens Ouvrages. En fait de réputation comme en fait de maladies, c'eſt toûjours l'impatience qui nous perd. Combien d'hommes ſupérieurs par leurs talens, à qui l'on pourroit faire avec raiſon le même reproche qui fut fait autrefois bien ou mal-à-propos au Général des Carthaginois : « les Dieux » n'ont pas donné à un ſeul tous les » talens, vous avez celui de vaincre, » mais non celui d'uſer de la victoire ». La renommée eſt une eſpece de jeu de commerce où le haſard fait ſans doute quelques fortunes, mais où le talent procure des gains bien plus ſûrs, pourvû qu'en employant les mêmes ruſes que les fripons on ne s'expoſe point à être démaſqué par eux. Mais on s'accoûtume un peu trop à la regarder comme une loterie toute pure, où il y a

plus de perdans que de gagnans, & où l'on croit faire fortune en fabriquant de faux billets.

Quand je conſidere attentivement l'empire Littéraire, je crois voir une place publique, où une foule d'empiriques montés ſur des tréteaux, appellent les paſſans, & en impoſent au peuple qui commence par en rire, & qui finit par être leur dupe. C'eſt à ce métier que tant d'Ecrivains ſe font une eſpece de nom. Voulez-vous paſſer pour homme d'eſprit? criez au Public que vous l'êtes, vous ſerez d'abord ridicule pour le plus grand nombre, vous en impoſerez pourtant à quelques ſots qui ſe rangeront autour de vous, la foule groſſira peu à peu, & ceux même qui ne vous écoutoient pas, ou finiront par être de l'avis de la multitude, ou ſeront forcés de ſe taire.

Auſſi la réputation de certains hommes de Lettres, miſe en parallele avec leurs Ouvrages & leurs perſonnes, eſt quelquefois pour bien des gens un phénomene extraordinaire, qu'ils ne tentent pas d'expliquer, mais qu'ils ſe croyent obligés d'admettre par reſpect pour ce qu'ils appellent le Public. Je

leur conseille de suivre en pareille occasion l'exemple de ce Physicien, qui voulant expliquer pourquoi les caves sont plus chaudes en hyver qu'en été, dit que cela vient peut-être de telle cause, peut-être de telle autre, & peut-être aussi de ce que cela n'est pas vrai.

Je ne prêcherai point ici aux Gens de Lettres tous ces lieux communs sur le mépris de la gloire, si souvent & si peu sincerement recommandé par les Philosophes. Je ne chercherai point à avilir des motifs qui sans avoir, si l'on veut, un fondement bien réel, sont pourtant la source de tout ce qui s'est fait de grand, d'utile, & d'agréable parmi les hommes : l'estime de ses contemporains & de ses compatriotes est au moins un bien de convention (comme tant d'autres) & si généralement reconnu pour tel, qu'il seroit insensé, inutile & dangereux de vouloir sur ce point détromper personne. Mais comme l'estime publique est l'objet qui fait produire de grandes choses, c'est aussi par de grandes choses qu'il faut l'obtenir ou du moins la mériter, & non l'envahir par des manoeuvres inutiles & basses. Ecrivez, peut-on dire à tous les

Gens de Lettres, comme ſi vous aimiez la gloire ; conduiſez-vous comme ſi elle vous étoit indifférente.

Ces conſidérations ſemblent devoir être principalement utiles à ceux qu'on appelle beaux Eſprits, & dont les Ouvrages étant faits pour être lûs, ſont auſſi plus mal jugés. Elles ſont moins néceſſaires aux Gens de Lettres qui s'occupent des Sciences exactes, & dont le mérite pour être fixé a moins beſoin de la meſure des autres. On en jugeroit néanmoins tout autrement à voir les reſſorts qu'ils font jouer pour obtenir des ſuffrages plus éclatans qu'éclairés, la haine envenimée qu'ils ſe portent & qu'ils n'ont pas même la prudence de tenir ſecrette ; ces hommes ſi foibles ſe font pourtant appeller Philoſophes, comme ſi la Philoſophie avant de régler à ſa maniere & bien ou mal le ſyſtème du monde, ne devoit pas commencer par nous-mêmes, & nous apprendre à mettre le prix à chaque choſe. On place ordinairement la haine des Poëtes après celle des femmes ; je ne ſai ſi on ne feroit pas bien de placer entre deux, ou peut-être à la tête, celle des hommes dont je parle.

Une mauvaise épigramme fait quelquefois toute la vengeance d'un Poëte, celle de nos Sages est plus constante & plus réfléchie ; quoiqu'elle n'ait quelquefois pour objet que de placer dans la liste de ses partisans une femme de plus, qui se croit un personnage pour avoir subi l'ennui de lire des Ouvrages de Physique sans les entendre.

Je suis bien éloigné de croire que ce portrait doive s'étendre sur tous ceux qui courent la noble carriere des Sciences ; je le suis encore plus d'en vouloir faire à personne d'application particuliere ; ce seroit avilir & défigurer par la satyre un écrit que je voudrois uniquement consacrer à la vertu, à l'avantage des Lettres & à la vérité. Les peintures générales sont les seules que la Philosophie & l'humanité doivent se permettre : il est vrai que comme on pense rarement à se les appliquer, elles ne sont pas aussi utiles qu'elles devroient l'être ; mais les portraits isolés & ressemblans le sont encore moins.

Pour éviter un pareil reproche, tirons le rideau sur ces tristes fruits de l'accueil qu'on fait dans le monde aux Savans. Quand je dis les Savans, je

n'entends pas par-là ceux qu'on appelle Erudits ; c'eſt une nation juſqu'ici aſſez peu connue, peu nombreuſe, peu commerçante, & qui certainement n'en eſt pas plus blâmable. Nos Phyſiciens & nos Géometres ne feroient-ils pas bien de l'imiter ? Leur travail en profiteroit ; il feroit moins de bruit, & n'en ſeroit peut-être que meilleur. Un étranger a fait un livre intitulé *de la charlatanerie des Savans* ; ce titre promet beaucoup ; je ne connois point l'ouvrage ; ſi par malheur il n'étoit pas bon, ce ne ſeroient point les Mémoires qui auroient manqué à l'Auteur, ce ſeroit l'Auteur qui auroit manqué aux Mémoires ; mais s'il n'a pas voyagé en France il a privé ſon livre d'un excellent chapitre.

A examiner les choſes ſans prévention, pourquoi préfere-t-on à un Erudit qu'on néglige, un Phyſicien & un Géometre qu'on entend encore moins, & qui apparemment n'en amuſe pas davantage ? L'opinion & l'uſage établi ont certainement beaucoup de part à une préférence ſi arbitraire. Qui eſt-ce qui a mis durant quelque tems les Géometres ſi fort à la mode parmi nous ?

On regardoit comme une chose décidée, qu'un Géometre transporté hors de sa sphere ne devoit pas avoir le sens commun : il étoit facile de se détromper par la lecture de Descartes, de Hobbes, de Pascal, de Leibnitz, & de tant d'autres ; mais on ne remontoit pas jusque-là ; combien de gens pour qui ces grands hommes n'ont jamais existé ! En Angleterre, on se contentoit que Newton fût le plus grand génie de son siecle ; en France, on auroit aussi voulu qu'il fût aimable. Enfin un Géometre qui avoit dans son Corps une réputation méritée, & dont la Prusse a privé la France, s'est trouvé par hasard posséder dans un degré peu commun cet agrément dans l'esprit qu'il orne par des qualités plus réelles, mais dont on fait tant de cas aujourd'hui, & que la Géométrie ne peut pas plus ôter quand on l'a, que les Belles-Lettres ne peuvent le donner quand on ne l'a pas. Tout-à-coup nos yeux se sont ouverts comme à un phénomene extraordinaire & nouveau : on a été tout étonné qu'un Géometre ne fût pas une espece d'animal sauvage. Bientôt comme on n'observe guère de milieu

dans ſes jugemens, tout Géometre s'eſt vû indiſtinctement recherché ; il eſt vrai que cette manie a duré peu, non parce qu'on a reconnu que c'étoit une manie, mais parce qu'aucune manie ne dure dans notre nation. Elle ſubſiſte cependant encore quoique foiblement. Mais à la place de nos Géometres il me ſemble que je ne ſerois pas fort flaté de l'accueil qu'ils reçoivent. Les éloges qu'on leur donne ne ſont jamais que relatifs à l'idée peu favorable qu'on avoit d'eux. C'eſt un grand Géometre, dit-on, & c'eſt pourtant un homme d'eſprit ; louanges aſſez humiliantes dans leur principe & ſemblables à celles que l'on donne aux grands Seigneurs. Ces derniers raiſonnent-ils paſſablement ſur un ouvrage de Science ou de Belles-Lettres, on ſe récrie ſur leur ſagacité ; comme ſi un homme de qualité étoit obligé par état d'être moins inſtruit qu'un autre ſur les choſes dont il parle ; en un mot on traite en France les Géometres & les grands Seigneurs à-peu-près comme on fait les Ambaſſadeurs Turcs & Perſans ; on eſt tout ſurpris de trouver le bon ſens le plus ordinaire à un homme qui n'eſt ni François ni Chré-

tien, & en conséquence on recueille de sa bouche comme des apophtegmes les sotises les plus triviales. En vérité si on démêloit les motifs des éloges que prodiguent les hommes, on y trouveroit bien de quoi se consoler de leurs satyres & peut-être même de leur mépris.

Je ne quitterai point cette matiere sans faire aussi quelques refléxions sur les causes de l'empressement que nous affectons pour les étrangers. Je m'écarte en cela d'autant moins de mon sujet, qu'étant aujourd'hui bien reçus partout, principalement lorsqu'ils sont riches & d'un grand nom, ils forment dans le monde comme une classe particuliere qui mérite d'être observée, & dont les gens de Lettres cherchent aussi à tirer parti pour cette réputation qu'ils ont si fort à cœur.

Quand on considere avec attention les étrangers transplantés parmi nous, & qu'on rapproche leurs personnes des éloges que nous leur prodiguons, on découvre rarement d'autres motifs à ces éloges, qu'une prévention ridicule en notre faveur, jointe à l'envie de rabaisser nos compatriotes. Je serois fâ-

ché pour les Anglois, que nous affectons de louer par préférence, qu'ils fussent la dupe de ces motifs ; on m'accusera peut-être de leur revéler ici le secret de l'Etat, mais je ne crois pas faire un grand crime. Quoi qu'il en soit, j'avoue qu'avec tout le cas que je fais de leur personne, j'en fais encore plus de leur nation, & que je suis aussi peu curieux d'un Anglois à Paris que je le serois d'un François à Londres. Tel Milord arrive ici avec une réputation très-méritée, qui ne paroît dans la conversation qu'un homme assez ordinaire ; c'est qu'on peut être un grand homme d'Etat, traiter éloquemment en sa propre langue dans les assemblées de sa nation des matieres importantes qu'on a étudiées toute sa vie, & balbutier dans une langue étrangere parmi des sociétés dont on ne connoît ni les usages, ni les intérêts, ni les ridicules, ni la frivolité.

C'est aux gens de Lettres, il faut l'avouer, que la nation Angloise est principalement redevable de la fortune prodigieuse qu'elle a faite parmi nous. Inférieure à la nation Françoise dans les

choses de goût & d'agrément, mais supérieure soit par le mérite, soit au moins par le grand nombre d'excellens Philosophes qu'elle a produits, elle nous a communiqué peu-à-peu dans les ouvrages de ses Ecrivains cette précieuse liberté de penser dont la raison profite, dont quelques gens d'esprit abusent, & dont les sots murmurent. Aussi tant de plumes Françoises ont célébré l'Angleterre que leurs éloges semblent avoir calmé la haine nationale, de notre part du moins; car il faut convenir que sur ce point nous sommes un peu en avance avec eux, & qu'ils ne nous rendent pas fort exactement les louanges que nous leur donnons; cette réserve, pour le dire en passant, ne seroit-elle pas un aveu de notre supériorité? Du moins l'honneur qu'ils nous font de venir chercher en France nos goûts, nos airs, & jusqu'à nos préjugés, est une sorte d'éloge tacite & involontaire, dont la vanité Françoise doit s'accommoder mieux que d'aucun autre. Il semble que nous soyons actuellement dans une espece d'échange avec l'Angleterre; instruits & éclairés par elle, nous commençons à l'emporter, à lui tenir tête

du moins pour les Sciences exactes, & elle vient d'un autre côté puiſer dans nos entretiens & dans nos livres, le goût, l'agrément, la méthode qui manque à ſes productions. Prenons garde qu'elle ne ſurpaſſe bientôt ſes maîtres.

Nos gens de Lettres qui ont tant contribué à la manie & au progrès de l'*Anglicisme* n'ont que de trop bonnes raiſons de protéger & de reſpecter leur ouvrage; ils ſe flattent que la conſidération qu'ils témoignent aux étrangers ſera payée du même prix; que ces étrangers de retour chez eux célébreront leurs admirateurs, & feront connoître à la France par leurs écrits des tréſors qu'elle poſſédoit quelquefois *incognito* & ſans oſtentation. C'eſt là ſans doute faire prendre le grand tour à la renommée; mais le chemin le plus long eſt en ce cas le moins orageux, & pourvû que la renommée arrive enfin, on ſe réſoud à prendre patience.

Quelquefois on ſe rend étranger ſoi-même à ſa patrie : on met trois cent lieues entre ſoi & l'envie après avoir lutté en vain contr'elle. Mais on ne penſe pas que cette diſtance qui affoiblit les traits de la ſatyre refroidit en-

core bien plus l'amitié que la haine ; & qu'à l'égard des liaisons qui ont commencé dans l'éloignement, elles ne sont que trop souvent détruites par la présence. Ainsi on ne fait par cette démarche qu'affoiblir le zele des partisans qu'on avoit chez soi, & dans le pays où l'on se retire, pour aller chercher dans ce pays même de nouveaux ennemis. On a beau se flater que les étrangers sont une espece de postérité vivante dont le suffrage impartial en imposera à des compatriotes aveugles ou de mauvaise foi ; on ne pense pas que plus on se rapproche des étrangers, plus ils perdent ce caractere de postérité, pour lequel la distance des lieux est du moins nécessaire, au défaut de la distance des tems. Devenus en quelque maniere compatriotes, ils en adoptent les passions, parce qu'ils en ont les intérêts ; l'extrême supériorité ne peut entierement étouffer la voix de l'envie ; & il faut attendre qu'on ne soit plus pour recevoir sa récompense de cette postérité réelle, devant laquelle la jalousie s'éclipse, & tous les petits objets disparoissent.

Pour terminer ces refléxions, je sou-

haiterois que quelque Auteur célebre voulût nous décrire philoſophiquement le temple de la renommée littéraire. Je vais en attendant un plus habile Architecte préſenter à mes Lecteurs l'idée que je m'en ſuis formée.

On arriveroit à ce vaſte temple par une forêt immenſe, une eſpece de labyrinte ſemé de petits ſentiers tortueux & fort étroits, où deux voyageurs ne pourroient ſe rencontrer ſans que l'un des deux renversât l'autre. Au milieu de la forêt & en face du temple ſeroit une grande & unique avenue infeſtée de brigands, & peu fréquentée d'ailleurs ſinon par quelques hommes aſſez redoutables pour leur réſiſter, ou pour les tenir en reſpect pendant leur marche. La renommée, eſpece de ſpectre composé de bouches & d'oreilles ſans yeux, une fauſſe balance dans une main, & une trompette diſcordante dans l'autre, feroit entrer pêle-mêle dans le temple une partie des voyageurs; là tous les états ſeroient confondus, tandis que le reſte des aſpirans empreſſé d'entrer & repouſſé par la juſtice ou par la fortune, feroit retentir les environs du temple de ſaty-

res contre ceux qui y seroient renfermés. Le sanctuaire ne seroit peuplé que de morts qui n'y auroient point été pendant leur vie, ou de vivans qu'on en chasseroit presque tous après leur mort. Quelques bons livres en entier se trouveroient dans ce sanctuaire, & quelques feuillets détachés d'un plus grand nombre : mais au-dehors du temple on liroit le simple titre d'une infinité d'autres, affiché à toutes les colomnes du portique & présenté par des colporteurs à gage à tous les passans, à-peu-près comme le font aux portes de nos spectacles les billets des farceurs & des empiriques que nous recevons sans les lire.

Voilà, ce me semble, les principes d'après lesquels on peut apprétier cette réputation que les gens de Lettres croyent acquérir dans la société des Grands. Il est encore une autre espece d'avantage qu'ils croyent trouver dans ce commerce ; c'est ce qu'ils appellent considération, & qu'il ne faut pas confondre avec la réputation ; celle-ci est principalement le fruit des talens ou du savoir faire ; celle-là est attachée au rang, à la place, aux richesses, ou

en général au beſoin qu'on a de ceux à qui on l'accorde. L'abſence ou l'éloignement loin d'affoiblir la réputation lui eſt ſouvent utile ; l'autre au contraire toute extérieure ſemble attachée à la préſence. Eſſayons d'enviſager cette importante matiere ſous un point de vûe philoſophique.

Tous les hommes, quoiqu'en diſe l'imbécillité, la flaterie ou l'orgueil, ſont égaux par le droit de la nature : le principe de cette égalité ſe trouve dans le beſoin qu'ils ont les uns des autres, & dans la néceſſité où ils ſont de vivre en ſociété ; mais l'égalité naturelle eſt en quelque maniere détruite par une inégalité de convention qui en diſtinguant les rangs preſcrit à chacun un certain ordre de devoirs extérieurs ; je dis *extérieurs* ; car les devoirs intérieurs & réels ſont d'ailleurs parfaitement égaux pour tous quoique d'une eſpece différente. En effet pour ne parler que des états extrêmes, le Souverain doit la juſtice au dernier de ſes ſujets auſſi rigoureuſement que celui-ci lui doit l'obéiſſance.

Trois choſes diſtinguent principalement les hommes, les talens de l'eſprit,

la naissance & la fortune : on ne doit point être étonné que je commence par les talens. C'est en effet dans eux que consiste la vraie différence des hommes. Cependant s'il étoit question de régler la supériorité sur ce qui contribue le plus au bonheur, sur ce qui rend plus indépendant des autres, & les autres plus dépendans de nous, sur ce qui donne en un mot le plus d'amis apparens, & le moins d'envieux déclarés, la fortune devroit avoir la premiere place. Pourquoi néanmoins dans l'ordre de l'estime publique les talens lui sont-ils préférés? C'est qu'ils ont le précieux avantage d'être une ressource certaine qu'on ne peut jamais enlever, & que les malheurs ne font que rendre plus sûre & plus prompte; c'est qu'une nation est principalement redevable aux talens de l'estime des étrangers, & du bonheur qu'elle a d'attirer chez elle une foule de voisins équitables & jaloux.

Mais si dans l'ordre de l'estime les talens marchent avant la naissance & la fortune, en revanche ils ne suivent l'une & l'autre que de fort loin dans l'ordre de la considération extérieure.

Cet uſage tout biſarre & peut-être tout injuſte qu'il eſt, eſt pourtant fondé ſur quelques raiſons ; car il eſt impoſſible que tous les hommes admettent ſans des motifs au moins plauſibles un préjugé onéreux au plus grand nombre. Voici, ce me ſemble, quel en eſt le principe.

Les hommes ne pouvant être égaux, il eſt néceſſaire pour que la différence entre les uns & les autres ſoit aſſurée & paiſible, qu'elle ſoit appuyée ſur des avantages qui ne puiſſent être ni diſputés ni niés ; or c'eſt ce qu'on trouve dans la naiſſance & dans la fortune. Pour apprétier l'une & l'autre il ne faut que ſçavoir compter des titres & des contrats, & cela eſt bien plûtôt fait que de mettre des talens à leur place. La diſparité qui eſt entr'eux, ne ſera jamais unanimement reconnue, ſurtout par les parties intéreſſées. On eſt donc convenu que la naiſſance & la fortune ſeroient le principe le plus marqué d'inégalité parmi les hommes, par la même raiſon que tout ſe décide dans les compagnies à la pluralité des voix, quoique ſouvent l'avis du plus grand nombre ne ſoit pas le meilleur.

Voilà pourquoi la considération & la renommée ne vont point nécessairement ensemble ; un homme de Lettres plein de probité & de talens est sans comparaison plus estimé qu'un Ministre incapable de sa place, ou qu'un grand Seigneur deshonoré. Cependant qu'ils se trouvent ensemble dans le même lieu, toutes les attentions seront pour le rang, & l'homme de Lettres oublié pourroit dire alors comme Philopœmen, *je paye l'intérêt de ma mauvaise mine.* En vain m'objectera-t-on les honneurs rendus à Corneille, qui avoit, dit-on, sa place au théatre, & qui étoit salué dès qu'il se montroit, par toute l'assemblée ; je réponds ou que ce fait est exagéré, ou qu'on faisoit acquitter à ce grand homme dans le particulier la préférence que la nation lui accordoit en public.

Il est si vrai que la considération tient beaucoup plus à l'état qu'aux talens, que de deux hommes de Lettres même, celui qui est le plus sot & le plus riche est ordinairement celui à qui on marque le plus d'égards. Si les talens sont justement choqués de ce partage, c'est à eux seuls qu'ils doivent s'en prendre ; qu'ils cessent de prodiguer leurs hom

mages à des gens qui croyent les honorer d'un regard, & qui ſemblent les avertir par les démonſtrations de leur politeſſe même qu'elle eſt un acte de bienveillance plûtôt que de juſtice; qu'ils ceſſent de rechercher la ſociété des Grands malgré les dégoûts viſibles ou ſecrets qu'ils y rencontrent, d'ignorer les avantages que la ſupériorité du génie donne ſur les autres hommes, de ſe proſterner enfin aux genoux de ceux qui devroient être à leurs pieds? Un homme de mérite me paroît jouer en cette occaſion le rôle d'Achille à la cour de Scyros; heureux quand il peut trouver un Ulyſſe aſſez habile pour l'en tirer; mais où ſont les Ulyſſes?

Les gens de Lettres qui font leur cour aux Grands, forment différentes claſſes; les uns ſont eſclaves ſans le ſentir, & par conſéquent ſans remede; d'autres s'indignant du perſonnage deſagréable auquel on les force, ne laiſſent pas de le ſupporter conſtamment par l'avantage qu'ils ſe flatent d'en retirer pour leur fortune; c'eſt leur faire grace que de les plaindre : ils pourroient facilement ſe convaincre par eux-mêmes que ce moyen de parvenir

à la fortune est encore plus long qu'il n'est sûr, & considérer par combien de complaisances ou de bassesses ils achetent le plus petit service. Une troisieme classe peu nombreuse, renferme ceux, qui après avoir formé le matin le projet sincere d'être libres, recommencent le soir à être esclaves, & qui tout à la fois audacieux & timides, nobles & intéressés, semblent rejetter d'une main ce qu'ils tâchent de saisir de l'autre. Le peu de consistance de leurs sentimens & de leurs démarches en fait comme des especes d'amphibies mal décidés, qui ne cesseront jamais de l'être. Enfin dans la derniere classe à mon avis la plus blâmable sont ceux qui après avoir encensé les Grands en public, les déchirent en particulier, & font parade avec leurs égaux d'une Philosophie qui ne leur coûte guère. Cette classe est beaucoup plus étendue qu'on ne pourroit se l'imaginer. Elle ressemble à ces sectes de Philosophes anciens qui après avoir été en public au temple donnoient en particulier des ridicules à Jupiter; avec cette différence que les Philosophes Grecs & Romains étoient forcés d'aller au temple, &

que rien n'oblige les nôtres à offrir d'encens à perſonne. Je ne fais pas le même reproche à ceux qui ne vivroient avec les Grands que pour leur dire la vérité. C'eſt là ſans doute le plus beau rôle qu'on puiſſe jouer auprès des hommes. Mais méritent-ils qu'on en coure les riſques ?

Lucien, qu'on peut appeller le Swift des Grecs, parce qu'il ſe moquoit de tout comme lui ; même de ce qui n'en valoit pas la peine, nous a laiſſé un écrit aſſez énergique ſur les gens de Lettres qui ſe dévouent au ſervice des Grands. Le tableau qu'il en a fait ſeroit digne d'être placé à côté de celui d'Apelle ſur la calomnie. * « Figurez-vous, » dit-il, la fortune ſur un trône élevé, » environné de précipices, & autour » d'elle une infinité de gens qui s'em- » preſſent d'y monter, tant ils ſont » éblouis de ſon éclat. L'eſpérance ri- » chement parée ſe préſente à eux pour » guide, ayant à ſes côtés la tromperie » & la ſervitude ; derriere elle le tra- » vail & la peine (j'y aurois ajoûté l'ennui fils de l'opulence & de la gran-

* *Voyez* l'article *Calomnie* dans le ſecond volume de l'Encyclopédie.

deur) tourmentent ces malheureux, & » enfin les abandonnent à la vieillesse » & au repentir ». Je suis fâché que ce même Lucien, après avoir dit que la servitude chez les Grands prend le nom d'amitié, ait fini par accepter une place au service de l'Empereur, & qui pis est, par s'en justifier assez mal. Aussi se compare-t-il lui-même à un Charlatan enrhumé qui vendoit un remede infaillible contre la toux. Lucien avoit commencé par être Philosophe : la réputation de ses ouvrages le fit rechercher : elle n'auroit dû servir qu'à rendre sa retraite plus sévere ; car la Philosophie est comme la dévotion, c'est reculer que de n'y pas faire des progrès : il se livra à l'empressement qu'on eut pour lui, devint homme du monde sans s'en appercevoir, & finit par être courtisan.

Le Sage en rendant à la naissance & à la fortune même les devoirs que la société lui prescrit, est en quelque sorte avare de ces devoirs ; il les borne à l'extérieur, parce qu'un Philosophe sait ménager & non pas encenser les préjugés de sa nation, & qu'il salue les idoles du peuple quand on l'y oblige,

mais ne va pas les chercher de lui-même. Se trouve-t-il dans cette néceſſité très-rare de faire ſa cour que des motifs puiſſans & louables peuvent impoſer quelquefois ? Enveloppé de ſes talens & de ſa vertu, il rit ſans colere & ſans dédain du perſonnage qu'il eſt alors obligé de faire. L'homme de qualité qui n'a que ſes ayeux pour mérite n'eſt tout au plus aux yeux de la raiſon qu'un vieillard en enfance qui auroit fait autrefois de grandes choſes ; ou plûtôt c'eſt un homme à qui les autres ſont convenus de parler une certaine langue, parce qu'une perſonne du même nom a eu quelques années auparavant ou du génie, ou du pouvoir, ou des richeſſes, ou de la célébrité, ou ſeulement du bonheur & de l'adreſſe.

Le Sage n'oublie point ſur-tout que s'il eſt un reſpect extérieur que les talens doivent aux titres, il en eſt un autre plus réel que les titres doivent aux talens & ſur lequel on ne ſe méprend pas quand on en eſt digne. Mais combien de Gens de Lettres pour qui la ſociété des Grands eſt un écueil ! Si elle ne va pas juſqu'à la familiarité & à cette égalité parfaite hors de laquelle

tout commerce est sans douceur & sans ame, la distance humilie parce qu'on a de fréquentes occasions de la sentir ; & si la familiarité s'y joint c'est pis encore, c'est la fable du lion avec lequel il est dangereux de jouer. Un homme de Lettres forcé par des circonstances singulieres à passer ses jours auprès d'un Ministre, disoit de lui avec beaucoup de vérité & de finesse, *il veut se familiariser avec moi, mais je le repousse avec le respect.*

Parmi les grands Seigneurs les plus affables, il en est peu qui se dépouillent avec les Gens de Lettres de leur grandeur vraie ou prétendue jusqu'au point de l'oublier tout-à-fait. C'est ce qu'on apperçoit sur-tout dans les conversations où l'on n'est pas de leur avis. Il semble qu'à mesure que l'homme d'esprit s'éclipse, l'homme de qualité se montre, & paroisse exiger la déférence dont l'homme d'esprit avoit commencé par dispenser. Aussi le commerce intime des Grands avec les Gens de Lettres ne finit que trop souvent par quelque rupture éclatante ; rupture qui vient presque toûjours de l'oubli des égards réciproques auxquels on a manqué de

part ou d'autre, peut-être même des deux côtés.

J'avouerai cependant, par égard pour la vérité, & non par aucun autre motif, qu'il eſt quelques grands Seigneurs qui méritent d'être exceptés : & ſi je ne craignois que leur nom & leur éloge ne devînt une ſatyre indirecte & injuſte de ceux que j'omettrois ſans les connoître, j'aurois le courage de les nommer ici. Le reſpect qu'on leur témoigne eſt d'autant plus ſincere que l'attachement en eſt le principe, & d'autant plus juſte qu'ils ne penſent pas à l'exiger ; leur familiarité ſans maſque & ſans orgueil n'a rien de ſuſpect, parce qu'elle eſt le fruit de l'eſtime qu'ils ont pour les talens, & du plaiſir réel qu'ils trouvent dans la ſociété des Gens de Lettres. En effet cette ſociété eſt réellement la plus utile & la plus noble que puiſſe deſirer un homme qui penſe. Si les connoiſſances adouciſſent l'ame, elles l'élevent auſſi ; l'une de ces qualités eſt même la ſuite de l'autre, & il faut convenir malgré les reproches fondés qu'on fait aux Gens de Lettres que non-ſeulement ils ſont ſupérieurs aux autres hommes par les lumieres, mais

qu'ils sont aussi en général moins vicieux dans leurs sentimens & dans leurs procédés. Comme leurs desirs sont plus bornés, ils sont un peu plus délicats sur les moyens de les satisfaire, & un peu plus reconnoissans de ce qu'on fait pour eux; car moins la reconnoissance a de devoirs à remplir, plus elle est scrupuleuse à s'en acquitter. M. Fouquet fut abandonné dans sa disgrace de tous ceux qui lui devoient leur fortune; deux hommes de Lettres seuls lui resterent fideles, la Fontaine & Pélisson; sans doute le nombre auroit pû en être plus grand, & je suis fâché de ne pouvoir joindre à ces deux noms ceux de Moliere & du grand Corneille. Mais enfin les Gens de Lettres se distinguerent en cette occasion; & je suis surpris que dans une conjoncture peu éloignée le Directeur de l'Académie Françoise n'ait pas rappellé avec complaisance une époque si glorieuse aux Lettres & aux descendans de ce Ministre.

Concluons de tout ce que nous venons de dire que les seuls grands Seigneurs dont un homme de Lettres doive desirer le commerce, sont ceux qu'il peut traiter & regarder en toute sûreté

comme

comme ſes égaux & ſes amis, & qu'il doit ſans exception fuir tous les autres. Philoxene après avoir entendu des vers de Denys le Tyran, diſoit, *qu'on me remene aux carrieres* ; combien de Gens de Lettres arrachés à leur obſcurité, & tombés tout-à-coup dans un cercle de courtiſans, devroient dire preſque en entrant : *qu'on me remene à ma ſolitude*. Je n'ai jamais compris pourquoi l'on admire la réponſe d'Ariſtipe à Diogene ; *ſi tu ſavois vivre avec les hommes, tu ne vivrois pas de légumes*. Diogene ne lui reprochoit point de vivre avec les hommes, mais de faire ſa cour à un tyran. Ce Diogene qui bravoit dans ſon indigence le conquérant de l'Aſie, & à qui il n'a manqué que de la décence pour être le modele des ſages, a été le Philoſophe de l'antiquité le plus décrié, parce que ſa véracité intrépide le rendoit le fleau des Philoſophes même ; il eſt en effet un de ceux qui ont montré le plus de connoiſſance des hommes, & de la vraie valeur des choſes. Chaque ſiecle & le nôtre ſur-tout auroient beſoin d'un Diogene, mais la difficulté eſt de trouver des gens qui ayent le courage de l'être, & des gens qui

ayent le courage de le souffrir.

Parmi les Grands qui paroissent faire cas des Gens de Lettres, ceux qui ont quelques prétentions au bel esprit, forment une espece singuliere ; la vanité leur a donné ces prétentions, l'orgueil les empêche de les montrer indifféremment à tout le monde. Malgré cette lumiere générale dont se glorifie notre siecle philosophe, il est encore bien des gens, & bien plus qu'on ne croit, pour qui la qualité d'Auteur ou d'homme de Lettres n'est pas un titre assez noble. Il faut avouer que la nation Françoise a bien de la peine à secouer le joug de la barbarie qu'elle a porté si longtems. Cela ne doit point surprendre ; la naissance étant un avantage que le hasard donne, il est naturel non-seulement de vouloir en jouir, mais encore de lui subordonner tous ceux dont l'acquisition est plus pénible. La paresse & l'amour-propre se trouvent également bien de ce partage.

Je sais que la plûpart des Grands se récrieront contre un tel reproche ; mais qu'ils interrogent leur conscience, qu'ils nous laissent même examiner leurs discours, & nous demeurerons

convaincus que le nom d'homme de Lettres est regardé par eux comme un titre subalterne qui ne peut être le partage que d'un état inférieur ; comme si l'art d'instruire & d'éclairer les hommes n'étoit pas après l'art si rare de bien gouverner le plus noble appanage de la condition humaine.

Pour se convaincre de ce que j'avance, il suffira de faire attention à l'espece d'accueil qu'on fait dans le monde aux Gens de Lettres. Il est à-peu-près de même genre que celui qu'on fait à certaines professions agréables, qui demandent sans doute des talens, mais qu'en les recherchant même nous affectons de rabaisser, comme nous honorons d'autres états, sans savoir pourquoi. L'ennui veut jouir du talent, & la vanité trouve moyen de le séparer de la personne. C'est ce qui fait que le rôle des Gens de Lettres est après celui des Gens d'Eglise le plus difficile à jouer dans le monde ; l'un de ces deux états marche continuellement entre l'hypocrisie & le scandale ; l'autre entre l'orgueil & la bassesse.

Faudra-t-il donc que les gens de Lettres renoncent tout-à-fait à la société

des Grands ? Indépendamment des exceptions que j'ai mises plus haut à cette regle, quelques considérations particulieres obligent encore de la modifier & de la restraindre.

Ceux des Gens de Lettres à qui le commerce du monde ne peut être d'aucune utilité pour les objets de leurs études, doivent se borner aux Sociétés (de quelque espece qu'elles puissent être) où ils trouvent dans les douceurs de la confiance & de l'amitié un délassement nécessaire. A quoi serviroient à un Philosophe nos conversations frivoles, sinon à lui retrécir l'esprit, & à le priver d'excellentes idées qu'il pourroit acquérir par la méditation & par la lecture ? Ce n'est point à l'hôtel de Rambouillet que Descartes a découvert l'application de l'Algebre à la Géométrie, ni à la Cour de Charles II. que Newton a trouvé la gravitation universelle ; & pour ce qui regarde la maniere d'écrire, Malebranche qui vivoit dans la retraite, & dont les délassemens n'étoient que des jeux d'enfant, n'en est pas moins par son style le modele des Philosophes.

Il n'en est pas de même de ceux qu'-

on appelle beaux eſprits. Pour peindre les hommes dans un Ouvrage d'imagination, il faut les connoître ; faits comme ils ſont, on ne doit pas ſe flatter de les deviner, tant pis du moins pour qui les devine : le commerce du monde eſt donc abſolument néceſſaire à cette portion des Gens de Lettres. Mais il ſeroit à ſouhaiter du moins qu'ils fuſſent ſimples ſpectateurs dans cette ſociété forcée, & ſpectateurs aſſez attentifs pour n'avoir pas beſoin de retourner trop ſouvent à une comédie qui n'eſt pas toûjours bonne à revoir ; qu'ils aſſiſtaſſent à la piece comme le parterre qui juge les Acteurs, & que les Acteurs n'oſent inſulter : qu'en un mot ils y fuſſent à-peu-près dans le même eſprit qu'Apollonius de Thyane alloit autrefois à Rome du tems de Néron, pour voir de près, diſoit-il, quel animal c'étoit qu'un tyran.

Il eſt à deſirer encore que ceux de nos Ecrivains qui entreprennent, ſoit dans une piece de théâtre, ſoit dans un autre ouvrage la peinture de leur ſiecle, ne ſe bornent pas à en emprunter le jargon. Ils croiroient faire l'hiſtoire des hommes, & ne feroient que celle

de la Langue. C'est à ce langage entortillé, impropre & barbare, qu'on prétend reconnoître aujourd'hui les Auteurs qui fréquentent ce qu'on appelle la bonne compagnie, mais à qui cette fréquentation, quoiqu'on en dise, est très-funeste, & dont la maniere d'écrire vaudroit beaucoup mieux, comme l'expérience le prouve, s'ils vivoient dans une société moins brillante.

Il n'est donné qu'à un petit nombre d'hommes rares de se préserver de cette contagion; mais il est très-singulier que les Gens de Lettres, faits pour étudier, pour connoître, & pour fixer la Langue, soient presque tacitement convenus entr'eux de prendre sur ce point la loi des Grands, à qui ils devroient la donner. Dans le tems que notre Langue n'étoit encore, grace aux Tribunaux d'esprit, qu'un mêlange bisarre de bas & de précieux, les grands Ecrivains la devinoient pour ainsi dire, en proscrivant de leurs Ouvrages les tours & les mots qu'ils sentoient devoir bientôt vieillir: c'est ce que Pascal a fait dans ses Provinciales, ouvrage qu'on croiroit de nos jours, quoique compo-

ſé il y a près de cent ans. Aujourd'hui que notre Langue ſe dénature & ſe dégrade, les grands Ecrivains la devineront de même, en proſcrivant de leurs écrits le ramage éphemere de nos Sociétés. Peut-être deviendra-t-il enfin ſi ridicule, que nos Auteurs ſe trouveront plus ridicules encore de l'avoir adopté, & qu'ils en reviendront au vrai & au ſimple. Peut-être auſſi cet heureux tems ne reviendra-t-il jamais. Il y a bien de l'apparence que ce ſont des circonſtances pareilles qui ont corrompu ſans retour la langue du ſiecle d'Auguſte.

Un des principaux inconvéniens de la ſociété des Grands & des Gens de Lettres, & pourtant un des principaux moyens par leſquels ceux-ci eſperent parvenir à l'eſtime & à la conſidération, eſt cette fureur de protéger qui produit parmi nous ce qu'on appelle des Mécenes. Que le favori d'Auguſte ſeroit ſurpris de voir ſon nom ſi ſouvent profané, & le ton rampant que les Gens de Lettres prennent avec ceux qui le portent? Horace écrivoit à Mécene, c'eſt-à-dire au plus grand Seigneur du plus grand Empire qui fût jamais, ſur un ton d'égalité qui faiſoit

honneur à l'un & à l'autre; & dans notre Nation si éclairée, si polie, & qui se prétend si peu esclave, un homme de Lettres qui parleroit à son *protecteur* comme Horace parloit au sien, seroit blâmé de ses confreres même. La forme trop ordinaire de nos Epîtres dédicatoires est une des choses qui ont le plus avili les Lettres. Presque toutes rétentissent de l'honneur que les Grands font aux Lettres en les aimant, & nullement de l'honneur & du besoin qu'ils ont de les aimer. Il semble que la bassesse & la fausseté ayent été jugés les attributs nécessaires de ces sortes d'ouvrages, comme si des louanges données avec noblesse n'étoient pas plus flateuses pour celui qui les reçoit, & plus honorables pour celui qui les donne.

Faut-il s'étonner après cela que tant de talens médiocres, mais humbles, soient élevés au dépens du génie? L'Orphée de notre Nation, qui en faisant changer si rapidement de face à la Musique Françoise, a préparé une révolution qu'il ne tient qu'à nous d'entrevoir, n'est-il pas, pour ne point chercher d'autres exemples, l'objet de la

haine & de la perſécution d'un grand nombre de Mécenes, ſans avoir d'autre crime auprès d'eux, que d'être ſupérieur à leurs protégés? Il eſt vrai qu'à l'exception d'un petit nombre de grands Seigneurs aſſez heureux pour ſentir tout le prix du talent de cet homme célebre, & aſſez courageux pour le dire, les autres n'ont pas la ſatisfaction de voir le public ratifier leur avis, & finiſſent au contraire par ſouſcrire d'aſſez mauvaiſe grace au jugement de la Nation; jugement qu'ils auroient prévenu (ſans ſavoir pourquoi) ſi l'illuſtre Artiſte avoit daigné faire ſemblant de les conſulter ſur ſa Muſique. Ses ſuccès & ſa gloire ſont un exemple bien ſenſible de ce que nous diſions plus haut, que l'autorité des Gens de Lettres l'emporte à la longue: c'eſt à leur ſuffrage qu'il doit, après lui-même, la réputation dont il jouit malgré la cabale & l'envie. Ce n'eſt pas que j'approuve le fanatiſme de quelques-uns de ſes admirateurs; l'eſtime du ſage eſt plus tranquille; mais c'eſt le propre des grands talens de faire des fanatiques, & il faut s'attendre à en rencontrer dans un ſiecle où c'eſt une eſpece d'heroïſme que

de célébrer les génies supérieurs, comme on doit s'attendre à faire naître des enthousiastes, des flagellans & des convulsionnaires dans les sectes qu'on persécute.

Il ne faut pas s'étonner que les petits talens, plus à portée de l'esprit & de l'ame du commun des hommes, soient ce qu'ils aiment par préférence. Corneille pour la consolation des grands génies qui le suivront, a été constamment persécuté par presque tous les amateurs de son tems, dont Scuderi & Boisrobert étoient les héros. Cela devoit être : ce n'est point dans une antichambre que l'on apprend à dire, à penser, & à faire de grandes choses ; & Corneille plus répandu auroit été plus loué, mais n'eut jamais fait Polieucte. Racine à qui peut-être il n'a manqué pour surpasser Corneille que d'avoir vêcu comme lui, n'a pas laissé d'avoir des adversaires à combattre ; cet esprit de courtisan qu'il possédoit trop, & qui sans Athalie, Phedre, & Britannicus, seroit une espece de tache à sa gloire, ne l'a pas empêché d'essuyer bien des chagrins de la part de ceux dont Pradon étoit l'esclave & l'idole.

Ce doit être néanmoins une conſolation pour les talens perſécutés, que de voir avec quelle ſatisfaction le public ſe plaît à caſſer les arrêts des prétendus gens de goût ; c'eſt preſque une chûte ſûre pour un ouvrage que leur eſtime ; ils croyent en annonçant les talens de leurs protégés, inſpirer pour eux une prévention favorable ; la Nation au contraire pour qui toute occaſion d'exercer ſa liberté eſt précieuſe, & qui s'apperçoit qu'on veut ſurprendre ou enlever de force ſon ſuffrage, ſe trouve dès-là moins diſpoſée à l'accorder. Il en eſt de même des ouvrages annoncés qu'on attend depuis long-tems ; le public ne vit pas d'eſpérance ; plus elle a été longue, plus il veut que les effets y répondent, & malheur à qui le vient fruſtrer de ſon attente. Ce n'eſt point à toute cette oſtentation ſi ridicule & ſi inutile que l'on doit la réuſſite d'un ouvrage. C'eſt à des amis éclairés & ſéveres qu'on en fait juges dans le ſecret, qui n'approuvent que quand ils ne ſauroient faire autrement, & aux avis deſquels on défere avec docilité.

Je n'ai juſqu'à préſent parlé que des

amateurs qui se bornent à appuyer les Gens de Lettres de leur puissant crédit & de leur foible suffrage ; j'entends ici par crédit, celui qui se réduit à procurer des admirateurs, & non celui qui a le courage de tenir tête à des adversaires puissans. L'expérience ne prouve que trop que les talens persécutés n'ont rien à attendre de ce côté-là, & que les ennemis chassent bien-tôt les protecteurs. Mais les Gens de Lettres s'imaginent peut-être qu'ils trouveront plus de ressource dans les lumieres de certains amateurs, qu'on peut diviser en deux classes.

La premiere renferme ceux qui se connoissent assez pour n'oser paroître au grand jour, mais qui ne se bornent pas, comme la plûpart de leurs confreres, à commander durant leur digestion du sublime à un Poëte, ou des découvertes à un Savant ; ils ont de plus la prétention d'éclairer leurs courtisans, de leur fournir des plans d'ouvrages, & de les diriger dans l'exécution. Je suis surpris qu'un protégé n'ait pas le courage de leur dire ce que disoient à Colbert quelques Négocians qu'il instruisoit, *laissez-nous faire* ; ce

Colbert aſſez grand homme pour ne parler que de ce qu'il entendoit, & pour donner ſur le commerce des avis utiles, l'étoit aſſez en même tems pour trouver bon que des gens plus éclairés que lui s'en tinſſent à leurs propres lumieres.

Dans la ſeconde claſſe des Mécenes ſont ceux qui aſpirent eux-mêmes à la gloire d'être Auteurs. Il en eſt peu à qui cette entrepriſe ne réuſſiſſe, grace à l'adulation qui les encenſe : ne fuſſent-ils que les peres adoptifs d'un ouvrage médiocre publié ſous leur nom, cent plumes s'empreſſeroient à le célébrer; depuis les Héros juſqu'aux Therſites de la Littérature, tout leur crieroit qu'ils ont produit un chef-d'œuvre : n'euſſent-ils fait qu'un almanach, on leur démontreroit qu'ils ont trouvé le ſyſtème du monde.

C'eſt principalement à certains Journaliſtes étrangers que ce reproche s'adreſſe; (car je n'oſe croire que parmi ceux de France, il y en ait aucun qui le mérite). D'une main ils élevent à la médiocrité puiſſante des ſtatues d'argile, & de l'autre ils font de vains efforts pour mutiler les ſtatues d'or des

grands hommes sans protection & sans crédit. Dans leurs mémoires périodiques qu'on peut appeller comme M. de Voltaire appelle l'histoire, d'immenses archives de mensonge & d'un peu de vérité, presque tout est loué excepté ce qui merite de l'être. Aussi le bien qu'ils disent des mauvais Livres les décrédite encore plus que le mal qu'ils voudroient faire aux bons. On pourroit comparer les Journalistes dont je parle, à ces mercenaires subalternes établis pour lever les droits aux portes des grandes villes, qui visitent sévérement le peuple, laissent passer avec respect les grands Seigneurs, permettent la contrebande à leurs amis, la font très-souvent eux-mêmes, & saisissent en revanche pour contrebande ce qui n'en est pas. On ne doit point au reste exiger des Critiques une injustice aussi basse que la flaterie; mais il est au moins permis de les exhorter à distinguer l'ouvrage & l'Auteur.

Il est une derniere sorte d'amateurs qui méritent avec quelque raison d'être plus considérés que les autres, & qu'on peut regarder comme des protecteurs plus réels de la Littérature; ce sont ceux qui cherchent à contribuer au

progrès des Sciences & des Arts par leurs bienfaits. Je plains les Gens de Lettres à qui leur fortune rend néceſſaire une reſſource ſi triſte & ſi dangereuſe; c'eſt à eux de mettre au moins dans leur conduite tant de dignité & de nobleſſe que ce ſoit au bienfaiteur même à leur avoir obligation. Je paye avec uſure à votre pere le bien qu'il m'a fait, diſoit Xenocrate à un de ſes diſciples ; car je ſuis cauſe qu'il eſt loué de tout le monde.

Feu M. l'Abbé de Saint-Pierre, cet homme dont les écrits pouvoient être les rêves d'un homme de bien, mais dont l'hiſtoire très-philoſophique ſeroit réellement pour notre ſiecle une eſpece de rêve, ſe privant autrefois en faveur de M. Varignon d'une portion conſidérable de ſa fortune, lui diſoit : *Je ne vous donne pas une penſion, mais un contrat; parce que je ne veux pas que vous dépendiez de moi.* Eſpece d'héroïſme bien digne d'être propoſé pour modele à tous les bienfaiteurs. Ce n'eſt qu'à ce prix qu'on mérite de l'être ; mais combien peu voudroient d'un pareil titre à de pareilles conditions ?

Quelle leçon que l'exemple de M. l'Abbé de Saint-Pierre pour certains

bienfaiteurs souvent aussi avares que vains, qui se croyent les peres de la Littérature pour quelques bienfaits très-légers fort au-dessous de leur fortune, & qu'ils prennent même le soin de divulguer secrettement? Quand on oblige d'honnêtes gens, on doit laisser parler en eux la reconnoissance, elle sait s'imposer à elle-même des lois séveres. Mais les hommes sont si attentifs à saisir tout ce qui peut leur donner de la supériorité sur leurs semblables, qu'un bienfait accordé est regardé pour l'ordinaire comme une espece de titre, une prise de possession de celui qu'on oblige, un acte de souveraineté dont on abuse pour mettre quelque malheureux dans sa dépendance. On a beaucoup écrit & avec raison contre les ingrats, mais on a laissé les bienfaiteurs en repos, & c'est un chapitre qui manque à l'histoire des Tyrans.

Aussi l'étroit nécessaire est-il pour une ame bien née le plus grand obstacle à la fortune. L'indigence absolue mene bien plus sûrement aux places & aux richesses; parce qu'en forçant à l'esclavage, elle y accoûtume. Que l'orgueil & le despotisme des bienfaiteurs

rendent les bienfaits redoutables, & quelquefois humilians! Quel mal ne font-ils pas aux talens même de ceux qu'ils obligent? Les bienfaits baſſement reçus, communiquent à l'ame un aviliſſement qui dégrade inſenſiblement les idées, & dont les écrits ſe reſſentent à la longue: car le ſtyle prend la teinture du caractere. Ayez de la hauteur dans les ſentimens, votre maniere d'écrire ſera ferme & noble. Je ne nie pas qu'il puiſſe y avoir des exceptions à cette regle, comme il y en a à tout; mais ces exceptions ſeroient une eſpece de phénomene.

Les Romains diſoient; *du pain & des ſpectacles*: qu'il ſeroit à deſirer que tous les Gens de Lettres euſſent le courage de dire; *du pain & la liberté*: je parle de liberté non-ſeulement dans leurs perſonnes, mais auſſi dans leurs écrits; je ne la confonds pas avec cette licence condamnable qui attaque ce qu'elle devroit reſpecter: le vrai courage eſt celui qui combat les ridicules & les vices, ménage les perſonnes, & obéit aux lois. LIBERTÉ, VÉRITÉ, & PAUVRETÉ, (car quand on craint cette derniere on eſt bien loin des deux autres)

voilà trois mots que les Gens de Lettres devroient toûjours avoir devant les yeux, comme les Souverains celui de POSTÉRITÉ.

Parmi les différens Mécenes de notre siecle, il s'en trouve qui étant parvenus à la fortune par les Lettres, ou par ce qui leur ressemble, prennent sous leur protection d'autres hommes de Lettres, moins riches & quelquefois plus éclairés qu'eux. A voir la maniere dont ils les traitent, on seroit tenté de croire que le mot de République des Lettres est bien mal imaginé; rien n'est moins républicain que leur conduite & leur maniere d'agir envers leurs semblables. Ils paroissent persuadés qu'eux seuls méritent d'être riches; & dans le tems même où ils se plaignent de leur indigence au milieu d'un bien très-honnête, parlez-leur d'un homme de Lettres qui possede à peine le nécessaire, ils ne manquent pas de le trouver fort à son aise. Tu as raison, leur eût répondu Diogene, mais je voudrois te voir seulement un jour à ma place.

Les Mécenes dont je parle ont pour maxime qu'un homme de Lettres doit

être pauvre. La raiſon qu'ils en donnent eſt que la néceſſité aiguiſe le génie, & que l'opulence l'engourdit & en affoiblit l'exercice; mais leur véritable motif eſt d'avoir par ce moyen une cour plus nombreuſe & plus de bouches pour les flatter.

J'avoue qu'ils en ſont quelquefois punis. Il n'eſt pas abſolument ſans exemple de voir ces deſpotes de la Littérature, célébrés par les Etrangers & par les François, ſurvivre pour la frayeur de leurs ſemblables, à leur réputation Littéraire, lorſqu'ils ceſſent par le changement des circonſtances, de pouvoir faire ni bien ni mal.

C'eſt d'après ce même principe de la dépendance prétendue où doivent être les Gens de Lettres, qu'on a vû s'établir dans quelques célebres Académies l'eſprit de deſpotiſme qui y régne, & qui j'oſe le dire auroit été funeſte aux progrès des Sciences, ſans les talens ſupérieurs de pluſieurs membres de ces compagnies; car dans un état deſpotique les vertus de citoyen ſont des vertus de dupe: mais il faut ſavoir être dupe quelquefois, & il ſe trouve toûjours des gens aſſez bien nés pour

l'être. Le Cardinal de Richelieu avoit donné à l'Académie Françoise une forme très-simple & très-noble, mais aussi c'étoit le Cardinal de Richelieu. Il sentit malgré le système de despotisme dont il étoit rempli, & qu'il étendoit si loin, que la forme Démocratique convenoit mieux qu'aucun autre à un Etat tel que la république des Lettres qui ne vit que de sa liberté; cet homme rare qui connoissoit le prix des talens, voulut que dans l'Académie Françoise l'esprit marchât sur la même ligne à côté du rang & de la noblesse, & que tous les titres y cédassent à celui d'homme de Lettres. Il voulut que cette Académie fut presque entierement composée des bons Ecrivains de la nation, pour la décorer aux yeux des Sages, d'un petit nombre de grands Seigneurs, pour la décorer aux yeux du peuple; que ces derniers vinssent remplir seulement les places que les grands Ecrivains laisseroient vuides; qu'ainsi dans l'Académie Françoise les préjugés servissent à honorer le talent, & non le talent à flater les préjugés, & qu'on eût sur-tout l'attention d'en exclure ceux qui prétendant être à la fois grands

Auteurs & grands Seigneurs, ne ſeroient ni l'un ni l'autre. Il n'imaginoit pas qu'un jour certaines gens duſſent être choqués de ſe voir dans l'Académie Françoiſe entre Deſpréaux & Racine, place dont Mécene ſe ſeroit fait honneur & qu'il n'eût occupée qu'avec modeſtie. En un mot le Cardinal de Richelieu vit ſans peine qu'il étoit trop dangereux d'établir dans les Compagnies Littéraires un eſprit d'inégalité capable d'y entretenir le trouble, de rebuter les grands talens, de remplir à la longue ces Sociétés illuſtres de gens médiocres à qui le titre d'Académicien eſt néceſſaire, & de rendre les récompenſes Littéraires trop dépendantes du caprice & de l'envie.

Ces récompenſes au reſte ne ſont pas ſi néceſſaires qu'on le croit aux progrès des Lettres, même dans notre nation. Corneille, la Fontaine & beaucoup d'autres ont été ſans elles, & ſans elles apparemment Racine auroit fait ſes Tragédies & Deſpréaux ſon Art Poëtique; ſans elles notre ſiecle a produit la Henriade, l'Eſprit des Lois, Hippolyte & Aricie, & pluſieurs beaux Ouvrages des mêmes Auteurs & de

quelques autres. Les grands talens n'ont besoin pour se développer d'aucun autre principe que de l'impulsion de la Nature. C'est elle & non la fortune qui force un grand homme à l'être. C'est elle qui au milieu des guerres civiles a peuplé la Flandre de Peintres habiles & pauvres. C'est elle qui a donné à l'Italie tant d'Artistes célebres dont un petit nombre a vécu dans l'opulence.

On se tromperoit néanmoins si on avançoit sans restriction que les récompenses mal distribuées découragent toûjours les génies supérieurs : elles sont bonnes quelquefois à faire produire de grandes choses à ceux qui ne les obtiennent pas, ils travaillent non dans l'espoir d'y parvenir, mais dans la vûe de les mériter. Telle est l'utilité principale de ces récompenses, sur-tout lorsqu'elles sont répandues pêle-mêle & à pleines mains. Ne desirons donc point qu'on en tarisse la source. Le découragement que cette conduite introduiroit du moins pour un tems parmi les Gens de Lettres, seroit à mon avis un plus grand mal que les hommages & l'espece d'idolatrie à laquelle l'intérêt les oblige ; & je ne veux point ref-

ſembler à cet Empereur inſenſé qui fit brûler la Bibliotheque de Conſtantinople, parce que les Gens de Lettres de ſon Empire avoient de la dévotion aux Images. Je crois ſeulement que les récompenſes devroient être moins fréquentes ; ce ſeroit le moyen qu'elles fuſſent diſtribuées plus à propos ; l'œconomie eſt plus éclairée que la profuſion. Par-là les hommes ſeront remis plus à leur place, les graces devenues moins faciles à obtenir ne ſeront plus diſputées que par ceux qui pourront les mériter ; & les Ecrivains, les Philoſophes, les Artiſtes célebres, trouveront d'ailleurs dans l'eſtime de leur nation un prix aſſez flateur pour attendre patiemment d'autres récompenſes, ou pour faire rougir ceux qui les en priveroient.

Mais ce que les Grands ne doivent point oublier quand ils veulent faire du bien aux Lettres, c'eſt que la conſidération perſonnelle eſt la récompenſe la plus réelle des talens, celle qui met le prix à toutes les autres ou même qui en tient lieu. C'eſt à elle que la Gréce a dû les grands hommes qu'elle a produits en tout genre ; c'eſt la faveur la

plus précieuſe que les Lettres reçoivent aujourd'hui d'un Monarque qui occupe le thrône avec les lumieres & les vertus de Julien ſans en avoir la ſuperſtition. L'indifférence de Charles-Quint pour les Lettres, tranſmiſe à ſes deſcendans, ſemble être une des principales cauſes qui ont retardé les progrès de l'eſprit dans les pays de ſa dépendance. La Pruſſe par une raiſon contraire ſera redevable à FRÉDÉRIC des progrès qu'elle va faire dans les Sciences & dans les Arts. Supérieur aux préjugés, le ſeul mérite chez ce Monarque diſtingue les hommes. La lumiere & la vérité, ſi néceſſaires & ſi cachées à la plûpart des Princes, mais qu'il aime & qu'il connoît parce qu'il en eſt digne, ſont le fruit de la liberté ſage & nullement licentieuſe qu'il accorde aux Lettres. Les talens, le malheur & la Philoſophie donnent des droits à ſes bontés. Son goût pour les Sciences & pour les beaux Arts, eſt d'autant plus éclairé, d'autant plus vrai, & d'autant plus louable, qu'il ne prend rien ſur des ſoins plus importans, & qu'il ſait être Roi avant toute autre choſe. Auſſi les éloges qu'il reçoit ne

ne ſe bornent pas au ſuffrage de ſes ſujets ; ratifiés par toute l'Europe, dont la voix unanime eſt la pierre de touche du mérite des Souverains, ils le ſeront par le jugement des ſiecles futurs qu'on peut lui annoncer d'avance parce qu'il n'a point à le redouter. Puiſſe-t-il recevoir cet hommage foible, mais déſintéreſſé, d'un homme de Lettres dont la flaterie n'a point encore avili la plume, qui n'aura peut-être jamais l'honneur de l'approcher, que l'amitié retient dans ſa patrie, parce qu'elle lui tient lieu de fortune, & qui ne veut de lui que ſon eſtime.

Que ne puis-je pour l'honneur de notre nation en dire autant de tous nos Mécenes ! Mais la vérité & la juſtice s'oppoſent à la bonne volonté que j'ai pour eux. Je puis proteſter au moins de n'avoir voulu appliquer à aucun en particulier les refléxions critiques qu'on pourra trouver dans cet Ecrit ; ſi contre mon intention, quelqu'un croyoit s'y reconnoître, je n'aurois d'autre réponſe à lui faire que celle de Protogene à Démétrius ; *je ne puis croire que vous faſſiez la guerre aux Arts* ; car une protection mal entendue, eſt une véri-

table guerre qu'on fait aux talens. Heureux au moins les Gens de Lettres s'ils reconnoissoient enfin, que le moyen le plus sûr de se faire respecter, est de vivre unis & presque renfermés entr'eux ; que par cette union ils parviendront sans peine à donner la loi au reste de la nation sur les matieres de goût & de Philosophie ; que la véritable estime est celle qui est distribuée par des gens dignes d'être estimés eux-mêmes ; que la charlatannerie enfin est une farce qui dégrade le spectateur & l'acteur ; & que la soif de la réputation & des richesses est une des causes qui contribueront le plus parmi nous à la décadence des Lettres.

Tels sont les refléxions & les voeux d'un Ecrivain sans manége, sans intrigue, sans appui, & par conséquent sans espérance, mais aussi sans soins & sans desirs. Je sai que les faux intérêts des hommes s'opposeront toûjours à leur intérêt véritable, & ce pourroit bien être la république de Platon que je propose ici ; en ce cas je ne serai pas le premier Missionnaire qui avec des talens médiocres, de très-bonnes intentions, des raisons encore meilleu-

res & une conduite conforme à ſa doctrine, aura eu le malheur de ne convertir perſonne. Mon exemple quoique par lui-même peu perſuaſif, & peu capable d'en impoſer, ſera peut-être enfin ſuivi par quelqu'un de nos beaux-Eſprits les plus célebres & les plus répandus. Je ne doute point qu'échappé à cette mer orageuſe, que je n'ai fait qu'entrevoir, il ne puiſſe dire aux Gens de Lettres avec beaucoup de fruit & de vérité ;

Parcite oves nimium procedere, non bene ripæ
Creditur : ipſe aries etiam nunc vellera ſiccat.



ESSAI
DE TRADUCTION
DE
QUELQUES MORCEAUX
DE TACITE.



EXCERPTA

EX TACITI OPERIBUS.

ANNAL. I. 1.

URBEM ROMAM à principio reges habuere. Libertatem, & Consulatum L. Brutus instituit. Dictaturæ ad tempus sumebantur: neque Decemviralis potestas ultra biennium, neque Tribunorum militum consulare jus diu valuit. Non Cinnæ, non Sullæ longa dominatio: & Pompeii Crassique potentia, cito in Cæsarem; Lepidi, atque Antonii arma, in Augustum cessere. Qui cuncta discordiis civilibus fessa, nomine Principis sub imperium accepit.

TRADUCTION DE QUELQUES MORCEAUX DE TACITE.

*Préface des Annales de Tacite *.*

ROME fut d'abord gouvernée par des Rois. Brutus lui donna la liberté & les Consuls. On créoit au besoin des Dictateurs passagers. Le pouvoir des Décemvirs ne dura que deux ans ; les Tribuns consulaires cesserent bien-tôt. Cinna & Sylla régnerent peu : le sort des armes fit passer rapidement l'autorité, de Pompée & de Crassus à César, de Lepide & d'Antoine à Auguste. Ce Prince prit les rênes d'un Etat épuisé par les guerres civiles, & s'en rendit Souverain sous le nom de chef.

* Les Annales de Tacite contenoient depuis la fin du régne d'Auguste jusqu'à la fin du régne de Néron. Une partie en est perdue.

Sed veteris populi Romani prospera vel adversa, claris scriptoribus memorata sunt: temporibusque Augusti dicendis non defuere decora ingenia, donec gliscente adulatione deterrerentur. Tiberii, Caiique, & Claudii, ac Neronis res, florentibus ipsis, ob metum falsæ; postquam occiderant, recentibus odiis compositæ sunt. Inde consilium mihi, pauca de Augusto, & extrema tradere: mox Tiberii principatum, & cætera; sine ira & studio, quorum causas procul habeo.

ANN. II. 70. III. 1. & seq.

CÆSAR paulisper ad spem erectus; dein fesso corpore, ubi finis aderat, adsistentes amicos in hunc modum alloquitur: Si fato concederem, justus mihi dolor etiam adversus deos esset, quod me parentibus, liberis, patriæ, intra juventam præmaturo exitu raperent: nunc scelere Pisonis & Plancinæ interceptus, ultimas preces pectoribus vestris relinquo, re-

Des Auteurs illuſtres ont fait connoître la gloire & les malheurs de l'ancien peuple Romain ; l'hiſtoire même d'Auguſte a été écrite par de grands génies, juſqu'aux tems où la néceſſité de flater les condamna au ſilence. A l'égard de Tibere, de Caïus, de Claude, & de Néron, la crainte diſſimula leurs vices tant qu'ils regnerent, la haine encore récente les exagera dès qu'ils eurent les yeux fermés. J'écrirai donc en peu de mots la fin du régne d'Auguſte, puis celui de Tibere & de ſes ſucceſſeurs ; ſans fiel & ſans baſſeſſe : mon caractere m'en éloigne & les tems m'en diſpenſent.

Mort de Germanicus, & ſes ſuites.

GERMANICUS * eut une légere eſpérance de guérir. Mais bien-tôt il ſentit ſes forces s'affoiblir & ſa fin s'approcher : ſes amis étoient autour de lui & il leur tint ce diſcours : « Si

* Germanicus étoit fils de Tibere par adoption. Il mourut en Syrie à Epidaphne fauxbourg d'Antioche. On croit que Tibere, jaloux de ſa gloire, l'avoit fait empoiſonner par Piſon, & que Plancine, femme de Piſon, étoit complice.

feratis patri ac fratri, quibus acerbitatibus dilaceratus, quibus insidiis circumventus, miserrimam vitam pessimâ morte finierim. Si quos spes meæ, si quos propinquus sanguis, etiam quos invidia erga viventem movebat; illacrymabunt, quondam florentem, & tot bellorum superstitem, muliebri fraude cecidisse. Erit vobis locus querendi apud senatum, invocandi leges. Non hoc præcipuum amicorum munus est, prosequi defunctum ignavo questu; sed quæ voluerit meminisse, quæ mandaverit exsequi: flebunt Germanicum etiam ignoti: vindicabitis vos, si me potius quam fortunam meam fovebatis. Ostendite populo Romano divi Augusti neptem, eandemque conjugem meam: numerate sex liberos. Misericordia cum accusantibus erit: fingentibusque scelesta mandata, aut non credent homines, aut non ignoscent. Juravere amici, dextram morientis contingentes, spiritum ante quam ultionem amissuros.

» une mort naturelle m'enlevoit, je » pourrois avec quelque justice me » plaindre des Dieux même, de me » voir arraché dans la fleur de mon » âge à ma patrie & à ma famille. Mais » immolé aujourd'hui par le crime de » Pison & de Plancine, c'est à vos » cœurs que je confie mes dernieres » prieres. Allez apprendre à mon pere » & à mon frere les chagrins cruels » qu'on m'a fait souffrir, les embûches » qu'on m'a tendues, & la mort funes-» te qui termine ma vie infortunée. » Ceux que les liens du sang & mes es-» pérances m'ont attachés, ceux même » que l'envie avoit indisposés contre » moi, pleureront le sort d'un jeune » Prince qui n'a survécu à tant de com-» bats que pour périr au milieu de sa » gloire par la méchanceté d'une fem-» me. Reclamez la justice du Sénat; in-» voquez les lois. Le principal devoir » de l'amitié n'est pas d'honorer par de » vains regrets celui qu'on a perdu, » mais de se souvenir de ses dernieres » volontés & de s'y conformer. Les in-» différens même pleureront Germani-» cus; vous le vengerez, si vous l'ai-» miez plus que sa fortune. Montrez

Tum ad uxorem versus, per memoriam sui, per communes liberos oravit, exueret ferociam, sævienti fortunæ submitteret animum; neu regressa in urbem æmulatione potentiæ validiores irritaret. Hæc palam, & alia secreto, per quæ ostendere credebatur metum ex Tiberio. Neque multo post extinguitur, ingenti luctu provinciæ & circumjacentium populorum. Indoluere exteræ nationes regesque; tanta illi comitas in socios, mansuetudo in hostes; visuque & auditu juxta venerabilis, cum magnitudinem & gravitatem summæ fortunæ retineret, invidiam & arrogantiam effugerat.

» aux Romains la petite-fille d'Auguste
» mon épouse : Comptez en leur pré-
» sence mes six enfans. Vous rendrez
» intéressant le personnage d'accusa-
» teur ; & si les accusés supposent un
» ordre cruel, ou on ne les croira pas,
» ou ils ne seront pas moins punis ».
Les amis du Prince mourant lui tou-
chant la main, jurerent de périr ou de
le venger.

Se tournant alors vers son épouse,
il la conjura par les enfans qu'elle lui
avoit donnés & par le souvenir qu'el-
le lui devoit, d'adoucir sa fierté, de se
soûmettre avec courage à la mauvaise
fortune, & de ne point irriter ses maî-
tres après son retour à Rome en leur
disputant l'autorité. A ces discours pu-
blics, il joignit, dit-on, des avis se-
crets de se défier de Tibere. Peu de
tems après il expira, laissant dans une
désolation profonde la province entie-
re & toutes les nations qui l'environ-
noient. Les Etrangers & leurs Rois le
pleurerent ; tant ce Prince aimable pour
les alliés, humain envers les ennemis,
inspiroit de vénération par ses discours
& par sa présence seule ; n'ayant con-
servé de la grandeur suprême que la

Funus sine imaginibus & pompa, per laudes, & memoriam virtutum ejus celebre fuit. Et erant qui formam, ætatem, genus mortis, ob propinquitatem etiam locorum, in quibus interiit, Magni Alexandri fatis adæquarent. Nam utrumque corpore decoro, genere insigni, haud multum triginta annos egressum, suorum insidiis externas inter gentes occidisse: sed hunc mitem erga amicos, modicum voluptatum, uno matrimonio, certis liberis egisse: neque minus præliatorem, etiamsi temeritas absuerit, præpeditusque sit perculsas tot victoriis Germanias servitio premere: quod si solus arbiter rerum, si jure & nomine regio fuisset, tanto promptius assecuturum gloriam militiæ, quantum clementia, temperantia, cæteris bonis artibus præstitisset. Corpus antequam crematetur nudatum in foro Antiochensium, qui locus sepulturæ destinabatur: prætuleritne veneficii signa, parum constitit: nam ut quis misericordia in Germanicum, & præsumpta suspicione, aut favore in Pisonem pronior, diversi interpretabantur,,,

dignité & la nobleſſe, & non la hauteur qui la rend odieuſe.

Ses funérailles, ſans images & ſans pompe, furent célébres par le ſouvenir & par l'éloge de ſes vertus. On le comparoit à Aléxandre le Grand pour la figure, l'âge, le genre de mort, le peu de diſtance même des lieux de leur décès. On diſoit que l'un & l'autre, bien fait de ſa perſonne, d'une naiſſance illuſtre, à peine âgé de trente ans, avoit péri dans une terre étrangere par la méchanceté des ſiens; que Germanicus plus doux envers ſes amis, plus modéré dans ſes plaiſirs, borné à un ſeul mariage, ſans enfans naturels, auſſi brave & moins téméraire, eût aiſément ſans la manœuvre de ſes ennemis aſſervi la Germanie après l'avoir tant de fois vaincue; qu'il ne lui avoit manqué que d'être le maître & de diſpoſer des armées en Souverain pour égaler bientôt dans la gloire de ſes armes cet Aléxandre qu'il ſurpaſſoit par ſa clémence, par ſa modération & par ſes autres vertus. Son corps, avant que d'être brûlé, fut expoſé nud dans la place publique d'Antioche, lieu deſtiné à ſa ſépulture, Il eſt incertain ſi l'on y recon-

At Agrippina, quamquam defeſſa luctu, & corpore ægro, omnium tamen quæ ultionem morarentur intolerans, aſcendit claſſem cum cineribus Germanici, & liberis: miſerantibus cunctis, quod femina nobilitate princeps, pulcherrimo modo matrimonio inter venerantes gratanteſque aſpici ſolita, tunc ferales reliquias ſinu ferret, incerta ultionis, anxia ſui, & infelici fecunditate fortunæ toties obnoxia. Piſonem interim apud Coum inſulam nuntius adſequitur, exceſſiſſe Germanicum. Quo intemperanter accepto, cædit victimas, adit templa: neque ipſe gaudium moderans, & magis inſoleſcente Plancina, quæ luctum amiſſæ ſororis tum primum læto cultu mutavit.

nut des marques de poiſon. On en parla différemment, ſelon le regret qu'on avoit de Germanicus, & les ſoupçons dont on étoit prévenu, ou ſelon l'amitié qu'on portoit à Piſon.

Cependant Agrippine *, quoique malade & épuiſée par la douleur, ſouffrant impatiemment tout ce qui pouvoit retarder ſa vengeance, s'embarqua avec les cendres de Germanicus & ſes enfans. Chacun regardoit avec compaſſion cette Princeſſe infortunée, qui un moment auparavant partageant la gloire & le rang de ſon époux recevoit les reſpects d'une cour nombreuſe, & qui maintenant portoit dans ſon ſein les triſtes reſtes de ce qu'elle aimoit, incertaine de le venger, inquiete pour elle, & malheureuſe par ſa fécondité même qui multiplioit les objets de ſa douleur. Piſon reçut dans l'île de Cos la nouvelle de la mort de Germanicus. Il en fut ſi tranſporté qu'il courut au temple & immola des victimes. Plancine encore moins modérée, quitta ſur le champ le deuil qu'elle portoit d'une ſœur, pour marquer, mê-

* Femme de Germanicus, & mere de la fameuſe Agrippine.

Affluebant centuriones, monebantque, prompta illi legionum ſtudia, repeteret provinciam non jure ablatam, & vacuam. Igitur quid agendum conſultanti, M. Piſo filius properandum in urbem cenſebat: nihil adhuc inexpiabile admiſſum, neque ſuſpiciones imbecillas aut inania famæ pertimeſcenda: diſcordiam erga Germanicum odio fortaſſe dignam, non pœna: & ademptione provinciæ, ſatisfactum inimicis. Quod ſi regrederetur, obſiſtente Sentio, civile bellum incipi; nec duraturos in partibus centuriones militeſque, apud quos recens imperatoris ſui memoria, & penitus infixus in Cæſares amor prævaleret.

Contra Domitius Celer ex intima ejus amicitia diſſeruit: Utendum eventu. Piſonem, non Sentium, Suriæ præpoſitum:

me par ſes habits, ſa joie inſolente.

Les Centurions venant trouver Piſon en foule, l'aſſûroient « que l'armée » lui étoit favorable, qu'il falloit promptement retourner dans une Province » ſans chef, & dont l'on avoit injuſtement chaſſé ». Il délibéra ſur ce qu'il devoit faire; & M. Piſon ſon fils fut d'avis qu'il ſe rendît à Rome ſans délai; « qu'il n'étoit pas noirci au point » de ne pouvoir ſe juſtifier; qu'il ne » falloit pas redouter des ſoupçons vagues & de faux bruits; que ſes différends avec Germanicus le rendroient » peut-être odieux au peuple, mais jamais criminel; & que la perte de ſa » place ſeroit d'ailleurs une eſpece de » ſatisfaction pour ſes ennemis: mais » que s'il retournoit en Syrie, il faudroit combattre Sentius, & commencer une guerre civile; & qu'il n'auroit pas long-tems pour lui les centurions & les ſoldats, chez leſquels » prévaudroit toûjours le ſouvenir récent de leur général & l'amour gravé » dans leurs cœurs pour les Céſars ».

Domitius Celer ſon intime ami, lui ſoutint au contraire « qu'il falloit profiter des conjonctures; que c'étoit à

huic fasces & jus prætoris, huic legiones datas: si quid hostile ingruat, quam justius arma oppositurum, qui legati auctoritatem, & propria mandata acceperit? Relinquendum etiam rumoribus tempus, quo senescant: plerumque innocentes, recenti invidiæ impares. At si teneat exercitum, augeat vires, multæ quæ provideri non possint, fortuito in melius casura. An festinamus cum Germanici cineribus adpellere, ut te inauditum & indefensum planctus Agrippinæ, ac vulgus imperitum, primo rumore rapiant? Est tibi Augustæ conscientia, est Cæsaris favor, sed in occulto: & periisse Germanicum nulli jactantius mœrent, quam qui maxime lætantur.

» Piſon, & non à Sentius, qu'on avoit » donné la Syrie, l'autorité de Préteur, » les faiſceaux & les légions; que com- » me Lieutenant de l'Empereur, & re- » cevant directement ſes ordres, il ſe- » roit plus en droit de s'oppoſer aux » mouvemens des ennemis; qu'il fal- » loit laiſſer même aux faux bruits le » tems de vieillir; que ſouvent la hai- » ne, lorſquelle eſt toute récente, fait » ſuccomber un innocent même: mais » que s'il ſavoit ſe rendre redoutable à » la tête des troupes, le haſard ame- » neroit des circonſtances heureuſes & » imprévûes. Nous preſſerons-nous, » lui diſoit-il, de débarquer à Rome en » même tems que les cendres de Ger- » manicus, afin qu'au premier bruit » de votre arrivée une aveugle popu- » lace ſoûlevée par les pleurs d'Agrip- » pine vous mette en pieces ſans vous » entendre? Livie, * je le ſais, vous » approuve, l'Empereur vous favori- » ſe, mais en ſecret: & plus ils gagnent » à la mort de Germanicus, plus ils » mettront d'oſtentation dans leur dou- » leur ».

* Mere de Tibere, & depuis femme d'Auguſte, qui adopta Tibere.

Haud magna mole Piſo promptus ferocibus in ſententiam trahitur: miſſiſque ad Tiberium epiſtolis, incuſat Germanicum luxus & ſuperbiæ; ſeque pulſum, ut locus rebus novis pateſieret, curam exercitus, eadem fide qua tenuerit, repetiviſſe. . . . . . .

At Romæ poſtquam Germanici valetudo percrebuit, cunctaque ut ex longinquo aucta in deterius afferebantur; dolor, ira, & erumpebant queſtus: Ideo nimirum in extremas terras relegatum: ideo Piſoni permiſſam provinciam: hoc egiſſe ſecretos Auguſtæ cum Plancina ſermones: vera prorſus de Druſo ſeniores locutos, diſplicere regnantibus civilia filiorum ingenia: neque ob aliud interceptos, quam quia populum Romanum æquo jure complecti reddita libertate agitaverint. Hos vulgi ſermones audita mors adeo incendit ut ante edictum magiſtratuum, ante ſenatuſconſultum, ſumpto juſtitio deſererentur fora, clauderentur domus; paſſim ſilentia & gemitus, nihil compoſitum in oſtentationem: & quamquam neque inſignibus lugentium abſtinerent, altius animis mœrebant. Forte negotiatores vivente adhuc

Piſon porté par ſon caractere aux partis violens, ſuivit aiſément ce conſeil. Il écrivit à Tibere une lettre dans laquelle il décrioit le luxe & l'orgueil de Germanicus ; il ajoûtoit, que chaſſé de Syrie par ce Prince dont il eût trop éclairé les mauvais deſſeins, il venoit de reprendre avec ſa fidélité ordinaire le commandement des troupes.

Cependant la nouvelle du danger de Germanicus s'étant répandue dans Rome, & ſes circonſtances étant encore envenimées par l'éloignement, la douleur, la rage, & les plaintes éclatent de toutes parts. « C'étoit pour cela, diſoit-on, qu'on l'avoit relégué à l'extrémité de la terre, qu'on avoit envoyé Piſon en Syrie : c'étoit-là le fruit des entretiens ſecrets de Livie & de Plancine. On ajoûtoit, que les vieillards avoient eu raiſon de dire au ſujet de Druſus *, que rien n'étoit plus odieux à un Souverain qu'un fils populaire ; que ces deux Princes avoient péri l'un & l'autre pour avoir ſongé à rétablir dans Rome l'égalité & la liberté «. La nouvelle de

* Pere de Germanicus, frere de Tibere, & fils de Livie.

Germanico Syria egreſſi, lætiora de valetudine ejus attulere: ſtatim credita, ſtatim vulgata ſunt: ut quiſque obvius, quamvis leviter audita, in alios, atque illi in plures cumulata gaudio transferunt, curſant per urbem, moliuntur templorum fores; juvit credulitatem nox & promptior inter tenebras adfirmatio. Nec obſtitit falſis Tiberius, donec tempore ac ſpatio vaneſcerent. Et populus quaſi rurſum ereptum acrius doluit.

Honores ut quis amore in Germanicum aut ingenio validus, reperti, decretique: ut nomen ejus Saliari carmine caneretur:

la

la mort de Germanicus aigrit ces murmures : ſans attendre ni édit des Magiſtrats, ni decret du Sénat, les tribunaux furent deſerts, les maiſons fermées ; tout pleuroit ou gardoit le ſilence ; la douleur ſe montroit ſans art & ſans feinte ; on la voyoit juſque dans les habits ; mais ce n'étoit qu'une foible image de l'affliction profonde des cœurs. Par haſard quelques marchands partis de Syrie dans le tems que Germanicus vivoit encore, rapporterent qu'il étoit mieux ; cette nouvelle eſt auſſitôt crue, auſſitôt divulguée ; ceux qui la reçoivent, la portent ſans l'approfondir aux premiers qu'ils rencontrent, ceux-là à d'autres, la joie l'exagere de bouche en bouche, on court par toute la ville, on enfonce les portes des temples : les ténébres de la nuit hâterent, entretinrent & affermirent l'erreur publique. Tibere peu empreſſé de la détruire, laiſſa le tems diſſiper ces faux bruits. Alors on pleura Germanicus plus amérement, comme ſi on l'eût perdu deux fois.

L'amitié & les talens s'empreſſerent à l'envi de lui décerner & de lui rendre des honneurs. On voulut que ſon nom

ſedes curules ſacerdotum Auguſtalium locis, ſuperque eas querceæ coronæ ſtatuerentur: ludos Circenſes eburna effigies præiret, neve quis flamen aut augur in locum Germanici, niſi gentis Juliæ, crearetur. Arcus additi Romæ, & apud ripam Rheni, & in monte Syriæ Amano, cum inſcriptione rerum geſtarum, ac mortem ob Rempublicam obiiſſe: ſepulchrum Antiochiæ ubi crematus: tribunal Epidaphnæ, quo in loco vitam finierat. Statuarum locorumve in quis coleretur, haud facile quis numerum inierit. Cum cenſeretur clypeus, auro & magnitudine inſignis, inter auctores eloquentiæ; aſſeruit Tiberius, ſolitum paremque ceteris dicaturum: neque enim eloquentiam fortuna diſcerni; & ſatis illuſtre, ſi veteres inter ſcriptores haberetur. Equeſter ordo cuneum Germanici appellavit, qui Juniorum dicebatur; inſtituitque uti turmæ Idibus Juliis imaginem ejus ſequerentur: pleraque manent: quædam ſtatim omiſſa ſunt, aut vetuſtas obliteravit......

fût célébré dans les hymnes des Saliens *; qu'il eût parmi les Prêtres d'Auguste des chaires curules sur lesquelles on mettroit une couronne de chêne; que dans les jeux du cirque sa statue d'ivoire précédât; qu'on ne choisît que dans la famille des Césars son successeur à la dignité de Flamen & d'Augure; qu'on lui construisît à Rome, sur le bord du Rhin, & sur le mont Amanus en Syrie des Arcs de triomphe, avec une inscription qui parlât de ses exploits, & qui annonçât qu'il étoit mort pour la République; un tombeau à Antioche où son corps avoit été brûlé; un Tribunal à Epidaphne où il avoit cessé de vivre. Il seroit presque impossible de compter ses statues & les lieux où on lui rendit un culte. On vouloit lui consacrer, parmi les Orateurs, un bouclier d'or d'une forme & d'une richesse extraordinaires. Mais Tibere dit, « qu'il falloit se borner à un bouclier » semblable aux autres; que la supério» rité du rang ne décidoit point de celle » de l'éloquence, & qu'il suffisoit à la » gloire de Germanicus d'être compté » parmi les anciens Ecrivains ». L'Or-

* Prêtres de Mars.

Nihil intermissa navigatione hiberni maris Agrippina Corcyram insulam advehitur, littora Calabriæ contra sitam. Illic paucos dies componendo animo insumit, violenta luctu, & nescia tolerandi. Interim adventu ejus audito, intimus quisque amicorum & plerique militares, ut quisque sub Germanico stipendia fecerant, multique etiam ignoti vicinis è municipiis, pars officium in principem rati, plures illos secuti, ruere ad oppidum Brundisium; quod naviganti celerrimum, fidelissimumque adpulsu erat. Atque ubi primum ex alto visa classis, complentur non modo portus & proxima maris, sed mœnia ac tecta, quaque longissime prospectari poterat, mœrentium turba; ac rogantium inter se, silentione an voce aliqua egredientem exciperent? neque satis constabat quid pro tempore foret: cum classis paulatim successit, non alacri ut assolet remigio, sed cunctis ad tristitiam compositis. Post-

dre des Chevaliers donna le nom de Germanicus à l'eſcadron des Juniens, & voulut que l'image de ce Prince fût portée à leur tête le quinze de Juillet. La plûpart de ces honneurs ſubſiſtent; quelques-uns furent négligés dès lors, ou abolis par le tems.

Agrippine n'ayant point interrompu ſa navigation, malgré la rigueur de la ſaiſon & de la mer, arriva dans l'île de Corfou, ſituée vis-à-vis des côtes de Calabre. Là ſuccombant à la violence de ſa douleur & trop foible pour tant de maux, elle employa quelques jours à reprendre ſes eſprits. La nouvelle de ſon arrivée s'étant répandue, ſes plus intimes amis, & la plûpart des Officiers qui avoient ſervi ſous Germanicus accoururent à Brindes dont le port étoit le plus ſûr & le plus proche. Un grand nombre d'indifférens les ſuivit en foule des villes municipales voiſines, les uns croyant faire leur cour à Tibere, les autres par curioſité. Dès qu'on apperçut la flote en mer, le port, le rivage, les toits des maiſons, & les lieux même les plus éloignés d'où l'on pouvoit la voir, furent couverts d'une multitude immenſe de ſpectateurs. Ils

quam duobus cum liberis feralem urnam tenens egreſſa navi, defixit oculos; idem omnium gemitus, neque diſcerneres proximos, alienos, virorum, feminarumve planctus: niſi quod comitatum Agrippinæ longo mærore feſſum, obvii & recentes in dolore anteibant.

Miſerat duas prætorias cohortes Cæſar, addito ut magiſtratus Calabriæ, Apulique, & Campani, ſuprema erga memoriam filii ſui munera fungerentur. Igitur tribunorum, centurionumque humeris cineres portabantur: præcedebant incompta ſigna, verſi faſces: atque ubi colonias tranſgrederentur, atrata plebes, trabeati equites, pro opibus loci, veſtem, odores, aliaque funerum ſolemnia cremabant: etiam quorum diverſa oppida, tamen ob-

ſe demandoient les larmes aux yeux ſi l'arrivée d'Agrippine devoit être marquée par leur ſilence ou par leurs cris. Tandis que ces différens mouvemens les agitoient, la flote s'approcha, non avec les cris de joye ordinaires des rameurs, mais plongée dans une triſteſſe morne. A peine Agrippine fut-elle débarquée avec deux de ſes enfans, les yeux fixés en terre *, & tenant l'urne fatale, qu'un cri général ſe fit entendre. On ne diſtinguoit ni les proches, ni les étrangers, ni les femmes, ni les hommes. Seulement le cortege d'Agrippine épuiſé & comme raſſaſié de larmes, montroit moins ſa douleur qu'un peuple qui voyoit ce ſpectacle pour la premiere fois.

Tibere avoit envoyé au-devant d'elle deux Cohortes Prétoriennes avec ordre aux Magiſtrats de la Calabre, de la Pouille, & de la Campanie, de rendre à la mémoire de ſon fils les derniers devoirs. Les cendres étoient portées ſur les épaules des Tribuns & des Centurions, précédées des enſeignes ſans or-

* C'eſt le ſens que Gordon donne à *defixit oculos*; d'autres l'entendent des yeux fixés ſur Agrippine, mais le premier ſens fait une plus belle image.

vii, & victimas atque aras Diis Manibus statuentes, lacrymis & conclamationibus dolorem testabantur. Drusus Terracinam progressus est, cum Claudio fratre liberisque Germanici, qui in urbe fuerant. Consules M. Valerius & M. Aurelius (jam enim magistratum occœperant) & senatus, ac magna pars populi viam complevere, disjecti, & ut cuique libitum flentes: aberat quippe adulatio, gnaris omnibus lætam Tiberio Germanici mortem male dissimulari.

Tiberius atque Augusta publico abstinuere; inferius majestate sua rati si palam lamentarentur; an ne omnium oculis vultum eorum scrutantibus, falsi intelligerentur. Matrem Antoniam non apud auctores rerum, non diurna actorum scrip-

nement, & des faiſceaux renverſés. Dans toutes les colonies où elles paſſoient, les peuples vêtus de deuil, les Chevaliers en habit de cérémonies, brûloient en l'honneur du Prince, des habits, des parfums, & d'autres préſens funebres, ſelon la richeſſe du lieu. Ceux même dont les villes n'étoient pas ſur la route accouroient, & témoignant leur douleur par leurs cris & par leurs larmes, conſacroient aux Dieux Manes des autels & des victimes. Druſus * alla juſqu'à Terracine, accompagné de Claude **, & des enfans de Germanicus qui étoient reſtés dans Rome. Aurélius & Valérius Conſuls nouvellement en charge, le Sénat, & une grande partie du peuple remplirent les chemins, tous diſperſés au haſard, & pleurant en liberté. Cette douleur étoit d'autant plus vraie que perſonne n'étoit la dupe du chagrin apparent de l'Empereur.

Tibere & Livie ne ſe montrerent point : ſoit qu'ils cruſſent déroger à

* Fils de Tibere, & frere de Germanicus par l'adoption que Tibere avoit faite du dernier.

** Frere de Germanicus : il fut Empereur depuis, & ſuccéda à Caligula.

tura, reperio ullo insigni officio functam; cum super Agrippinam, & Drusum, & Claudium, ceteri quoque consanguinei nominatim perscripti sint: seu valetudine prepediebatur, seu victus luctu animus, magnitudinem mali perferre visu non toleravit: facilius crediderim, Tiberio & Augusta, qui domo non excedebant, cohibitam; ut par mœror, & matris exemplo avia quoque & patruus attineri viderentur.

Dies quo reliquiæ tumulo Augusti inferebantur, modo per silentium vastus, modo ploratibus inquies: plena urbis itinera, collucentes per campum Martis faces: illic miles cum armis, sine insignibus magistratus, populus per tribus, concidisse Rempub. nihil spei reliquum clamitabant; promptius apertiusque, quam ut meminisse imperitantium crederes. Nihil tamen Tiberium magis penetravit, quam studia hominum accensa in Agrippinam, cum

leur grandeur en se laissant voir dans l'affliction ; soit qu'ils craignissent que leur visage exposé aux yeux pénétrans du peuple ne les trahît. Les Historiens & les Mémoires du tems qui nomment expressément Agrippine, Drusus, Claude & tous les autres parens de Germanicus, ne parlent point de sa mere Antonia, ni d'aucun devoir rendu par elle * à son fils ; soit qu'une maladie l'en empêchât, soit qu'accablée de douleur elle ne pût voir un si affreux spectacle. Je serois porté à penser que Tibere & Livie l'obligerent à s'abstenir comme eux de paroître, afin qu'on crût l'oncle ** & l'ayeule renfermés à l'exemple de la mere, & aussi affligés qu'elle.

Le jour qu'on porta les restes de Germanicus dans le tombeau d'Auguste, fut marqué tantôt par un vaste silence, tantôt par des gémissemens affreux. Toutes les rues de la ville se remplirent ; des flambeaux funebres éclairoient le

* Fille de Marc-Antoine & d'Octavie sœur d'Auguste ; elle avoit épousé Drusus frere de Tibere, de qui elle eut Germanicus.

** Tibere étoit oncle de Germanicus ; & Livie étoit mere de Drusus frere de Tibere, & pere de Germanicus.

decus patriæ, solum Augusti sanguinem, unicum antiquitatis specimen appellarent, versique ad cœlum ac Deos integram illi sobolem, ac superstitem iniquorum precarentur.

Fuere qui publici funeris pompam requirerent, compararentque quæ in Drusum patrem Germanici honora & magnifica Augustus fecisset: ipsum quippe asperrimo hiemis Ticinum usque progressum, neque abscedentem à corpore simul urbem intravisse: circumfusas lecto Claudiorum Juliorumque imagines, defletum in foro, laudatum pro rostris: cuncta à majoribus reperta, aut quæ posteri invenerint, cumulata. At Germanico ne solitos quidem, & cuicumque nobili debitos honores, contigisse: sane corpus ob longinquitatem itinerum externis terris quoquo modo crema-

champ de Mars. Là les ſoldats ſous les armes, les Magiſtrats ſans les marques de leur dignité, le peuple aſſemblé par Tribus, crioient que la République étoit perdue ſans reſſource. Leur douleur vive & à découvert ſembloit avoir oublié leurs maîtres. Mais rien ne fit plus d'impreſſion ſur Tibere que le zele qu'on témoigna pour Agrippine. On l'appelloit le ſeul ſang d'Auguſte*, l'honneur de la patrie, le ſeul reſte de l'ancienne République; & le peuple, les yeux levés au ciel, ſupplioit les Dieux de conſerver ſa famille, & de la faire ſurvivre aux méchans.

Pluſieurs demandoient qu'on fît au Prince une pompe funebre publique, ſemblable au moins pour la magnificence à celle qu'Auguſte avoit fait faire à Druſus pere de Germanicus. Ils diſoient, « qu'Auguſte au cœur de l'hy» ver avoit été au-devant du corps de » Druſus juſqu'à Pavie, qu'il l'avoit » accompagné juſqu'à Rome, qu'on » avoit expoſé autour de ſon lit les » images des Jules & des Claudius, » qu'on l'avoit pleuré dans la place pu-

* Elle étoit fille d'Agrippa & de Julie, fille d'Auguſte.

tum: sed tanto pluta decora mox tribui par fuisse, quanto prima sors negavisset: non fratrem nisi unius diei via, non patruum saltem porta tenus obvium: ubi illa veterum instituta? præpositam toro effigiem, meditata ad memoriam virtutis carmina, & laudationes & lacrymas, vel doloris imitamenta?

Gnarum id Tiberio fuit; utque premeret vulgi sermones, monuit edicto: multos illustrium Romanorum ob Remp. obiisse; neminem tam flagranti desiderio celebratum: idque & sibi, & cunctis egregium, si modus adjiceretur: non enim eadem decora principibus viris, & imperatori popu-

» blique, & loué dans la Tribune aux » harangues, qu'enfin on avoit accu- » mulé en sa faveur tous les honneurs » établis par les anciens, & imaginés » par leurs descendans ; tandis qu'on » privoit même Germanicus des plus » ordinaires & qui se rendoient à tous » les nobles ; que l'éloignement des » lieux avoit pû forcer de brûler son » corps dans une terre étrangere ; mais » qu'on lui devoit d'autant plus d'hon- » neurs, que le sort avoit empêché de » lui en rendre plûtôt ; que son frere » n'avoit été au-devant de lui qu'à une » journée de chemin, que son oncle » n'avoit pas même été jusqu'aux por- » tes de Rome ? Qu'on avoit oublié » sans doute l'ancien usage de placer » l'image du mort sur un lit, de chan- » ter des vers à sa louange, de faire son » éloge, de le pleurer, enfin de con- » trefaire au moins la douleur » ?

Tibere n'ignoroit pas ces discours ; & pour les faire cesser il publia un EDIT dans lequel il disoit, « que plu- » sieurs illustres Romains étoient morts » pour l'Etat, qu'aucun n'avoit été cé- » lébré par des regrets aussi vifs : que » cette affliction étoit glorieuse pour les

lo, quæ modicis domibus, aut civitatibus: convenisse recenti dolore luctum, & ex mærore solatia: sed referendum jam animum ad firmitudinem, ut quondam divus Julius amissa unica filia, ut divus Augustus ereptis nepotibus, abstruserint tristitiam. Nil opus vetustioribus exemplis, quoties populus Romanus clades exercituum, interitum ducum, funditus amissas nobiles familias constanter tulerit. Principes mortales, Rempubl. æternam esse: proin repeterent solennia; & quia ludorum Megalensium spectaculum suberat, etiam voluptates resumerent. . . . .

At Piso præmisso in urbem filio, datisque mandatis, per quæ principem molliret; ad Drusum pergit: quem haud fratris

» citoyens & pour l'Empereur, pour-
» vû qu'elle eût des bornes. Que la même douleur qui honoroit les états & les familles médiocres, dégradoit les Rois & un peuple maître de la terre; que la perte récente de Germanicus avoit mérité leurs larmes & cette consolation qu'on y trouve; mais qu'ils devoient enfin ranimer leur courage à l'exemple de César & d'Auguste qui avoient renfermé leur douleur au-dedans d'eux-mêmes, l'un après la perte de sa fille unique, l'autre après celle de ses petits-fils. Qu'il se dispensoit de leur rappeller de plus anciens exemples, & la fermeté avec laquelle le peuple Romain avoit autrefois soûtenu la défaite de ses armées, la mort de ses Généraux, & la destruction des plus nobles familles: que les Princes mouroient, mais que la République étoit immortelle: qu'ainsi ils reprissent non-seulement leurs travaux, mais jusqu'à leurs plaisirs que le tems des grands jeux alloit bientôt ramener ».

Cependant Pison * envoya devant

* Il avoit été défait par Sentius, & forcé de se rendre à Rome.

interitu trucem, quam remoto æmulo æquiorem ſibi ſperabat. Tiberius quo integrum judicium oſtentaret, exceptum comiter juvenem, ſueta erga filios familiarum nobiles liberalitate auget. Druſus Piſoni, ſi vera forent quæ jacerentur, præcipuum in dolore ſuum locum reſpondit; ſed malle falſa & inania, nec cuiquam mortem Germanici exitioſam eſſe. Hæc palam, & vitato omni ſecreto: neque dubitabantur præſcripta ei à Tiberio, cum incallidus alioqui & facilis juventa, ſenilibus tum artibus uteretur.....

Poſtera die Fulcinius Trio Piſonem apud conſules poſtulavit: contra Vitellius, Veranius, ceterique Germanicum comitati tendebant, nullas eſſe partes Trioni, neque ſe accuſatores, ſed rerum indices & teſtes, mandata Germanici perlaturos.....

lui son fils avec des instructions pour disposer le Prince en sa faveur. Pour lui il se rendit auprès de Drusus * en qui il comptoit trouver moins de ressentiment de la mort d'un frere, que de reconnoissance de l'avoir défait d'un rival. Tibere pour se donner un air d'intégrité reçut bien le fils de Pison & lui accorda la gratification qu'on accordoit dans ces occasions aux enfans des nobles. A l'égard de Drusus, il répondit à Pison, « que si le bruit public étoit » vrai, il seroit son premier accusa» teur ; mais qu'il desiroit que tous ces » soupçons fussent mal fondés, & que » la mort de Germanicus ne devînt fu» neste à personne ». Drusus affecta de tenir publiquement ce discours : on ne douta point qu'il n'eût été dicté par Tibere à ce jeune Prince, qui jusqu'alors indiscret, sans finesse, & sans expérience, n'eût pû se plier de lui-même à tant d'artifice.

Pison dès le lendemain de son arrivée fut accusé par Fulcinius Trion devant les Consuls. Mais Vitellius, Veranius, & les autres amis de Germani-

* Fils de Tibere ; il venoit de partir pour l'Illyrie.

Petitumque est à principe, cognitionem exciperet: quod ne reus quidem abnuebat, studia populi & patrum metuens; contra Tiberium spernendis rumoribus validum, & conscientiæ matris innexum esse: veraque aut in deterius credita, judice ab uno facilius discerni: odium & invidiam apud multos valere. Haud fallebat Tiberium moles cognitionis, quaque ipse fama distraheretur. Igitur paucis familiarium adhibitis, minas accusantium, & hinc preces audit, integramque causam ad senatum remittit. . . . . .

Post quæ reo T. Arruntium, Fulcinium, Asinium Gallum, Æserninum Marcellum, Sex. Pompeium patronos petenti, iisque diversa excusantibus, M. Lepidus, & L. Piso, & Livenius Regulus adfuere, arrecta omni civitate, quanta fides amicis Germanici, quæ fiducia reo, satin' cohiberet ac premeret sensus suos Tiberius, an

cus prétendirent que Fulcinius n'avoit aucun rôle à jouer dans cette cause, qu'ils étoient chargés des volontés de Germanicus, & qu'ils se présentoient non comme accusateurs, mais comme témoins. Tibere fut prié de se réserver la connoissance de l'affaire. L'accusé le desiroit : il craignoit l'animosité du peuple & du Sénat, & se flatoit au contraire que l'Empereur, lié par la complicité de Livie, se mettroit au-dessus du cri public ; que d'ailleurs un seul juge discerneroit mieux le vrai d'avec les faux soupçons qu'une multitude trop susceptible de préventions & de haine. Tibere n'ignoroit pas sa mauvaise réputation & le danger d'un tel jugement; il reçut donc devant quelques courtisans les plaintes des accusateurs & les défenses de Pison, & renvoya la décision au Sénat.

L'accusé demanda pour défenseurs T. Arruntius, Fulcinius, Asinius Gallus, Æserninus Marcellus, & Sextus Pompée, qui s'excuserent sous divers prétextes. On lui donna M. Lepidus, L. Pison & Livenius Regulus : toute la ville attentive s'empressoit de voir jusqu'où les amis de Germanicus porte-

promeret: iis haud alias intentior populus, plus ſibi in principem occultæ vocis, aut ſuſpicacis ſilentii permiſit.

Die ſenatus Cæſar orationem habuit meditato temperamento: Patris ſui legatum atque amicum Piſonem fuiſſe, adjutoremque Germanico datum à ſe, auctore ſenatu, rebus apud Orientem adminiſtrandis: illic contumacia & certaminibus aſperaſſet juvenem, exituque ejus lætatus eſſet, an ſcelere exſtinxiſſet, integris animis dijudicandum. Nam ſi legatus officii terminos, obſequium erga imperatorem exuit, ejuſdemque morte, & luctu meo lætatus eſt; odero, ſeponamque à domo mea, & privatas inimicitias, non Principis ulciſcar: Sin facinus in cujuſcunque mortalium nece vindicandum detegitur; vos vero & liberos Germanici, & nos parentes juſtis ſolatiis adficite: ſimulque illud reputate, turbide & ſeditioſe tractaverit exercitus Piſo; quæſita ſint per ambitionem ſtudia militum; armis repetita provincia; an falſa hæc in majus vulgaverint accuſatores: quorum ego nimiis ſtudiis jure ſuccenſeo. Nam quo pertinuit nudare corpus,

roient leur zele, Pison sa confiance, & jusqu'à quel point Tibere renfermeroit ou laisseroit voir ses sentimens. Jamais le peuple n'eut les yeux plus ouverts sur le Prince, & ne se permit à son égard plus de discours secrets ou un silence plus soupçonneux.

L'Empereur s'étant rendu au Sénat y parla avec une modération étudiée. « Il dit que Pison avoit été ami & Lieu» tenant d'Auguste, qu'il avoit été » nommé, de l'avis même du Sénat, » pour aider Germanicus dans le gou» vernement de l'Orient : qu'il s'agis» soit de décider avec intégrité si ayant » aigri & bravé la jeunesse de ce Prin» ce, il s'étoit réjoui de sa mort, ou » s'il en étoit réellement coupable. *Si* » Pison, dit-il, n'a fait que manquer » d'obéissance & d'égards à son Géné» ral, s'il a vu sa mort & ma douleur » avec joye, je le punirai par ma hai» ne, je l'éloignerai de ma Cour, je » vengerai Tibere & non l'Empereur. » Mais s'il est convaincu d'un crime » dont les lois doivent une réparation » même au dernier des hommes, c'est » à vous, Sénateurs, à consoler par » une juste sévérité le pere & les enfans » de Germanicus. Examinez en même

& contrectandum vulgi oculis permittere; differrique etiam per externos tanquam veneno interceptus esset, si incerta adhuc ista & scrutanda sunt? Defleo equidem filium meum, semperque deflebo: sed neque reum prohibeo quo minus cuncta proferat, quibus innocentia ejus sublevari, aut si qua fuit iniquitas Germanici, coargui possit: vosque oro, ne, quia dolori meo causa connexa est, objecta crimina pro approbatis accipiatis. Si quos propinquus sanguis, aut fides sua patronos dedit; quantum quisque eloquentia & cura valet, juvate periclitantem: ad eundem laborem, eandem constantiam accusatores hortor. Id solum Germanico super leges præstiterimus, quod in curia potius quam in foro, apud senatum quam apud judices, de morte ejus anquiritur: cætera pari modestia tractentur: nemo Drusi lacrymas, nemo mœstitiam meam spectet; nec si qua nos in adversa finguntur. . . . . .

» tems s'il eſt vrai que Piſon ait excité
» les troupes à la révolte, qu'il ait
» voulu gagner les ſoldats pour ſe ren-
» dre indépendant, qu'il ſoit rentré
» dans la Province à main armée ; ou
» ſi tous ces bruits ſont faux & groſſis
» par ſes accuſateurs. Le zele indiſcret
» de ces derniers m'offenſe avec juſti-
» ce. A quoi bon expoſer nud le corps
» de Germanicus, l'abandonner aux re-
» gards de la populace, & le tranſpor-
» ter même chez les étrangers, en aſ-
» ſurant qu'il étoit mort de poiſon, ſi
» cette accuſation eſt juſqu'ici ſans preu-
» ve? Je pleure ſans doute & je pleurerai
» toûjours mon fils, mais je n'empêche
» point l'accuſé de dire hardiment tout
» ce qui pourra ſervir à ſa défenſe, ou
» même d'accuſer Germanicus. Que le
» triſte intérêt que je prens à cette af-
» faire ne vous faſſe pas regarder des
» imputations comme des preuves. Que
» ſes proches & ſes amis le ſoûtien-
» nent hautement de leur zele & de leur
» éloquence. J'exhorte ſes accuſateurs
» aux mêmes ſoins & à la même fer-
» meté. La ſeule faveur que les loix
» puiſſent accorder à Germanicus, c'eſt
» que la cauſe ſoit plaidée ici plûtôt

Solum veneni crimen visus est diluisse. . . . . Sed judices per diversa implacabiles erant: Cæsar ob bellum provinciæ illatum; Senatus, nunquam satis credito, sine fraude Germanicum interiisse.... Simul populi ante curiam voces audiebantur, non temperaturos manibus, si patrum sententias evasisset: effigiesque Pisonis traxerant in Gemonias, ac divellebant, ni jussu principis protectæ repositæque forent. Igitur inditus lecticæ, & à tribuno prætoriæ cohortis deductus est: vario rumore, custos salutis, an mortis exactor sequeretur.

Eadem Plancinæ invidia, major gratia: eoque ambiguum habebatur, quantum Cæsari in eam liceret: atque ipsa, donec mediæ Pisoni spes, sociam se cujuscumque

» qu'au barreau, devant le Sénat plûtôt » que devant les Tribunaux ordinaires. » Du reste elle doit être jugée avec le » même sang froid ; que personne n'ait » égard aux larmes de Drusus, à ma » douleur, ni même aux calomnies » qu'on peut débiter contre nous ».

Pison se justifia assez bien de l'accusation de poison, mais ses juges étoient déterminés à le perdre par différens motifs ; l'Empereur à cause de la guerre allumée en Syrie, & le Sénat par la persuasion que la mort de Germanicus étoit violente. On entendoit d'ailleurs le peuple crier à la porte de l'assemblée que Pison ne lui échapperoit pas, s'il échappoit au Sénat. Déja on traînoit ses statues aux Gémonies *, & on les auroit mises en pieces, si l'Empereur ne les eût fait rétablir de force en leur place. L'accusé fut mis dans une litiere, & ramené chez lui par un Tribun des Cohortes Prétoriennes, qui selon les uns le conduisoit à la mort, & selon d'autres étoit chargé de le défendre.

Plancine aussi odieuse que son époux avoit plus de crédit ; ce qui faisoit douter du parti que prendroit l'Empereur

* Lieux où l'on jettoit les corps des malfaiteurs.

fortunæ, & si ita ferret, comitem exitii promittebat. Ut secretis Augustæ precibus veniam obtinuit, paulatim segregari à marito, dividere defensionem cœpit: quod reus postquam sibi exitiabile intelligit, an adhuc experiretur dubitans, hortantibus filiis durat mentem, senatumque rursum ingreditur: redintegratamque accusationem, infensas patrum voces, adversa & sæva cuncta perpessus, nullo magis exterritus est, quam quod Tiberium sine miseratione, sine ira, obstinatum clausumque vidit, ne quo affectu perrumperetur: relatus domum tanquam defensionem in posterum meditaretur .... & cœptâ luce perfosso jugulo, jacente humi gladio, repertus est.......

Conspiratione inimicorum, & invidia falsi criminis oppressus, quatenus veritati & innocentiæ meæ nusquam locus est; deos immortales testor vixisse me, Cæsar, cum fide adversum te, neque alia in matrem tuam pietate: vosque oro liberis meis

par rapport à elle. Tant que Pifon eut quelque efpoir, elle déclara qu'elle fuivroit fa fortune, & mourroit même avec lui, s'il le falloit; mais les prieres fecrettes de Livie ayant obtenu la grace de cette femme, elle fépara peu-à-peu fa caufe de celle de fon mari. Pifon fentant combien un tel abandon lui étoit funefte, douta s'il tenteroit encore de fe défendre. Encouragé par fes enfans, il eut la force de reparoître devant fes juges. Là ayant effuyé de nouveau l'accufation,& les difcours du Sénat irrité, il vit que tout concouroit à fa perte. Mais ce qui l'effraya le plus, ce fut la contenance de Tibere, également fourd à la colere & à la compaffion, & opiniâtrement fermé à toute forte de fentimens. Il retourna donc chez lui comme pour fe préparer à une nouvelle défenfe. Le lendemain à la pointe du jour on le trouva égorgé, & une épée à terre auprès de lui.

Avant que de mourir, il écrivit à l'Empereur en ces termes : « Forcé de fuccomber aux calomnies dont mes ennemis me noirciffent, & ne pouvant faire connoître la vérité & mon innocence, j'attefte les Dieux, Céfar,

consulatis : ex quibus Cn. Piso qualicumque fortunæ meæ non est adjunctus, cum omne hoc tempus in urbe egerit : M. Piso repetere Syriam dehortatus est : atque utinam ego potius filio juveni, quam ille patri seni cessisset ! eo impensius precor, ne meæ pravitatis pœnas innoxius luat. Per quinque & quadraginta annorum obsequium, per collegium consulatus quondam divo Augusto parenti tuo probatus, & tibi amicus, nec quidquam post hæc rogaturus, salutem infelicis filii rogo. De Plancina nihil addidit.

ANN. II. 87.

SÆvitiam annonæ incusante plebe Cæsar statuit frumento pretium quod emptor penderet, binosque nummos se additurum negotiatoribus in singulos modios. Neque tamen ob ea parentis patriæ dela-

» que je vous ai toujours été fidele ;
» ainsi qu'à votre mere. Je vous sup-
» plie l'un & l'autre de prendre soin de
» mes enfans. Cn. Pison l'un d'eux est
» est innocent de mes malheurs, étant
» toûjours resté dans Rome ; & M. Pi-
» son a voulu me dissuader de retour-
» ner en Syrie. Plût aux Dieux que
» j'eusse plûtôt cédé à la jeunesse d'un
» fils, que lui à la vieillesse d'un pere !
» Je vous en conjure plus instamment
» de ne point le punir de mes fautes.
» Au nom de quarante-cinq ans de fi-
» délité, du Consulat dont je fus hono-
» ré autrefois avec Auguste votre pe-
» re, de l'amitié que vous avez eue
» pour moi l'un & l'autre, accordez à
» un fils infortuné cette grace, la der-
» niere qu'un pere vous demande ». Il
ne dit rien de Plancine.

Portrait de Tibere, & mort d'Arminius.

LE peuple se plaignant de la cherté du blé, Tibere en fixa le prix pour les acheteurs, & fit donner aux vendeurs deux sesterces par boisseau. Cependant il refusa le titre de pere de la

cum & antea vocabulum adſumpſit, acerbeque increpuit eos, qui divinas occupationes, ipſumque dominum dixerant: unde anguſta & lubrica oratio ſub principe, qui libertatem metuebat, adulationem oderat.

Reperio apud ſcriptores ſenatoreſque eorumdem temporum, Adgandeſtrii principis Cattorum lectas in ſenatu litteras, quibus mortem Arminii promittebat, ſi patrandæ neci venenum mitteretur: reſponſumque eſſe, non fraude neque occultis, ſed palam & armatum populum Romanum hoſtes ſuos ulciſci; qua gloria æquabat ſe Tiberius priſcis imperatoribus, qui venenum in Pyrrhum regem vetuerant, prodiderantque.

Ceterum Arminius abſcedentibus Romanis & pulſo Maroboduo, regnum affectans, libertatem popularium adverſam habuit: petituſque armis, cum varia fortuna certaret, dolo propinquorum cecidit: liberator haud dubie Germaniæ, & qui non primordia populi Romani ſicut alii reges duceſque, ſed florentiſſimum imperium laceſſierit: prœliis ambiguus, bel-

patrie, qu'on lui avoit déjà déféré. Quelques courtisans même lui disant, que ses occupations étoient celles d'un Dieu, & lui en donnant le nom, il les en reprit durement : tant la route de la servitude étoit étroite & glissante sous un Prince qui détestoit la flaterie & craignoit la vérité.

Je trouve dans les Historiens & les Mémoires du tems, que le Sénat reçut alors des lettres d'Adgandestrius, Prince des Cattes, qui offroit de faire périr Arminius * par le poison, si on vouloit lui en envoyer. Tibere lui fit répondre que ce n'étoit point par des noirceurs secrettes, mais à découvert, & les armes à la main que Rome détruisoit ses ennemis. Il croyoit, en parlant ainsi, s'élever à la gloire des anciens Généraux, qui par leurs avis garantirent Pirrhus du poison.

Cependant Arminius, après la retraite des Romains & l'expulsion de Maroboduus **, voulut se rendre Souverain, & revolta des concitoyens libres : attaqué par eux, il leur fit la

* Général des Germains, qui avoit combattu les Romains avec succès.

** Roi des Suéves, ennemi d'Arminius.

lo non victus : septem & triginta annos vitæ, duodecim potentiæ explevit ; caniturque adhuc barbaras apud gentes ; Græcorum annalibus ignotus, qui sua tantum mirantur : Romanis haud perinde celebris, dum vetera extollimus, recentium incuriosi.

ANN. III. 65.

EXsequi sententias haud institui, nisi insignes per honestum, aut notabili dedecore : quod præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate & infamia metus sit. Ceterum tempora illa adeo infecta & adulatione sordida fuere, ut non modo primores civitatis, quibus claritudo sua obsequiis protegenda erat, sed omnes consulares, magna pars eorum qui prætura functi, multique etiam pedarii se-

guerre avec un ſuccès diſputé, & périt enfin par la trahiſon de ſes proches. La Germanie honore en lui ſon libérateur, qui combattit, non comme tant de Rois & de Généraux, Rome foible & naiſſante, mais Rome au comble de ſon pouvoir; vainqueur quelquefois, quelquefois défait, & jamais vaincu; ſa vie fut de trente-ſept ans, ſa puiſſance de douze, & il eſt encore chanté par les barbares; quoiqu'inconnu aux Hiſtoriens Grecs qui n'admirent que leur pays, & peu célébré des Romains qui ne vantent les grandes actions, que lorſqu'elles ſont anciennes.

Parole de Tibere.

EN rapportant dans la ſuite les avis des Sénateurs, je me bornerai aux plus remarquables, ſoit par le courage, ſoit par la baſſeſſe. C'eſt en effet le principal devoir d'un Hiſtorien de ne pas laiſſer la vertu dans l'oubli, & de faire redouter aux vices l'infamie & la poſtérité. L'adulation avilit & infecta tellement ces tems malheureux, que non-ſeulement les premiers de l'Etat, dont la grandeur avoit beſoin de la fla-

natores certatim exsurgerent, fœdaque & nimia censerent. Memoriæ proditur Tiberium, quoties curia egrederetur, Græcis verbis in hunc modum eloqui solitum: ô homines ad servitutem paratos! scilicet etiam illum, qui libertatem publicam nollet, tam projectæ servientium patientiæ tædebat.

Ann. IV. 34.

Cornelio Cosso, Asinio Agrippa Coss. Cremutius Cordus postulatur, novo ac tunc primum audito crimine, quod editis annalibus, laudatoque M. Bruto, C. Cassium Romanorum ultimum dixisset. Accusabant Satrius Secundus, & Pinarius Natta, Sejani clientes: id perniciabile reo, & Cæsar truci vultu defensionem accipiens: quam Cremutius, relinquendæ vitæ certus, in hunc modum exorsus est: Verba mea P. C. arguuntur: adeo factorum innocens sum. Sed neque hæc in principem, aut principis parentem, quos lex majestatis amplectitur; Brutum & Cassium

terie pour se conserver, mais tous les Consulaires, la plûpart de ceux qui avoient eu la Préture, un grand nombre même de simples Sénateurs se levoient à l'envi pour ouvrir des avis aussi ridicules que vils. On assûre que Tibere toutes les fois qu'il sortoit du Sénat, s'écrioit en Grec : *O hommes faits pour l'esclavage* ! L'ennemi même de la liberté publique étoit fatigué d'une patience & d'une servitude si basses.

Défense de Cremutius Cordus.

SOus le Consulat de Cornelius Cossus, & d'Asinius Agrippa, on fit à Cremutius Cordus un crime jusqu'alors inconnu, d'avoir publié une histoire où Brutus étoit loué, & Cassius appellé le dernier des Romains. Il avoit pour délateurs Satrius Secundus, & Pinarius Natta créatures de Séjan ; circonstance funeste pour l'accusé, ainsi que le visage severe avec lequel l'Empereur se disposoit à l'entendre. Résolu de quitter la vie, il se défendit en ces termes : « Sénateurs, on m'accuse sur mes » discours, tant mes actions sont inno-

laudavisse dicor : quorum res gestas cum plurimi composuerint, nemo sine honore memoravit. Titus Livius eloquentiæ ac fidei præclarus in primis, Cn. Pompeium tantis laudibus tulit, ut Pompeianum *eum Augustus appellaret: neque id amicitiæ eorum offecit. Scipionem, Afranium, hunc ipsum Cassium, hunc Brutum, nusquam latrones & parricidas, quæ nunc vocabula imponuntur, sæpe ut insignes viros nominat. Asinii Pollionis scripta, egregiam eorumdem memoriam tradunt. Messalla Corvinus, imperatorem suum Cassium prædicabat: & uterque opibusque atque honoribus perviguere. Marci Ciceronis libro, quo Catonem cœlo æquavit, quid aliud dictator Cæsar, quam rescripta oratione, velut apud judices respondit? Antonii epistolæ, Bruti conciones, falsa quidem in Augustum probra, sed multa cum acerbitate habent: carmina Bibaculi & Catulli, referta contumeliis Cæsarum leguntur: sed ipse divus Julius, ipse divus Augustus, & tulere ista, & reliquere; haud facile dixerim, moderatione magis an sapientia: namque spreta exolescunt: si irascare, agnita videntur.*

» centes. Cependant ces diſcours même
» me ne peuvent être taxés du crime
» de leze-Majeſté, n'ayant pour objet
» ni le Prince, ni ſa mere. On me re-
» proche d'avoir loué Brutus & Caſſius
» dont tant d'Auteurs ont écrit l'hiſtoi-
» re, & qu'aucun n'a nommé ſans élo-
» ges. Tite-Live, cet Ecrivain ſi plein
» de probité & d'éloquence, a donné
» tant de louanges à Pompée qu'Augu-
» ſte l'appelloit ordinairement le *Pom-*
» *péïen* & ne l'en aimoit pas moins.
» Scipion, Afranius, ce Brutus même
» & ce Caſſius n'ont jamais reçu de cet
» Hiſtorien les noms de voleurs & par-
» ricides qu'on leur donne aujourd'hui.
» Souvent même il en parle comme de
» gens illuſtres. Aſinius Pollion a célé-
» bré leur mémoire ; Meſſala Corvinus
» appelloit Caſſius ſon Général, & ces
» deux Ecrivains ont vécu comblés de
» biens & d'honneurs. Marcus Cicéron
» ayant publié un livre où il mettoit
» Caton à côté des Dieux, Céſar tout
» Dictateur qu'il étoit, n'attaqua ce li-
» vre que par écrit, comme il eût fait
» en juſtice. Les lettres d'Antoine, les
» harangues de Brutus, ſont autant de
» ſatyres d'Auguſte, fauſſes à la véri-

Non attingo Græcos, quorum non modo libertas, etiam libido impunita: aut ſi quis advertit, dictis dicta ultus eſt. Sed maxime ſolutum, & ſine obtrectatore fuit, prodere de iis quos mors odio aut gratiæ exemiſſet: num cum armatis Caſſio & Bruto, ac Philippenſes campos obtinentibus, belli civilis cauſſa populum per conciones incendo? an illi quidem ſeptuageſimum ante annum perempti, quo modo imaginibus ſuis noſcuntur, quas nec victor quidem abolevit, ſic partem memoriæ apud ſcriptores retinent? ſuum cuique decus poſteritas rependit: nec deerunt, ſi damnatio ingruit, qui non modo Caſſii & Bruti, ſed etiam mei meminerint. Egreſſus dein ſenatu, vitam abſtinentia finivit: libros per ædiles cremandos cenſuere patres; ſed manſerunt occultati, & editi. Quos magis ſocordia meorum irridere libet, qui præſenti

» té, mais très-ameres. On lit encore » les vers de Bibaculus & de Catulle, » remplis d'injures contre les Empe- » reurs. Céſar même & Auguſte ont » fermé les yeux ſur tous ces écrits, » ſoit par modération, ſoit par pru- » dence : car le mépris fait oublier les » ſatyres, & le reſſentiment fait croire » qu'on les mérite.

» Je ne parlerai point des Grecs chez » leſquels non-ſeulement la liberté, » mais la licence même étoit impunie, » ou chez leſquels du moins une ſatyre » n'étoit punie que par une autre. Mais » juſqu'ici il avoit été permis de louer, » ſans crainte des délateurs, ceux que » la mort a ſouſtraits à la faveur ou à la » haine. Pour avoir célébré Brutus & » Caſſius, ai-je porté les armes avec » eux dans les champs de Philippes ? » Ai-je par une harangue animé le peu- » ple à la guerre civile ? Peut-on empê- » cher que ces Romains morts il y a » plus de ſoixante & dix ans, & dont » les images ſubſiſtent ſans avoir pû » être anéanties par le vainqueur, ne » conſervent auſſi quelque place dans » l'hiſtoire ? La poſtérité rend à cha- » cun la juſtice qu'il mérite : & ſi

potentia credunt exstingui posse etiam sequentis ævi memoriam. Nam contra, punitis ingeniis gliscit auctoritas: neque aliud externi reges, aut qui eadem sævitia usi sunt, nisi dedecus sibi, atque illis gloriam peperere.

ANN. VI. 8.

EA tempestate quæ Sejani amicitiam cæteri falso exuerant, ausus est eques Romanus M. Terentius ob id reus, amplecti, ad hunc modum apud senatum ordiendo: Fortunæ quidem meæ fortasse minus expediat agnoscere crimen, quam abnuere: sed utcunque casura res est, fatebor & fuisse me Sejano amicum, & ut essem expetisse; & postquam adeptus eram, lætatum. Videram collegam patris regen-

» vous me condamnez, non-ſeulement » on ſe ſouviendra de Brutus & de Caſ» ſius, on ſe ſouviendra même de moi». Il ſortit enſuite du Sénat, & ſe laiſſa mourir de faim. Les Sénateurs ordonnerent que ſes livres ſeroient brûlés par les Ediles : mais on les cacha & on les lut. Il eſt bien ridicule de s'imaginer que l'autorité préſente puiſſe éteindre juſqu'au ſouvenir des ſiecles futurs. Au contraire l'éclat du châtiment donne du poids aux Ecrivains ; & quand on a ſévi contre eux, ſoit chez les étrangers, ſoit ailleurs, on n'a fait que les rendre célebres & ſe deshonorer.

Défenſe de Terentius.

DANS le tems où les amis même de Séjan * ſe défendoient de l'avoir été, M. Terentius, Chevalier Romain qu'on en accuſa, eut le courage d'en convenir, & tint au Sénat ce diſcours: » Il ſeroit ſans doute plus ſûr pour moi » de nier, que de me confeſſer coupa» ble. Mais quoi qu'il en arrive, j'a-

* Favori de Tibere, qui fut enſuite diſgracié & puni de mort.

dis prætoriis cohortibus; mox urbis & militiæ munia simul obeuntem: illius propinqui & affines honoribus augebantur; ut quisque Sejano intimus, ita ad Cæsaris amicitiam validus: contra quibus infensus esset, metu ac sordibus conflictabantur: nec quemquam exemplo adsumo: cunctos qui novissimi consilii expertes fuimus, meo unius discrimine defendam. Non enim Sejanum Vulsiniensem, sed Claudiæ & Juliæ domus partem, quas affinitate occupaverat, tuum Cæsar generum, tui consulatus socium, tua officia in Republ. capessentem colebamus. Non est nostrum æstimare, quem supra cæteros, & quibus de causis extollas. Tibi summum rerum judicium dii dedere: nobis obsequii gloria relicta est. Spectamus porro quæ coram habentur; cui ex te opes, honores; quis plurima juvandi nocendive potentia: quæ Sejano fuisse nemo negaverit: abditos principis sensus, & si quid occultius parat, exquirere illicitum, anceps; nec ideo adsequare. Ne P. C. ultimum Sejani diem, sed sexdecim annos cogitaveritis: etiam Satrium atque Pomponium venerabamur: libertis quoque ac janitoribus ejus notescere, pro magnifico accipiebatur. Quid ergo? indistincta hæc defensio & promiscua

» vouerai que j'ai été l'ami de Séjan, que
» j'ai desiré de l'être, & que je me suis fé-
» licité de l'être devenu. Je l'avois vu
» commander avec son pere les Cohor-
» tes Prétoriennes, & depuis à la tête de
» toutes les affaires militaires & civi-
» les. Tous ses proches, tous ses alliés
» étoient comblés d'honneurs : plus on
» étoit ami de Séjan, plus on l'étoit de
» César. Ses ennemis au contraire lu-
» toient continuellement contre la hai-
» ne ou le mépris. Je ne veux citer per-
» sonne ; mais je défendrai à mes seuls
» périls tous ceux qui comme moi n'ont
» point trempé dans ses desseins. Non,
» César, ce n'étoit point Séjan de Vul-
» finie que nous honorions, c'étoit les
» maisons Claudia & Julia auxquelles
» il étoit allié ; c'étoit votre gendre,
» votre Collegue dans le Consulat, ce-
» lui qui partageoit avec vous le soin
» de la République. Ce n'est point
» à nous à juger ceux que vous éle-
» vés, ni les motifs de vos graces. Les
» Dieux vous ont donné le pouvoir su-
» prème, & ne nous ont laissé que le
» mérite de l'obéissance. Nous nous en
» tenons à ce qui frappe nos yeux,
» nous voyons ceux à qui vous don-

dabitur? imo justis terminis dividatur: insidiæ in Rempubl. consilia cædis adversum imperatorem, puniantur: de amicitia & officiis idem finis & te Cæsar & nos absolvet.

Constantia orationis, & quia repertus erat qui efferret quæ omnes animo agitabant, eo usque potuere, ut accusatores ejus, additis quæ ante deliquerant, exsilio aut morte multarentur.

» nez les richeſſes, les honneurs, le » pouvoir de ſervir ou de nuire, & on » ne peut nier que Séjan n'ait joui de » ces avantages. A l'égard des diſpoſi- » tions cachées du Prince, & de ſes » deſſeins ſecrets, nous ſentons le dan- » ger de les approfondir, & nous nous » en abſtenons. Sénateurs, ne penſez » point aux derniers jours de Séjan, » mais à ſeize ans de faveur. On reſ- » pectoit juſqu'à Satrius & Pomponius » ſes eſclaves. On tenoit à honneur » d'être connu de ſes affranchis & de » ſes portiers. Cependant juſtifierai-je » ſans diſtinction toute liaiſon avec lui? » Non. Mettons plus de diſcernement » dans notre défenſe. Qu'on puniſſe » les complices de ſes deſſeins contre » l'Etat & contre la vie du Prince. Que » ceux qui comme vous, Céſar, n'ont » été que ſes amis, ſoient abſous ».

La fermeté de ce diſcours dans lequel chacun retrouvoit avec plaiſir ſes ſentimens ſecrets, fit tant d'impreſſion ſur les eſprits, que les accuſateurs de Terentius, déjà chargés d'autres crimes, furent punis par l'exil ou par la mort.

Ann. VI. 45.

Neque multo post supremi Tiberio consules, Cn. Acerronius, C. Pontius magistratum occœpere: nimia jam potentia Macronis, qui gratiam C. Cæsaris nunquam sibi neglectam, acrius in dies fovebat: impuleratque post mortem Claudiæ, quam nuptam ei rettuli, uxorem suam Enniam immittendo, amore juvenem illicere pactoque matrimonii vincire, nihil abnuentem dum dominationis apisceretur. Nam & si commotus ingenio, simulationum tamen falsa, in sinu avi perdidicerat.

Gnarum hoc principi: eoque dubitavit de tradenda Rep. primum inter nepotes, quorum Druso genitus, sanguine & caritate propior, sed nondum pubertatem ingressus: Germanici filio robur juventæ, vulgi studia, eaque apud avum odii caussa. Etiam de Claudio agitanti, quod is composita ætate bonarum artium cupiens erat, imminuta mens ejus obstitit. Sin

Fin

Fin de Tibere.

PEU de tems après Acerronius & Pontius Consuls entrerent en charge, & furent les derniers que vit Tibere. Macron * qui au milieu même de son énorme crédit n'avoit jamais négligé la faveur de Caius César **, la recherchoit plus assidument de jour en jour. Après la mort de Claudia femme de ce Prince, il avoit engagé Ennia son épouse à tâcher de le séduire, & à tirer de lui une promesse de mariage ; persuadé que Caius se préteroit à tout pour devenir le maître : car quoique d'un naturel violent, il avoit appris dans le sein de son ayeul la dissimulation & la fausseté.

Tibere qui le connoissoit à fond délibéra à qui il laisseroit l'empire, & d'abord s'il choisiroit un de ses petits-fils. Le fils de Drusus lui étoit plus cher, & plus lié par le sang, mais n'avoit pas encore l'âge de puberté. Le fils de Germanicus dans la force de la jeunesse

* Affranchi de Tibere qui avoit succédé à la faveur de Séjan.

* * Caligula, fils de Germanicus ; il devoit succéder à Tibere, & lui succéda en effet.

extra domum successor quæreretur, ne memoria Augusti, ne nomen Cæsarum in ludibria & contumelias verterent, metuebat: quippe illi non perinde curæ gratia præsentium, quam in posteros ambitio. Mox incertus animi, fesso corpore, consilium cui impar erat, fato permisit; jactis tamen vocibus, per quas intelligeretur providus futurorum. Namque Macroni non abdita ambage, Occidentem ab eo deseri, Orientem spectari exprobravit. Et C. Cæsari forte orto sermone L. Sullam inridenti, omnia Sullæ vitia, & nullam ejusdem virtutem habiturum prædixit: simul crebris cum lacrymis minorem ex nepotibus complexus, truci alterius vultu; Occides hunc tu, inquit, & te alius. Sed gravescente valetudine, nihil è libidinibus omittebat, in patientia firmitudinem simulans; solitusque eludere medicorum artes, atque eos qui post tricesimum ætatis annum ad internoscenda corpori suo utilia vel noxia, alieni consilii indigerent....

avoit pour lui les vœux du peuple, & c'étoit pour Tibere une raiſon de le haïr. Il eut quelques vûes ſur Claude homme d'un âge mûr & porté au bien; mais l'eſprit foible de ce Prince l'arrêta. Il craignoit d'un autre côté que s'il cherchoit un ſucceſſeur hors de ſa maiſon, ce ne fût un affront & un ſujet d'injure pour la mémoire d'Auguſte, & pour la famille des Céſars; car il avoit moins à cœur l'avantage préſent des peuples, que la vanité de perpétuer ſon nom. Dans cette incertitude, accablé par la maladie, il abandonna au haſard ce qu'il n'étoit plus capable de décider; laiſſant néanmoins échapper quelques diſcours qui marquoient ſa prévoiance de ce qui arriveroit bientôt. Il reprocha ſans détour à Macron *qu'il tournoit le dos au couchant & le viſage au levant*; & un jour que C. Céſar faiſoit quelques railleries de Sylla dans une converſation, il lui prédit *qu'il en auroit tous les vices ſans aucune de ſes vertus*. En même tems embraſſant les larmes aux yeux le plus jeune de ſes petits-fils ſur lequel Caius jettoit un regard féroce; *cet enfant*, lui dit-il, *périra par toi, & toi par un autre*. Cepen-

Interim deferuntur impietatis in principem Cn. Domitius, Vibius Marſus, L. Arruntius...... Domitius defenſionem meditans; Marſus tanquam inediam deſtinaviſſet, produxere vitam: Arruntius cunctationem & moras ſuadentibus amicis: Non eadem omnibus decora reſpondit: ſibi ſatis ætatis: neque aliud pœnitendum, quam quod inter ludibria & pericula anxiam ſenectam toleraviſſet; diu Sejano, nunc Macroni, ſemper alicui potentium inviſus: non culpa, ſed ut flagitiorum impatiens. Sane paucos & ſupremos principis dies poſſe vitari; quemadmodum evaſurum imminentis juventam? An cum Tiberius poſt tantam rerum experientiam, vi dominationis convulſus & mutatus ſit, C. Cæſarem vix finita pueritia, ignarum omnium, aut peſſimis innutritum, meliora capeſſiturum Macrone duce? qui ut deterior ad opprimendum

dant quoique sa santé s'affoiblît de jour en jour, il ne relâcha rien de ses débauches, s'armant d'une vigueur & d'une patience feintes, se moquant de la Médecine, & de ceux qui passé trente ans avoient recours aux autres pour connoître les choses utiles ou nuisibles à leur santé.

Cependant Arruntius, Domitius & Marsus furent accusés d'avoir conspiré contre l'Empereur. Domitius & Marsus prolongerent leur vie en feignant l'un de méditer sa défense, l'autre de se laisser mourir de faim. Les amis d'Arruntius lui conseillerent de gagner aussi du tems ; mais il leur répondit, « que le même parti n'étoit pas hono-» rable à tous ; que pour lui, il avoit » assez vécu, n'ayant d'autre regret » que d'avoir traîné entre l'insulte & » le danger une vieillesse inquiéte, haï » d'abord de Séjan, ensuite de Macron, » & toûjours de quelques courtisans, » sans autre crime que celui de détester » leurs forfaits ; qu'il pouvoit sans dou-» te échapper à un Prince à qui il res-» toit peu de jours à vivre, mais com-» ment échapper à la jeunesse du ty-» ran qui alloit lui succéder ? Que si les

Sejanum delectus, plura per ſcelera Remp. conflictaviſſet: proſpectare jam ſe acrius ſervitium, eoque fugere ſimul acta & inſtantia. Hæc vatis in modum dictitans, venas reſolvit......

Jam Tiberium corpus, jam vires, nondum diſſimulatio deſerebat. Idem animi rigor, ſermone ac vultu intentus, quæſitæ interdum comitate, quamvis manifeſtam defectionem tegebat...... Erat medicus arte inſignis, nomine Charicles, non quidem regere valetudines principis ſolitus, conſilii tamen copiam præbere. Is velut propria ad negotia digrediens, & per ſpeciem officii manum complexus, pulſum venarum attigit: neque fefellit: nam Tiberius incertum an offenſus; tantoque magis iram premens, inſtaurari epulas jubet, diſcumbitque ultra ſolitum; quaſi honori abeuntis amici tribueret. Charicles

» écueils du trône avoient eu la force » de changer & de perdre Tibere, malgré une longue expérience, on ne devoit pas mieux attendre de Caius César, à peine ſorti de l'enfance, ignorant ſes devoirs, nourri dans le vice, » & conduit par Macron; qui plus méchant que Séjan, & par cette raiſon » choiſi pour le perdre, avoit déchiré » l'Etat par plus de crimes: que pour lui » il prévoyoit un eſclavage encore plus » odieux, & qu'il fuioit tout à la fois le » paſſé & l'avenir». Après cette eſpece de prédiction, il ſe fit ouvrir les veines.

Tibere perdoit de jour en jour quelque partie de ſes forces & de lui-même, mais rien encore de ſa diſſimulation. Se roidiſſant contre ſes maux, il forçoit ſon viſage & ſes diſcours pour couvrir tantôt par un courage feint, tantôt par une douceur étudiée, ſon état évident de défaillance. Il avoit auprès de lui un Médecin habile nommé Charicles, qui ſans le gouverner dans ſes maladies, l'aidoit de ſes conſeils. Cet homme feignant de prendre congé de l'Empereur pour ſes affaires, & lui baiſant la main comme par reſpect, lui tâta le pouls adroitement.

tamen labi ſpiritum, nec ultra biduum duraturum Macroni firmavit: inde cuncta colloquiis inter præſentes, nuntiis apud legatos & exercitus feſtinabantur. Decimoſeptimo Kalend. Aprilis intercluſa anima, creditus eſt mortalitatem expleviſſe. Et multo gratantum concurſu, ad capienda imperii primordia C. Cæſar egrediebatur: cum repente adfertur, redire Tiberio vocem ac viſus, vocarique qui recreandæ defectioni cibum adferrent: pavor hinc in omnes; & cæteri paſſim diſpergi, ſe quiſque mœſtum aut neſcium fingere: Cæſar in ſilentium fixus, à ſumma ſpe, noviſſima exſpectabat: Macro intrepidus, opprimi ſenem injectu multæ veſtis jubet, diſcedique ab limine. Sic Tiberius finivit, octavo & ſeptuageſimo ætatis anno. . . . .

Tibere s'en apperçut : mais cachant d'autant plus sa colere qu'il se croioit offensé, il ordonna un grand festin, & resta même à table plus qu'à l'ordinaire, & comme par égard pour un ami qui le quittoit. Cependant Charicles assûra à Macron que l'Empereur tiroit à sa fin, & ne passeroit pas deux jours. Cette nouvelle produisit un grand nombre d'entretiens parmi les courtisans, & de promptes dépêches pour les Généraux & l'armée. Le seize mars il perdit tout-à-coup la respiration : on crut qu'il avoit payé le tribut à la nature ; & déjà C. César sortoit au milieu d'une Cour nombreuse pour prendre possession de l'Empire, lorsqu'on apprend tout-à-coup que Tibere recouvroit la vûe & la voix, & demandoit à manger pour réparer sa foiblesse. Tous les Courtisans saisis de frayeur se dispersent à l'instant, les uns feignant d'ignorer, & les autres d'être tristes. C. César plongé dans le silence, ne voyoit plus que la mort à la place du trône. Macron intrépide ordonne d'étouffer le vieillard à force de couvertures & fait sortir tout le monde. Ainsi finit Tibere dans la soixante & dix-huitieme année de son âge.

Morum tempora illi diverſa: egregium vita famaque quoad privatus, vel in imperiis ſub Auguſto fuit: occultum ac ſubdolum fingendis virtutibus, donec Germanicus ac Druſus ſuperfuere: idem inter bona malaque mixtus, incolumi matre: inteſtabilis ſævitia, ſed obtectis libidinibus, dum Sejanum dilexit, timuitve: poſtremo in ſcelera ſimul ac dedecora prorupit, poſtquam remoto pudore & metu, ſuo tantum ingenio utebatur.

ANNAL. XV. 70. XVI. 10.

PRoximam necem Plautii Laterani conſulis deſignati Nero adjungit, adeo propere, ut non complecti liberos, non illud breve mortis arbitrium permitteret. Raptus in locum ſervilibus pœnis ſepoſitum, manu Statii tribuni trucidatur, plenus conſtantis ſilentii, nec tribuno objiciens eamdem conſcientiam.

Ses mœurs furent différentes ſuivant les tems. Simple particulier ou Commandant ſous Auguſte, il jouit d'une réputation méritée ; caché & ruſé pendant la vie de Germanicus & de Druſus, il feignit des vertus : juſqu'à la mort de ſa mere il fut mêlé de bien & de mal ; tant qu'il aima ou craignit Séjan, il fit horreur par ſa cruauté, mais cacha ſes débauches ; abandonné enfin à ſon caractere, & libre de la honte & de la crainte, il ſe précipita ſans réſerve dans le crime & dans l'infamie.

Supplice de pluſieurs Romains, complices de la conjuration de Piſon contre Néron.

NÉRON étoit ſi preſſé de ſe défaire de Plautius Latéranus Conſul déſigné, qu'il ne lui laiſſa ni le tems d'embraſſer ſes enfans, ni celui de choiſir ſa mort. On le traîna dans le lieu deſtiné à l'éxécution des eſclaves, & là il fut égorgé par le Tribun Statius ; gardant un courageux ſilence, & ne reprochant pas même au Tribun qu'il étoit complice.

Sequitur cædes Annæi Senecæ lætissima principi, non quia conjurationis manifestum compererat, sed ut ferro grassaretur, quando venenum non processerat. Solus quippe Natalis, & hactenus prompsit; missum se ad ægrotum Senecam, ut viseret conquerereturque cur Pisonem aditu arceret? melius fore si amicitiam familiari congressu exercuissent. Et respondisse Senecam; sermones mutuos & crebra colloquia neutri conducere: cæterum salutem suam incolumitate Pisonis inniti. Hæc ferre Granius Silvanus tribunus cohortis, & an dicta Natalis, suaque responsa nosceret, percontari Senecam jubetur. Is, forte, an prudens, ad eum diem ex Campania remeaverat, quartumque apud lapidem suburbano rure substiterat. Illo propinqua vespera tribunus venit, & villam globus militum sepsit. Tum ipsi cum Pompeia Paulina uxore & amicis duobus epulanti mandata imperatoris edidit.

Ce meurtre fut ſuivi de celui de Séneque ; non qu'il fût convaincu d'avoir conſpiré, mais parce que le Tyran fut ravi de s'en délivrer par le fer, n'ayant pû réuſſir par le poiſon. Natalis ſeul avoit fait contre lui cette dépoſition très-légere ; « que Piſon l'avoit envoyé à » Séneque malade, pour ſe plaindre » de ce qu'il lui refuſoit l'entrée de ſa » maiſon, & pour l'engager à entrete- » nir leur amitié par un commerce plus » intime ; à quoi Séneque avoit répondu » que des entretiens fréquens & ſecrets » étoient dangereux pour l'un & pour » l'autre, qu'au reſte ſa propre conſer- » vation dépendoit de celle de Piſon. » Granius Silvanus, Tribun d'une Cohorte Prétorienne, fut chargé d'aller demander au Philoſophe s'il convenoit du diſcours de Natalis & de ſa réponſe. Séneque, ſoit à deſſein, ſoit par haſard, étoit parti ce jour-là de Campanie, & s'étoit arrêté dans une maiſon qu'il avoit à quatre milles de Rome ; il y étoit à table ſur le ſoir avec Pauline ſon épouſe & deux amis, lorſque le Tribun arriva, fit entourer ſa maiſon par des ſoldats, & lui porta les ordres de Néron.

Seneca, missum ad se Natalem, conquestumque nomine Pisonis quod visendo eo prohiberetur, seq. rationem valetudinis & amorem quietis excusavisse, respondit. Cur salutem privati hominis incolumitati suæ anteferret, causam non habuisse: nec sibi promptum in adulationes ingenium. Idque nulli magis gnarum quam Neroni, qui sæpius libertatem Senecæ, quam servitium expertus esset. Ubi hæc à tribuno relata sunt, Poppæa & Tigellino coram, quod erat sævienti principi intimum consiliorum, interrogat; an Seneca voluntariam mortem pararet? Tum tribunus nulla pavoris signa, nihil triste in verbis ejus aut vultu deprehensum confirmavit. Ergo regredi, & indicere mortem jubetur. Tradit Fabius Rusticus non eo quo venerat itinere reditum, sed flexisse ad Fenium præfectum, & expositis Cæsaris jussis, an obtemperaret interrogavisse: monitumque ab eo, ut exsequeretur: fatali omnium ignavia: nam & Silvanus inter conjuratos erat, augebatque scelera in quorum ultionem consenserat. Voci tamen & aspectui pepercit. Intromisitque ad Senecam unum ex centurionibus, qui necessitatem ultimam denuntiaret.

Séneque répondit « que Pison lui » avoit envoyé Natalis pour se plain- » dre de ce qu'il refusoit de le voir ; » qu'il s'en étoit excusé par la raison de » sa santé, & de l'amour de son repos ; » qu'il n'avoit jamais eu de sujet de pré- » férer à sa propre conservation celle » d'un simple particulier ; que son ca- » ractere ne le portoit point à la flate- » rie, & que personne ne le savoit » mieux que Néron, à qui il avoit plus » souvent parlé en homme libre qu'en » esclave ». Le Tribun ayant rapporté ce discours à l'Empereur en présence de Poppée & de Tigellinus *, qui étoient son conseil de cruauté, il demanda si Séneque songeoit à se donner la mort ? le Tribun répondit qu'il n'avoit remarqué sur son visage ni dans ses paroles aucun signe de tristesse ou de crainte. On lui ordonna de repartir & d'annoncer la mort à Séneque. Fabius Rusticus dit qu'il ne retourna pas par le même chemin, mais qu'il alla trouver le Préfet Fenius ; que lui ayant fait part des ordres de l'Empereur, il lui demanda s'il obéiroit, & que celui-ci le lui conseilla ; tant une lâche-

* Poppée étoit maîtresse de Néron, & Tigellinus affranchi de ce Prince.

Ille interritus poscit testamenti tabulas: ac denegante centurione, conversus ad amicos; quando meritis eorum referre gratiam prohiberetur, quod unum jam, attamen pulcherrimum habebat, imaginem vitæ suæ relinquere testatur: cujus, si memores essent bonarum artium, famam, tum constantis amicitiæ laturos. Simul lacrymas eorum, modo sermone, modo intentior in modum coërcentis, ad firmitudinem revocat, rogitans: Ubi præcepta sapientiæ? Ubi tot per annos meditata ratio adversum imminentia? Cui enim ignarum fuisse sævitiam Neronis? Neque aliud superesse post matrem fratremque interfectos, quam ut educatoris præceptorisque necem adjiceret.

té fatale glaçoit tous les cœurs ; car Silvanus étoit lui-même un des conjurés, & contribuoit à aggraver par de nouveaux crimes ceux qu'il avoit voulu punir. Cependant pour s'épargner une commiſſion ſi odieuſe, il ne vit point Séneque, & lui fit annoncer par un de ſes Centurions qu'il falloit mourir.

Séneque ſans ſe troubler demande à finir ſon teſtament ; le Centurion le lui ayant refuſé, il ſe tourne vers ſes amis, & leur dit, « que puiſqu'on l'empêchoit » de leur témoigner ſa reconnoiſſance, » il leur laiſſoit au moins le ſeul bien, » mais le plus précieux qui lui reſtât, » l'image de ſa vie : que le ſouvenir » qu'ils en conſerveroient honoreroit » leurs ſentimens & rendroit leur ami- » tié reſpectable aux ſiecles à venir ». Tous fondoient en larmes, Séneque les conſoloit, tantôt par la douceur de ſes diſcours, tantôt en leur reprochant leur foibleſſe, & en leur demandant avec fermeté « qu'étoient devenus les » préceptes de la ſageſſe, & les refléxions » qui depuis tant d'années avoient dû » les armer contre les malheurs ? Si la » cruauté de Néron leur étoit nouvel-

Ubi hæc atque talia velut in commune disseruit, complectitur uxorem: & paululum adversus præsentem fortudinem mollitus, rogat oratque temperaret dolori, ne æternum susciperet, sed in contemplatione vitæ per virtutem actæ, desiderium mariti solatiis honestis toleraret. Illa contra, sibi quoque destinatam mortem adseverat, manumque percussoris exposcit. Tum Seneca gloriæ ejus non adversus, simul amore, ne sibi unice dilectam ad injurias relinqueret: Vitæ, inquit, delinimenta monstraveram tibi, tu mortis decus mavis: non invidebo exemplo. Sit hujus tam fortis exitus constantia penes utrosque par, claritudinis plus in tuo fine. Post quæ eodem ictu brachia ferro exsolvunt. Seneca, quoniam senile corpus & parvo victu tenuatum, lenta effugia sanguini præbebat, crurum quoque & poplitum venas abrumpit. Sævisque cruciatibus defessus, ne dolore suo animum uxoris infringeret, atque ipse visendo ejus tormenta, ad impatientiam delaberetur, suadet in aliud cubiculum abscederet. Et novissimo quoque momento suppeditante

» ſe, & ſi après avoir tué ſa mere & » ſon frere, il ne lui reſtoit pas encore » à y joindre le meurtre de ſon Gou- » verneur & de ſon maître »?

Après leur avoir tenu en commun ce diſcours, il embraſſe ſon épouſe, & ſon courage faiſant place à la tendreſſe, il la conjure de modérer ſa douleur, d'y mettre des bornes, & de chercher dans le ſouvenir de la vie & des vertus de ſon époux un ſoulagement honorable au malheur qu'elle avoit de le perdre. Pauline répond qu'elle veut auſſi mourir, & demande l'exécuteur. Alors Séneque ne cherchant point à lui ravir cette gloire, & craignant d'ailleurs de laiſſer ce qu'il aimoit en proye à la méchanceté de ſes ennemis, « Je vous montre, lui dit-il, » ce qui peut vous adoucir la vie; » vous préférez l'honneur de mourir, » je ne vous envierai point un ſi grand » exemple; périſſons l'un & l'autre » avec un égal courage, & vous avec » encore plus de gloire ». Auſſi-tôt ils ſe font en même tems ouvrir les veines. Séneque dont le corps uſé par la vieilleſſe & par un régime auſtere, ne perdoit ſon ſang qu'avec lenteur, ſe fait

eloquentia, advocatis ſcriptoribus, pleraque tradidit, quæ in vulgus edita ejus verbis, invertere ſuperſedeo.

At Nero, nullo in Paulinam proprio odio, ac ne gliſceret invidia crudelitatis, inhibere mortem imperat. Hortantibus militibus, ſervi libertique obligant brachia, premunt ſanguinem, incertum an ignaræ: nam ut eſt vulgus ad deteriora promptum, non defuere qui crederent, donec implacabilem Neronem timuerit, famam ſociatæ cum marito mortis petiviſſe; deinde oblata mitiore ſpe, blandimentis vitæ evictam: cui addidit paucos poſtea annos, laudabili in maritum memoria, & ore ac membris in eum pallorem albentibus, ut oſtentui eſſet, multum vitalis ſpiritus egeſtum.

auſſi couper les veines des jarrêts & des cuiſſes. Souffrant alors des douleurs cruelles, & craignant d'accabler ſon épouſe par le ſpectacle de ſes maux ou d'être accablé lui-même par la vûe de ſon épouſe mourante, il lui perſuada de paſſer dans une autre chambre; & dans ſes derniers momens ſon éloquence ſubſiſtant encore, il fit appeller des Secrétaires à qui il dicta ces paroles, qui ſont aujourd'hui entre les mains de tout le monde, & auxquelles je m'abſtiens de toucher.

Néron, qui n'avoit contre Pauline aucun ſujet de haine, voulut empêcher une mort qui auroit rendu ſa cruauté trop odieuſe. Des ſoldats preſſent les eſclaves & les affranchis d'arrêter ſon ſang & de bander ſes plaies; on ne ſait ſi elle s'en apperçût : car comme on croit toûjours aiſément le mal, on prétendit que Pauline tant qu'elle avoit crû Néron implacable, avoit cherché l'honneur de mourir avec ſon mari, mais que des eſpérances plus favorables lui étant offertes, elle s'étoit laiſſé aller à la douceur de vivre. Elle vécut peu d'années depuis, conſervant avec honneur le ſouvenir de ſon époux,

Seneca interim durante tractu, & lentitudine mortis, Statium Annæum diu ſibi amicitiæ fide & arte medicinæ probatum, orat proviſum pridem venenum, quo damnati publico Athenienſium judicio extinguerentur, promeret: allatumque hauſit fruſtra, frigidis jam artubus & clauſo corpore adverſum vim veneni. Poſtremo ſtagnum calidæ aquæ introiit, reſpergens proximos ſervorum, addita voce, libare ſe liquorem illum Jovi Liberatori. *Exin balneo illatus, & vapore ejus exanimatus, ſine ullo funeris ſolenni crematur. Ita codicillis præſcripſerat, cum etiam tum prædives & præpotens, ſupremis ſuis conſuleret.*

Fama fuit, Subrium Flavium cum centurionibus occulto conſilio, neque tamen ignorante Seneca, deſtinaviſſe, ut poſt occiſum opera Piſonis Neronem, Piſo

& montrant par la pâleur de ſes membres & de ſon viſage combien elle avoit perdu de vie par ſes bleſſures.

Cependant les douleurs de Séneque durant toûjours & amenant lentement la mort, il pria Sextius Annæus, habile Médecin & ſon ancien ami, de lui faire apporter un poiſon, qu'il gardoit depuis long-tems, & avec lequel on faiſoit mourir à Athenes ceux que le peuple avoit condamnés. Il le but, mais en vain, ſes membres déjà froids étant devenus inſenſibles à la violence du poiſon; enfin il entra dans un bain chaud, & jettant quelques gouttes d'eau ſur les eſclaves les plus proches de lui, il dit qu'il *faiſoit des libations de cette eau à* JUPITER LIBÉRATEUR. On le porta enſuite dans une étuve dont la vapeur l'étouffa bien-tôt : il fut brûlé ſans aucune pompe, comme il l'avoit demandé par un codicile, dans le tems même de ſon crédit & de ſon opulence, qui ne l'empêchoient pas de ſonger à ſa fin.

On aſſure que Subrius Flavius * dans un conſeil ſecret tenu avec les Centurions de l'aveu de Séneque, avoit dé-

* L'un des Conjurés.

quoque interficeretur, traderetúrque imperium Senecæ, quasi insonti claritudine virtutum ad summum fastigium delecto. Quin & verba Flavii vulgabantur; non referre dedecori, si citharœdus dimoveretur, & Tragœdus succederet: quia ut Nero cithara, ita Piso Tragico ornatu canebat.....

Mox eorundem indicio Subrius Flavius tribunus pervertitur, primo dissimilitudinem morum ad defensionem trahens; neque se armatum cum inermibus & effeminatis tantum facinus consociaturum: dein postquam urgebatur, confessionis gloriam amplexus, interrogatusque à Nerone, quibus causis ad oblivionem sacramenti processisset: Oderam te, inquit: nec quisquam tibi fidelior militum fuit, dum amari meruisti: odisse cœpi postquam parricida matris & uxoris, auriga & histrio & incendiarius extitisti. Ipsa rettuli verba, quia non ut Senecæ, vulgata erant: nec minus nosci decebat militaris viri sensus incomptos, sed validos. Nihil in illa conjuratione gravius auribus Neronis accidisse constitit, qui ut faciendis sceleribus promp-

cidé

cidé qu'après s'être défait de Néron par les mains de Pison, ils se déferoient de Pison même, & donneroient l'Empire à ce Philosophe, digne du trône par l'éclat seul de ses vertus : & comme Néron jouoit de la harpe, & Pison la Tragédie, on faisoit tenir à Flavius ce discours : « que la honte de » la République n'étoit point lavée si » en chassant un Musicien on lui don- » noit un Comédien pour successeur ».

Flavius accusé se défendit d'abord, disant qu'un homme de guerre comme lui n'auroit pas voulu pour complices d'un dessein si dangereux, des hommes lâches & efféminés, & de mœurs trop contraires aux siennes ; mais se voyant pressé, il prit le parti honorable de tout avouer. L'Empereur lui demanda quelles raisons lui avoient fait trahir ses sermens ; « Je te haïssois, dit-il : aucun » soldat ne t'a été plus fidele tant que » tu as mérité d'être aimé : j'ai com- » mencé de te haïr quand je t'ai vû » parricide de ta mere & de ta femme, » cocher, bâteleur & incendiaire ». Je rapporte ces paroles parce qu'elles ne sont pas aussi connues que celles de Séneque, & que le discours sans art mais

tus, ita audiendi quæ faceret, insolens erat. Pœna Flavii Veiano Nigro tribuno mandatur. Is proximo in agro scrobem effodi jussit, quam Flavius ut humilem & angustam increpans, circumstantibus militibus, ne hoc quidem, inquit, ex disciplina: admonitusque fortiter protendere cervicem: Utinam, ait, tu tam fortiter ferias.....

Proximum constantiæ exemplum, Sulpicius Asper centurio præbuit; percontanti Neroni, cur in cædem suam conspiravisset? breviter respondens: Non aliter tot flagitiis ejus subveniri potuisse. Tum jussam pœnam subiit.....

Opperiebatur Nero, ut Vestinus quoque consul in crimen traheretur, violentum & infensum ratus: sed conjurati consilia cum Vestino non miscuerant, quidam vetustis in eum simultatibus, plures quia præcipitem & insociabilem credebant. Cæterum Neronis odium adversus Vesti-

courageux de cet homme de guerre mérite d'être conſervé. Rien dans toute cette affaire ne choqua davantage les oreilles de Néron, auſſi accoûtumé à commettre des crimes, que peu fait à ſe les entendre reprocher. On chargea du ſupplice de Flavius le Tribun Veianus Niger. Celui-ci, avant de le décapiter, fit creuſer ſelon l'uſage dans le champ voiſin une foſſe dont Flavius ſe moqua comme trop petite & trop étroite : *on ne fait plus même une foſſe dans les regles*, dit-il aux ſoldats qui l'entouroient ; & l'éxécuteur lui ayant dit de préſenter ſa tête avec courage, il répondit : *frappe de même.*

Après lui mourut le Centurion Sulpitius Aſper avec beaucoup de conſtance : Néron lui demandant pourquoi il avoit conſpiré ; il lui répondit que c'étoit le ſeul moyen de mettre fin à tant de crimes, & alla au ſupplice.

L'Empereur qui connoiſſoit la haine violente que le Conſul Veſtinus lui portoit, s'attendoit qu'il ſeroit accuſé ; mais les Conjurés n'avoient fait aucune part de leur deſſein à Veſtinus, les uns étant depuis long-tems mal avec lui, les autres le regardant comme un

num ex intima ſodalitate cœperat, dum hic ignaviam principis penitus cognitam deſpicit, ille ferociam amici metuit, ſæpe aſperis faceriis illuſus; quæ ubi multum ex vero traxere, acrem ſui memoriam relinquunt. Acceſſerat recens cauſa, quod Veſtinus Statiliam Meſſallinam matrimonio ſibi junxerat, haud neſcius inter adulteros ejus & Cæſarem eſſe.

Igitur non crimine, non accuſatore exſiſtente, quia ſpeciem judicis induere non poterat, ad vim dominationis converſus, Gerelanum tribunum cum cohorte militum immittit: jubetque prævenire conatus conſulis, occupare velut arcem ejus, opprimere delectam juventutem: quia Veſtinus imminentes foro ædes, decoraque ſervitia, & pari ætate habebat. Cuncta eo die munia conſulis impleverat, conviviumque celebrabat, nihil metuens, an diſſimulando metu: cum ingreſſi milites vocari eum à tribuno dixere. Ille nihil demoratus exſurgit: & omnia ſimul properantur, clau-

homme trop ardent pour entrer dans un complot. La haine de Néron contre Veſtinus avoit commencé dès le tems où ils vivoient le plus intimement enſemble. Celui-ci qui connoiſſoit à fond la baſſeſſe du Prince lui laiſſoit voir ſon mépris, celui-là étoit choqué du caractere dur de Veſtinus & de ſes railleries ameres & piquantes, eſpece d'inſulte dont on conſerve un reſſentiment profond, lorſqu'on y ſent la vérité. Une autre cauſe de la haine de Néron étoit que Veſtinus avoit depuis peu épouſé Statilia Meſſalina, n'ignorant pas que l'Empereur étoit un de ſes amans.

Néron ne pouvant donc comme juge condamner un Conſul qui n'étoit ni accuſé, ni ſoupçonné, uſa de violence comme Prince. Veſtinus avoit une maiſon qui dominoit ſur la place & des eſclaves jeunes, bien faits & vigoureux: l'Empereur députa le Tribun Gerelanus à la tête d'une cohorte avec ordre de prévenir les mauvais deſſeins du Conſul, de s'emparer de la citadelle qu'il appelloit ſa maiſon, & de s'aſſurer de la jeuneſſe qui l'environnoit. Ce jour même Veſtinus avoit vacqué à tous ſes devoirs de Conſul; il étoit à

ditur cubiculo, præsto est medicus, abscinduntur venæ, vigens adhuc balneo infertur, calida aqua mersatur, nulla edita voce, qua semet miseraretur. Circumdati interim custodia qui simul discubuerant, nec nisi provecta nocte emissi sunt, postquam pavorem eorum ex mensa exitium opperientium & imaginatus & irridens Nero, satis supplicii luisse ait pro epulis consularibus.

Exin M. Annæi Lucani cædem imperat. Is profluente sanguine, ubi frigescere pedes manusque, & paulatim ab extremis cedere spiritum, fervido adhuc & compote mentis pectore intelligit; recordatus carmen à se compositum, quo vulneratum militem per ejusmodi mortis imaginem obiisse tradiderat, versus ipsos rettulit: eaque illi suprema vox fuit....

Haud minus prompte L. Vetus, so-

table avec ſes amis, ſoit qu'il n'eut point de crainte, ſoit qu'il feignit de n'en point avoir, lorſque des ſoldats entrerent & lui annoncerent le Tribun. Il ſe leve auſſi-tôt, s'enferme dans ſa chambre, appelle le Médecin, ſe fait ouvrir les veines, eſt plongé tout vivant encore dans un bain chaud, & expire ſans proférer ſur lui-même un mot de plainte. Tous ſes convives furent enveloppés par les ſoldats, & on ne les relâcha que bien avant dans la nuit. Néron ſe repréſentant avec plaiſir leur frayeur, & ſe moquant de l'attente où ils étoient de voir ſuccéder la mort au feſtin, dit qu'ils étoient aſſez punis de leur repas conſulaire.

Il ordonna enſuite le meurtre de Lucain. Ce jeune Poëte voyant couler ſon ſang, & conſervant encore la force de l'eſprit & l'ardeur de l'imagination lors même que la chaleur & la vie commençoient à l'abandonner, ſe rappella la deſcription qu'il avoit faite en vers d'un ſoldat bleſſé & périſſant du même genre de mort : il répéta aux aſſiſtans ces vers, qui furent ſes dernieres paroles.

L. Vetus périt auſſi très-courageuſe-

crusque ejus Sextia & Pollutia filia necem subiere: invisi principi, tamquam vivendo exprobrarent interfectum esse Rubellium Plautum generum Lucii Veteris. Sed initium detegendæ sævitiæ præbuit interversis patroni rebus ad accusationem transgrediens Fortunatus libertus, ascito Claudio Demiano, quam ob flagitia vinctum à Vetere Asiæ proconsule, exsolvit Nero in præmium accusationis. Quod ubi cognitum reo, seque & libertum pari sorte componi, Formianos in agros digreditur. Illic eum milites occulta custodia circumdant. Aderat filia super ingruens periculum longo dolore atrox, ex quo percussores Plauti mariti sui viderat: cruentamque cervicem ejus amplexa, servabat sanguinem, & vestes respersas, vidua implexa luctu continuo, nec ullis alimentis, nisi quæ mortem arcerent. Tum hortante patre, Neapolim pergit. Et quia aditu Neronis prohibebatur, egressus obsidens, audiret insontem, neve consulatus sui quondam collegam dederet liberto, modo muliebri ejulatu, aliquando sexum egressa, voce infensa clamitabat: donec princeps immobilem se precibus & invidiæ juxta ostendit.

ment avec Sextia sa belle-mere & Pollutia sa fille. Le Prince les haïssoit, parce que leur vie sembloit lui reprocher la mort de Rubellius Plautus gendre de Vetus. Ils furent dénoncés par Fortunatus affranchi, qui après avoir ruiné son maître, facilita à Néron les moyens de le perdre. Il se joignit un Claudius Demianus, que Vetus étant Proconsul d'Asie, avoit fait mettre en prison pour ses crimes, & à qui l'Empereur accorda la liberté pour prix de l'accusation. Vetus en étant informé, & voyant qu'on ne le distinguoit point d'un affranchi, s'en alla à sa terre de Formies; on envoya des soldats pour environner secrettement sa maison. Il avoit avec lui sa fille, tourmentée non seulement par le danger présent, mais par le souvenir cruel de Rubellius son époux; elle croyoit voir encore ses assassins, & embrasser sa tête sanglante; elle avoit recueilli son sang, conservoit les habits qui en étoient couverts, pleuroit continuellement sur ces tristes restes, & ne prenoit d'alimens que ce qu'il en falloit pour ne point mourir. Par le conseil de son pere elle se rendit à Naples: l'entrée du palais lui ayant

Ergo nuntiat patri abjicere ſpem, & uti neceſſitate. Simul affertur parari cognitionem ſenatus, & trucem ſententiam. Nec defuere qui monerent magna ex parte hæredem Cæſarem nuncupare, atque ita nepotibus de reliquo conſulere: quod aſpernatus, ne vitam proxime libertatem actam noviſſimo ſervitio fœdaret, largitur in ſervos quantum aderat pecuniæ: & ſi qua aſportari poſſent, ſibi quemque deducere, tres modo lectulos ad ſuprema retineri jubet. Tunc eodem in cubiculo, eodem ferro abſcindunt venas, properique & ſingulis veſtibus ad verecundiam velati, balneis inferuntur: pater filiam, avia neptem, illa utroſque intuens, & certatim precantes labenti animæ celerem exitum, ut relinquerent ſuos ſuperſtites & morituros. Servavitque ordinem fortuna: ac ſenior prius, tum cui prima ætas, exſtinguun-

été refusée, elle assiégeoit l'Empereur dès qu'il sortoit, lui crioit d'écouter l'innocence & de ne pas sacrifier à un affranchi son ancien Collegue dans le Consulat ; elle prononçoit ces mots tantôt en gémissant, tantôt avec une force & une audace au-dessus de son sexe ; mais Néron fut également sourd à la compassion & à la colere.

Elle annonça donc à son pere qu'il falloit perdre l'espérance, & mourir. Vetus apprit en même tems que le Sénat se disposoit à le juger séverement. On lui conseilloit de laisser à l'Empereur une grande partie de ses biens, pour conserver le reste à ses petits-fils ; il rejetta ce conseil & ne voulut point en mourant deshonorer par une démarche basse l'esprit de liberté qu'il avoit montré durant sa vie. Il donna à ses esclaves tout ce qu'il avoit d'argent ; leur dit de partager & d'emporter tout ce qu'ils pourroient, & de ne lui réserver que trois lits pour mourir avec sa famille. Alors tous trois dans la même chambre, tous trois avec le même fer, ils se font ouvrir les veines, & couverts d'une maniere convenable, sont portés ensemble dans le bain, le pere regardant sa fille, l'ayeu-

tur. Accusati post sepulturam, decretumque ut more majorem punirentur. Et Nero intercessit, mortem sine arbitro permittens: ea cædibus peractis ludibria adjiciebantur.....

De C. Petronio pauca repetenda sunt. Nam illi dies per somnum, nox officiis, & oblectamentis vitæ transigebatur. Utque alios industria, ita hunc ignavia ad famam protulerat, habebaturque non ganeo & profligator, ut plerique sua haurientium, sed erudito luxu. Ac dicta factaque ejus quanto solutiora, & quandam sui negligentiam præferentia, tanto gratius in speciem simplicitatis accipiebantur. Proconsul tamen Bithyniæ, & mox consul, vigentem se ac parem negotiis ostendit: dein revolutus ad vitia, seu vitiorum imitationem, inter paucos familiarium Neroni assumptus est, elegantiæ arbiter, dum nihil amœnum, & molle affluentia putat, nisi quod ei Petronius approbavisset. Unde

le sa petite-fille, & celle-là l'un & l'autre, chacun conjurant les Dieux de lui ôter promptement le peu de vie qui lui restoit, pour ne pas survivre à ce qu'il aimoit & qu'il voyoit périr. L'ordre de la nature fut observé; les plus âgés expirerent d'abord. Ils furent accusés après leur sépulture, & condamnés au dernier supplice. Néron s'y opposa, & leur laissa le choix de leur mort. C'est ainsi qu'après tant de meurtres il insultoit encore les victimes de sa cruauté.

Pétrone, qui mourut après eux, mérite que nous disions d'abord un mot de sa personne. Il donnoit le jour au sommeil & la nuit aux devoirs & aux plaisirs. La réputation qui est pour les autres le fruit de l'adresse ou du mérite, avoit été pour lui le fruit de la paresse; ce n'étoit point comme tant d'autres, un dissipateur qui se ruinât en viles débauches, mais un homme d'un luxe élégant & de bon goût. Une aisance naturelle & une sorte de négligence qu'il mettoit dans ses discours & dans ses actions, lui donnoient l'air & les graces de la simplicité. Devenu Proconsul de Bithynie, & ensuite Consul, il se montra homme de tête & capable

invidia Tigellini, quasi adversus æmulum, & scientia voluptatum potiorem. Ergo crudelitatem principis, cui cæteræ libidines cedebant, aggreditur, amicitiam Scevini Petronio objectans, corrupto ad indicium servo, ademptaque defensione, & majore parte familiæ in vincla rapta.

Forte illis diebus Campaniam petiverat Cæsar, & Cumas usque progressus Petronius illic attinebatur. Nec tulit ultra timoris aut spei moras: neque tamen præceps vitam expulit, sed incisas venas, ut libitum obligatas, aperire rursum, & alloqui amicos, non per seria, aut quibus constantiæ gloriam peteret. Audiebatque referentes, nihil de immortalitate animæ, & sapientium placitis, sed levia carmina & faciles versus: servorum alios largitione, quosdam verberibus affecit: iniit &

d'affaires ; revenu enſuite par ſon propre penchant à ſes vices, ou plûtôt à ce qui leur reſſembloit, il fut admis par Néron dans le petit nombre de ſes Courtiſans, & devint l'arbitre de ſes fêtes. Ce Prince ne trouvoit rien de galant, de délicieux & de magnifique que ce qui avoit eu l'approbation de Pétrone. Tigellinus fut bientôt jaloux d'un rival qui le ſurpaſſoit dans la ſcience des voluptés. Il eut donc recours pour le perdre à la cruauté de l'Empereur, plus forte que tous ſes autres vices ; il fit accuſer Pétrone de liaiſon avec Scévinus, par un eſclave corrompu, fit mettre en priſon les autres, & lui ôta le moyen de ſe défendre.

Néron fit alors par haſard un voyage en Campanie, & Pétrone s'étant avancé juſqu'à Cumes y fut arrêté. Auſſitôt, ſans porter plus loin les incertitudes de l'eſpérance ou de la crainte, il ſe fit ouvrir les veines ; mais ne voulant pas quitter bruſquement la vie, il les fit refermer & rouvrir à différentes repriſes, parlant à ſes amis de choſes très-peu ſérieuſes, & ne cherchant pas même la gloire de mourir avec courage. On l'entretenoit non de l'immortalité de l'ame

vias: somno indulsit, ut quamquam coacta mors, fortuitæ similis esset. Ne codicillis quidem (quod plerique pereuntium) Neronem aut Tigellinum, aut quem alium potentium adulatus est: sed flagitia principis sub nominibus exoletorum feminarumque, & novitate cujusque stupri perscripsit, atque obsignata misit Neroni: fregitque annulum, ne mox usui esset ad facienda pericula. . . . . . .

Trucidatis tot insignibus viris, ad postremum Nero virtutem ipsam exscindere concupivit, interfecto Thrasea Pæto & Barea Sorano, olim utrisque infensus; & accedentibus caussis in Thraseam: quod senatu egressus est cum de Agrippina referretur, ut memoravi: quodque Juvenalium ludicro parum expetibilem operam præbuerat: eaque offensio altius penetrabat, quia idem Thrasea Patavii, unde ortus erat, ludis Cesticis à Trojano Antenore institutis habitu tragico cecinerat: die quoque quo prætor Antistius ob probra in Nero-

& des maximes des Philoſophes, mais de chanſons & de vers agréables. Il récompenſa quelques-uns de ſes eſclaves, en fit châtier d'autres, ſe promena, ſe laiſſa même aller au ſommeil, afin que ſa mort quoique forcée eût l'air naturel. Il ne chercha pas même, comme la plûpart de ceux qui mouroient, à flater dans un teſtament, ou Néron, ou Tigellinus, ou quelqu'un des Courtiſans : mais ayant écrit ſous des noms empruntés l'hiſtoire des débauches du Prince les plus infames & les plus récentes, il l'envoya cachetée à Néron, & briſa ſon cachet, de crainte qu'il ne ſervit à perdre quelqu'innocent.

Néron, après le meurtre de tant d'hommes illuſtres, réſolut enfin de faire périr la vertu même dans la perſonne de Pœtus Thraſea & de Barea Soranus. Irrité depuis long-tems contre l'un & l'autre, il étoit ſur-tout ulcéré contre Thraſea; parce qu'il étoit ſorti du Sénat dans l'affaire d'Agrippine, comme je l'ai rapporté, & parce qu'il ne s'étoit point prêté aux jeux & aux ſpectacles de la Cour; ce qui choquoit d'autant plus Néron que ce même Thraſea avoit joué la Tragédie dans les jeux Ceſtiques établis à Pa-

nem compoſita ad mortem damnabatur; mitiora cenſuit obtinuitque: & cum deum honores Poppææ decernuntur, ſponte abſens, funeri non interfuit. Quæ oblitterari non ſinebat Capito Coſſutianus, præter animum ad flagitia præcipitem, inimicus Thraſeæ, quod auctoritate ejus concidiſſet juvantis Cilicum legatos, dum Capitonem repetundarum interrogant.

Quin & illa objectabat; principio anni vitare Thraſeam ſolemne jusjurandum: nuncupationibus votorum non adeſſe, quamvis Quindecimvirali ſacerdotio præditum: nunquam pro ſalute principis, aut cœleſti voce immolaviſſe: aſſiduum olim & indefeſſum, qui vulgaribus quoque patrum conſultis ſemet fautorem aut adverſarium oſtenderet, triennio non introiiſſe curiam: nuperrimeque cum ad coërcendos Silanum & Veterem certatim concurreretur, privatis potius clientium negotiis vacaviſſe: ſeceſſionem jam id & partes; & ſi multi idem audeant, bellum eſſe. Ut quondam C. Cæ-

doue ſa patrie par le Troyen Antenor : de plus le jour que le Préteur Antiſtius alloit être condamné à mort pour des ſatyres contre Néron, Thraſea avoit ouvert & fait paſſer un avis plus doux : & lorſqu'on avoit décerné à Poppée les honneurs divins, il avoit affecté de s'abſenter & de ne point paroître aux funérailles. Le délateur Coſſutianus ne laiſſoit point oublier à Néron tous ces prétendus crimes. Cet homme méchant par caractere, haïſſoit encore perſonnellement Thraſea, qui par ſon crédit l'avoit fait ſuccomber dans une accuſation de péculat intentée par les Ciliciens.

Il reprochoit à Thraſea, « qu'au commencement de l'année il évitoit de » prêter ſerment ; qu'il ne ſe trouvoit » jamais, quoiqu'il fût de l'Ordre des » Quindecimvirs, aux prieres publi» ques ; qu'il n'avoit jamais fait de ſa» crifices pour la conſervation du Prin» ce & de ſa voix divine : que ce Ma» giſtrat autrefois ſi infatigable & ſi aſ» ſidu, qui prenoit parti avec chaleur » dans les affaires même les moins im» portantes, n'avoit point paru aux aſ» ſemblées depuis trois ans ; qu'en der» nier lieu tous les Sénateurs accou-

ſarem, inquit, & M. Catonem; ita nunc te, Nero, & Thraſeam avida diſcordiarum civitas loquitur. Et habet ſectatores vel potius ſatellites, qui nondum contumaciam ſententiarum, ſed habitum vultumque ejus ſectantur, rigidi & triſtes, quo tibi laſciviam exprobrent. Huic uni incolumitas tua ſine arte, ſine honore. Proſperas principis res ſpernit: etiam ne luctibus & doloribus non ſatiatur? Ejuſdem animi eſt, Poppæam divam non credere, cujus in acta divi Auguſti & divi Julii non jurare. Spernit religiones, abrogat leges. Diurna populi Romani per provincias, per exercitus, curatius leguntur, ut noſcatur quid Thraſea non fecerit. Aut tranſeamus ad illa inſtituta, ſi potiora ſunt: aut nova cupientibus auferatur dux & auctor. Iſta ſecta Tuberones & Favonios veteri quoque Reipubl. ingrata nomina genuit. Ut imperium evertant, libertatem præferunt: ſi perverterint, libertatem ipſam aggredientur. Fruſtra Caſſium amoviſti, ſi gliſcere & vigere Brutorum æmulos paſſurus es. Denique nihil ipſe de Thraſea ſcripſeris, diſceptatorem ſenatum nobis relinque. Extollit ira promptum Coſſutiani animum Nero: adjicitque Marcellum Eprium acri eloquentia.

» rant à l'envi pour condamner Silanus & Vetus, il avoit préféré de vaquer aux affaires particulieres de ses cliens : qu'il y avoit dans toute cette conduite un esprit marqué de parti & de révolte, qui n'attendoit que des complices pour faire une guerre. Comme autrefois, dit-il, on se plaisoit à comparer César & Caton, on en fait de même aujourd'hui, Néron, de vous & de Thrasea dans une ville avide de troubles. Il a des partisans ou plûtôt des satellites qui n'osant encore imiter l'insolence de ses discours, l'imitent au moins dans son extérieur, tristes & rigides comme lui, pour vous reprocher vos plaisirs. Thrasea seul ne prend aucun intérêt à votre conservation & à vos talens ; insensible aux prospérités du Prince, qui sait s'il ne se rassasie pas en secret de vos chagrins & de vos larmes ? C'est par un même principe qu'il nie la divinité de Poppée, & refuse de jurer sur les actes de César & d'Auguste. Il méprise les sermens, se met au-dessus des loix : l'histoire du peuple Romain si répandue dans les provinces & dans les armées, est l'histoire de ce que

At Baream Soranum jam ſibi Oſtorius Sabinus eques Romanus popoſcerat reum ex proconſulatu Aſiæ, in qua offenſiones principis auxit, juſtitia atque induſtria: & quia portui Epheſiorum aperiendo curam inſumpſerat: vimque civitatis Pergamenæ prohibentis Acratum Cæſaris libertum ſtatuas & picturas avehere, inultam omiſerat. Sed crimini dabatur amicitia Plauti, & ambitio conciliandæ provinciæ ad ſpes novas.

» Thraſea n'a point fait. Il faut ou l'imi-
» ter, s'il le mérite, ou enlever aux
» eſprits remuans leur exemple & leur
» chef. La ſecte dont il fait profeſſion a
» déjà produit des Tuberons & des Fa-
» ronius, ces noms ſi odieux aux an-
» ciens Romains. Pour perdre le Prince
» ces ſéditieux parlent de liberté, &
» quand ils auront réuſſi, ils attaque-
» ront la liberté même; en vain Caſſius
» eſt banni, ſi vous laiſſez les imita-
» teurs de Brutus vivre & ſe multiplier.
» Au reſte n'ordonnez rien de vous-
» même contre Thraſea; laiſſez-en le
» ſoin au Sénat & à nous ». Néron ani-
ma par ſes éloges la fureur de Coſſu-
tianus, & lui aſſocia Marcellus Eprius,
Orateur violent.

Oſtorius Sabinus, Chevalier Ro-
main, avoit déjà accuſé Barea Soranus,
revenu de ſon Proconſulat d'Aſie, où
il avoit offenſé l'Empereur par ſa juſti-
ce & ſon mérite; ayant fait élargir le
port d'Epheſe, & laiſſé impunis les ha-
bitans de Pergame, qui avoient empê-
ché Acratus affranchi de l'Empereur,
d'enlever leurs tableaux & leurs ſta-
tues. On lui faiſoit ſur-tout un crime
de ſa liaiſon avec Plautus, & d'avoir

Tempus damnationi delectum, quo Tiridates accipiendo Armeniæ regno adventabat: ut ad externa rumoribus intestinum scelus obscuraretur, an ut magnitudinem imperatoriam cæde insignium virorum quasi regio facinore ostentaret.

Igitur omni civitate ad excipiendum principem spectandumque regem effusa, Thrasea occursu prohibitus non demisit animum: sed codicillos ad Neronem composuit, requirens objecta, & expurgaturum asseverans, si notitiam criminum & copiam diluendi habuisset. Eos codicillos Nero properanter accepit, spe exterritum Thraseam scripsisse, per quæ claritudinem principis extolleret, suamque famam dehonestaret. Quod ubi non evenit, vultumque & spiritus & libertatem insontis ultro extimuit, vocari patres jussit. Tum Thrasea inter proximos consultavit, tentaretne defensionem, an sperneret. Diversa consilia afferebantur.

cherché

cherché dans l'affection des Peuples de la Province, un appui à ses mauvais desseins.

Le tems où Tiridate devoit venir à Rome pour recevoir la Couronne d'Arménie fut choisi par Néron pour faire mourir l'un & l'autre; soit afin que le peuple fut distrait par ce spectacle du meurtre infame qu'on commettoit sous ses yeux, soit afin que la mort de ces hommes illustres fût comme un crime digne du Prince, & servît de décoration à sa grandeur.

Toute la ville étant donc sortie en foule pour aller au-devant de l'Empereur & voir le Roi, Thrasea reçut ordre de rester chez lui; sans perdre courage il écrivit à Néron, lui demandant quels étoient ses crimes, & l'assurant qu'il se justifieroit si on vouloit le lui permettre. Néron ouvrit la lettre avec empressement, se flatant que Thrasea dans un moment de crainte y auroit glissé quelques flateries, & fait une tache à sa gloire; mais voyant qu'il n'en étoit rien, & craignant la fierté & la liberté qu'inspireroit à Thrasea son innocence, il fit assembler le Sénat. Alors Thrasea délibéra avec ses proches, s'il

Quibus intrari curiam placebat, securos esse de constantia ejus dixerunt; nihil dicturum, nisi quo gloriam augeret. Segnes & pavidos supremis suis secretum circumdare. Aspiceret populus virum morti obvium, audiret senatus voces quasi ex aliquo numine supra humanas: posse ipso miraculo etiam Neronem permoveri: sin crudelitati insisteret, distingui certe apud posteros memoriam honesti exitus ab ignavia per silentium pereuntium.

Contra qui opperiendum domi censebant, de ipso Thrasea eadem; sed ludibria & contumelias imminere: subtraheret aures conviciis & probris. Non solum Cossutianum aut Eprium ad scelus promptos, superesse qui forsitan manus ictusque..... Etiam bonos metu sequi. Detraheret potius senatui, quem perornavisset, infamiam

tenteroit ou s'il négligeroit de ſe juſtifier ; les avis furent partagés.

Ceux qui lui conſeilloient d'aller au Sénat lui dirent « qu'ils étoient ſûrs » de ſon courage ; que ſa défenſe augmenteroit encore ſa gloire ; qu'il n'y » avoit que des hommes foibles & timides qui enveloppaſſent dans l'obſcurité leurs derniers momens. Que le » peuple verroit un homme vertueux » allant au-devant de la mort ; que le » Sénat entendroit ſes diſcours plus » qu'humains & les recueilleroit comme de la bouche d'un Dieu ; que ce » ſpectacle pourroit opérer un prodige » ſur Néron même ; & que quand la » cruauté l'emporteroit, Thraſea devoit au moins pour la poſtérité ſe diſtinguer par une mort glorieuſe de » tant de lâches conjurés égorgés en ſilence ».

Ceux qui conſeilloient à Thraſea de reſter chez lui, convenoient de ſon courage, mais ils lui faiſoient craindre d'être le jouet & la fable de l'aſſemblée. Ils lui repréſentoient, « qu'il devoit détourner ſes oreilles des calomnies & des injures ; que Coſſutianus » & Eprius n'étoient pas les ſeuls mé-

tanti flagitii ; & relinqueret incertum ; quid viso Thrasea reo decreturi patres fuerint. Ut Neronem flagitiorum pudor caperet, irrita spe agitari : multoque magis timendum, ne in conjugem, in familiam, in cætera pignora ejus sæviret. Proinde intemeratus, impollutus, quorum vestigiis & studiis vitam duxerit, eorum gloria peteret finem. Aderat consilio Rusticus Arulenus flagrans juvenis, & cupidine laudis offerebat se intercessurum senatusconsulto : nam plebis trib. erat. Cohibuit spiritus ejus Thrasea, ne vana & reo non profutura, intercessori exitiosa inciperet. Sibi actam ætatem, & tot per annos continuum vitæ ordinem, non deserendum : illi initium magistratuum, & integra quæ supersint. Multum ante secum expenderet, quod tali in tempore capessendæ Reip. iter ingrederetur. Ceterum ipse an venire in senatum deceret, meditationi suæ reliquit.

» chans ; qu'on pourroit même dans » des accès de fureur porter les mains » sur sa personne ; que la crainte entraî- » neroit jusqu'aux gens de bien ; qu'il » devoit à un corps dont il avoit été » l'ornement, de lui épargner la honte » d'une action si infame, & de laisser la » postérité incertaine du parti que le » Sénat auroit pris en voyant Thrasea » vis-à-vis de ses délateurs ; qu'il ne » falloit point s'attendre que Néron pût » devenir sensible à la honte ; qu'il fal- » loit craindre plûtôt que sa fureur ne » s'étendît sur l'épouse de Thrasea, sur » ses enfans & sur ce qu'il avoit de plus » cher ; qu'ainsi, jusqu'alors sans bas- » sesse & sans tache, il imitât par une » mort glorieuse ceux dont il avoit étu- » dié & imité la vie ». Rusticus Arule- nus, jeune homme plein de zele, pré- sent à ce discours, s'offroit par un mou- vement de vanité de s'opposer com- me Tribun du Peuple au decret du Sé- nat. Thrasea réprima son impétuosité, & le détourna d'une entreprise inutile pour l'accusé, & funeste pour le dé- fenseur ; il ajoûta « qu'il avoit vécu, » qu'il ne devoit point renoncer au » plan de vie qu'il s'étoit fait depuis

At postera luce duæ prætoriæ cohortes armatæ, templum genitricis Veneris insedere. Aditum senatus globus togatorum obsederat, non occultis gladiis; dispersique per fora ac basilicas cunei militares, inter quorum aspectus & minas ingressi curiam senatores.

Et oratio principis per Quæstorem ejus audita est: nemine nominatim compellato, patres arguebat, quod publica munia desererent, eorumque exemplo equites Rom. ad segnitiam verterentur. Etenim quid mirum è longinquis provinciis haud veniri, cùm plerique adepti consulatum & sacerdotia, hortorum potius amœnitati inservirent: quod velut telum arripuere accusatores.

» tant d'années ; que Rusticus ne faisoit que d'entrer dans la Magistrature ; » qu'il étoit encore à tems de prendre » un parti, & qu'il fît refléxion dans » quelles circonstances il commençoit » à prendre part au Gouvernement ». Au reste il se remit à lui-même à décider s'il convenoit qu'il se rendît au Sénat.

Le lendemain deux cohortes Prétoriennes sous les armes entourerent le temple de Vénus. La porte par où le Sénat devoit entrer fut assiégée d'un gros de citoyens ayant sous leurs robes des épées qu'ils laissoient voir ; on dispersa des soldats dans les places & les temples voisins : ce fut au milieu de ces visages menaçans que les Sénateurs entrerent.

Le Questeur de Néron parla d'abord au nom du Prince. Il se plaignit sans nommer personne, de ce que certains Sénateurs abandonnoient les affaires publiques & donnoient aux Chevaliers Romains l'exemple de l'oisiveté ; il ajoûta qu'il n'étoit point étonnant que des Provinces éloignées on ne vînt plus à Rome, puisque ceux qui étoient parvenus au Consulat & au Sacerdoce,

Et initium faciente Coſſutiano, majore vi Marcellus, ſummam Reip. agi clamitabat: contumacia inferiorum, lenitatem imperitantis deminui. Nimium mites ad eam diem patres, qui Thraſeam deſciſcentem, qui generum ejus Helvidium Priſcum in iiſdem furoribus, ſimul Paconium Agrippinum paterni in principes odii heredem, & Curtium Montanum deteſtanda carmina factitantem, eludere impune ſinerent. Requirere ſe in ſenatu conſularem, in votis ſacerdotem, in jurejurando civem, niſi contra inſtituta & cærimonias majorum, proditorem palam & hoſtem Thraſea induiſſet. Denique agere ſenatorem, & principis obtrectatores protegere ſolitus, veniret, cenſeret quid corrigi aut mutari vellet: facilius perlaturos ſingula increpantem, quam nunc ſilentium perferrent omnia damnantis. Pacem illi per orbem terræ, an victorias ſine damno exercituum diſplicere? Ne hominem bonis publicis mœſtum, & qui fora, theatra, templa pro ſolitudine haberet, qui minitaretur ex-

renfermés pour la plûpart dans leurs jardins, s'y livroient à une vie molle & voluptueuſe. Ce diſcours fut comme un trait dont les accuſateurs ſe ſaiſirent.

Coſſutianus commença ; Marcellus lui coupant la parole, s'écrioit avec véhémence : « que la République étoit à » deux doigts de ſa perte ; que l'inſo» lence des ſujets inſultoit à la clémen» ce du Prince ; que les Sénateurs, » trop doux juſqu'à ce jour, ſouffroient » qu'un Thraſea révolté, qu'un Helvi» dius ſon gendre complice de ſes fu» reurs, qu'un Paconius Agrippinus » héritier de la haine de ſon pere con» tre les Céſars, qu'un Curtius Mon» tanus auteur de chanſons infâmes, » bravaſſent impunément leur juſtice. » Qu'il ſommoit Thraſea de ſe rendre » au Sénat comme conſulaire, aux » prieres comme Prêtre, au ſerment » comme citoyen, ſi par un mépris » affecté pour les coûtumes & les cé» rémonies anciennes, il ne vouloit » point ſe montrer ennemi & traître. » Qu'accoûtumé, comme il étoit, à » jouer le Sénateur intégre & à proté» ger les calomniateurs du Prince, il

ſilium ſuum, ambitionis pravæ compotem facerent. Non illi conſulta hæc, non magiſtratus, aut Romanam urbem videri. Abrumperet vitam ab ea civitate, cujus caritatem olim, nunc & aſpectum exuiſſet.

Cum per hæc atque talia Marcellus, ut erat torvus & minax, voce, vultu, oculis ardeſceret, non illa nota & crebritate periculorum ſueta jam ſenatus mœſtitia, ſed novus & altior pavor, manus & tela militum cernentibus: ſimul ipſius Thraſeæ venerabilis ſpecies obverſabatur: & erant qui Helvidium quoque miſerarentur, innoxiæ affinitatis pœnas daturum. Quid A-

» vint librement déclarer ce qu'il trou-
» voit à reprendre ou à corriger dans
» le Gouvernement ; qu'il feroit moins
» odieux blâmant chaque chofe en dé-
» tail, que condamnant tout par fon fi-
» lence : Eft-ce, difoit Marcellus, la
» paix dont jouit toute la terre qui lui
» déplaît ? Sont-ce tant de victoires
» remportées fans aucune perte ? Séna-
» teurs, ceffez de favorifer l'orgueil
» d'un homme que le bien public affli-
» ge, pour qui les places, les théâtres,
» les temples font autant de deferts, &
» qui menace de s'éxiler d'une ville
» dans laquelle il ne trouve plus ni Sé-
» nat, ni Magiftrats, ni Rome. Qu'il
» fe délivre pour toûjours de cette pa-
» trie dont il a depuis long-tems éloi-
» gné fon cœur, & dont il éloigne mê-
» me jufqu'à fes yeux ».

Ce difcours prononcé par Marcellus avec fureur, d'un air menaçant, les yeux égarés & le vifage en feu, ne produifit point dans les Sénateurs cette trifteffe morne à laquelle l'oppreffion les avoit accoûtumés, mais une terreur nouvelle & plus profonde, augmentée par les foldats qu'ils voyoient en armes. Néanmoins ils fe repréfen-

grippino objectum, nisi tristem patris fortunam? quando & ille perinde innocens Tiberii sævitia concidisset. Enimvero Montanum probæ juventæ, neque famosi carminis, quia protulerit ingenium, extorrem agi.

Atque interim Ostorius Sabinus Sorani accusator ingreditur, orditurque de amicitia Rubellii Plauti, quodque proconsulatum Asiæ Soranus pro claritate sibi potius accommodatum, quam ex utilitate communi egisset, alendo seditiones civitatum. Vetera hæc: sed recens, discrimini patris filiam connectebat, quod pecuniam Magis dilargita esset. Acciderat sane pietate Serviliæ (id enim nomen puellæ fuit) quæ caritate erga parentem, simul imprudentia ætatis, non tamen aliud consultaverat, quam de incolumitate domus, & an placabilis Nero, an cognitio senatus nihil atrox afferret. Igitur accita est in senatum, steteruntque diversi ante tribunal consulum, grandis ævo parens, contra filia in-

toient en même tems le visage vénérable de Thrasea ; leur compassion s'étendoit sur Helvidius même que l'on vouloit punir injustement de lui être allié. Ils considéroient qu'Agrippinus n'avoit d'autres crimes que les malheurs de son pere immolé lui-même quoiqu'innocent, par la cruauté de Tibere ; & que Montanus, jeune homme vertueux & dont les vers ne contenoient aucune satyre, alloit être puni de ses talens par l'éxil.

Cependant Ostorius Sabinus, délateur de Soranus, entra & commença par l'accuser de liaison avec Rubellius Plautus, & d'avoir songé dans son Proconsulat d'Asie à son propre intérêt plus qu'à celui de l'Etat, en fomentant les séditions des peuples. A ces chefs anciens d'accusation, il en ajoûtoit un tout récent. Il prétendoit que la fille de Soranus, en allant consulter les devins pour de l'argent, avoit partagé les crimes de son pere. Il étoit vrai que Servilia (c'étoit le nom de la fille de Soranus), moitié par une tendresse louable, moitié par une imprudence pardonnable à son âge, avoit consulté les devins, mais seulement pour se

tra vicesimum ætatis annum, nuper marito Annio Pollione in exsilium pulso, viduata desolataque: ac ne patrem quidem intuens, cujus onerasse pericula videbatur.

Tum interrogante accusatore, an cultus dotales, an detractum cervici monile venum dedisset, quo pecuniam faciendis magicis sacris contraheret? primum strata humi, longoque fletu & silentio; post altaria & aram complexa: Nullos, inquit, impios deos, nullas devotiones, nec aliud infelicibus precibus invocavi, quam ut hunc optimum patrem tu Cæsar, & vos patres servaretis incolumem. Sic gemmas & vestes & dignitatis insignia dedi, quomodo si sanguinem & vitam poposcissent. Viderint isti, antehac mihi ignoti, quo nomine sint, quas artes exerceant: nulla mihi principis mentio, nisi inter numina fuit. Nescit tamen miserrimus pater: & si

raſſurer ſur le danger de ſon pere, pour ſavoir ſi Néron ſeroit inéxorable, & ſi le jugement du Sénat n'auroit rien de funeſte. Elle fut donc appellée au Sénat, & on vit en même tems devant le tribunal des Conſuls, d'un côté un pere avancé en âge, de l'autre une fille à peine dans ſa vingtiéme année, pleurant encore Annius Pollion ſon mari que l'éxil venoit de lui faire perdre, & n'oſant pas même jetter les yeux ſur ſon pere, dont elle ſembloit aggraver le péril.

Alors l'accuſateur lui ayant demandé s'il étoit vrai qu'elle eut vendu ſon collier & ſes préſens de nôces pour en employer l'argent à des opérations magiques, d'abord elle ſe coucha par terre & y demeura long-tems dans le ſilence & dans les larmes; puis embraſſant les autels: » Je n'ai ſacrifié, dit-» elle, à aucune Divinité funeſte, je » n'ai demandé d'autres graces aux » Dieux dans mes prieres malheureu-» ſes, ſinon que vous Céſar, & vous » Sénateurs, vous me rendiſſiez ce pe-» re que j'aime; j'ai donné mes habits, » mes pierreries & tout ce que je poſ-» ſede, comme s'il m'eut fallu rache-

crimen est, sola deliqui.

Loquentis adhuc verba excipit Soranus, proclamatque; non illam in provinciam secum profectam, non Plauto per ætatem nosci potuisse, non criminibus mariti connexam; nimiæ tantum pietatis ream, separarent à se quamcumque sortem subiret. Simul in amplexus occurentis filiæ ruebat, nisi interjecti lictores utrisque obstitissent. Mox datus testibus locus: & quantum misericordiæ sævitia accusationis permoverat, tantum iræ P. Egnatius testis concivit. Cliens hic Sorani, & tunc emptus ad opprimendum amicum, auctoritatem Stoicæ sectæ præferebat, habitu & ore ad exprimendam imaginem honesti exercitus; cæterum animo perfidiosus, & subdolus, avaritiam, ac libidinem occultans. Quæ postquam pecunia reclusa sunt, dedit exemplum præcavendi, quomodo fraudibus in-

» ter mon ſang & ma vie. C'eſt à ceux
» que j'ai conſultés, & que juſqu'alors
» je ne connoiſſois pas, de vous dire
» quels noms ils invoquent, quelle pro-
» feſſion ils exercent : pour moi je n'ai
» parlé du Prince qu'avec le reſpect
» qu'on doit aux Dieux ; mais ſi ma
» curioſité eſt une faute, ce pere in-
» fortuné l'ignore & je ſuis la ſeule
» coupable ».

Soranus l'interrompt comme elle parloit encore, & s'écrie « qu'elle n'a
» point été avec lui en Aſie, qu'elle
» eſt trop jeune pour avoir connu Plau-
» tus, qu'elle n'a point eu de part aux
» fautes de ſon mari, qu'elle n'eſt cou-
» pable que d'un excès de tendreſſe ;
» qu'on ne la confonde point avec lui
» quelque ſort qu'il doive attendre ».
En même tems le pere & la fille couroient ſe précipiter dans les bras l'un de l'autre, ſi les Licteurs, ſe jettant entre deux, ne les euſſent arrêtés. On fit enſuite entrer les témoins, & la compaſſion qu'avoit excité la méchanceté des accuſateurs, fit place à l'indignation lorſque P. Egnatius parut. Ce client de Soranus, corrompu par argent pour perdre ſon bienfaiteur,

volutos, aut flagitiis commaculatos; sic specie bonarum artium falsos, & amicitiæ fallaces.

Idem tamen dies & honestum exemplum tulit Cassii Asclepiodoti, qui magnitudine opum præcipuus inter Bithynos, quo obsequio florentem Soranum celebraverat, labentem non deseruit. Exutusque omnibus fortunis, & in exsilium actus; æquitate deum erga bona malaque documenta.

Thraseæ, Soranoque, & Serviliæ datur mortis arbitrium. Helvidius & Paconius Italia depelluntur. Montanus patri concessus est, prædicto ne in Rep. haberetur. Accusatoribus Eprio & Cossutiano quinquagies sestertium singulis, Ostorio duodecies & quæstoria insignia tribuuntur.

ſe paroit des ſentimens & de l'air imposant d'un Stoïcien. Exercé à porter ſur ſon viſage & dans ſon extérieur l'image de la vertu, il cachoit dans ſon cœur la perfidie, la fourberie, l'avarice, & la débauche. L'argent découvrit tous ces vices, & apprit à ſe défier non-ſeulement des fourbes décriés & deshonorés, mais des vertus fauſſes & des amis perfides.

Néanmoins dans ces jours malheureux Caſſius Aſclepiodotus donna un exemple mémorable de courage. Cet homme, l'un des plus riches de la Bithinie, avoit aimé & célebré Soranus dans le tems de ſa fortune, il ne l'abandonna pas dans ſa diſgrace; auſſi fut-il dépouillé de ſes biens & banni; tant la juſtice des Dieux ſait diſcerner le crime d'avec la vertu.

Thraſea, Soranus & Servilia eurent le choix de leur mort. Helvidius & Paconius furent bannis d'Italie. On accorda la grace de Montanus à ſon pere, mais on le déclara incapable des charges; Eprius & Coſſutianus eurent chacun plus de cinq cens mille livres, & Oſtorius plus de cent vingt mille avec les ornemens de la Queſture.

Tum ad Thraſeam in hortis agentem quæſtor conſulis miſſus, veſperaſcente jam die: illuſtrium virorum fœminarumque cœtus frequentes egerat, maxime intentus Demetrio Cynicæ inſtitutionis doctori: cum quo, ut conjectare erat intentione vultus, & auditu ſi qua clarius proloquebantur, de natura animæ, & diſſociatione ſpiritus corporiſque inquirebat: donec advenit Domitius Cæcilianus ex intimis amicis, & ei quid ſenatus cenſuiſſet, expoſuit. Igitur flentes quiritanteſque qui aderant, faceſſere propere Thraſea, neu pericula ſua miſcere cum ſorte damnati hortatur. Arriamque tentantem mariti ſuprema, & exemplum Arriæ matris ſequi, monet retinere vitam, filiæque communi ſubſidium unicum non adimere.

Tum progreſſus in porticum: illic à quæſtore reperitur, lætitiæ propior, quia Helvidium generum ſuum Italia tantum arceri cognoverat. Accepto dehinc ſenatuſconſulto, Helvidium & Demetrium in cubiculum inducit: porrectiſque utriuſque brachii venis, poſtquam cruorem effudit,

On envoya sur le soir un Questeur du Consul à Thrasea, retiré dans ses jardins. Il étoit pour lors environné d'hommes & de femmes du premier rang, & entretenoit Démétrius Philosophe cynique : on jugeoit à l'attention peinte sur leur visage, & à quelques mots qu'ils laissoient entendre, que leur entretien rouloit sur la nature de l'ame & sur sa séparation d'avec le corps. Enfin Domitius Cœcilianus l'un de ses intimes amis s'approcha & lui annonça le décret du Sénat. Cette nouvelle ayant excité les cris & les pleurs des assistans, Thrasea les pria de se retirer, & de ne point ajoûter à son malheur le spectacle de leur péril ; Arria son épouse vouloit à l'exemple de sa mere suivre son mari dans le tombeau ; il la supplia de vivre & de ne pas priver leur fille unique du seul appui qui alloit lui rester.

Alors il s'avança jusqu'à sa galerie ; il y trouva le Questeur & témoigna quelque joie d'apprendre que son gendre Helvidius ne fut qu'éxilé d'Italie ; ayant en même tems reçu le décret, il fit entrer dans sa chambre Helvidius & Démétrius ; il étendit ses bras & se

humum super spargens, propius vocato quæstore, Libemus, inquit, JOVI LIBERATORI. Specta juvenis, & omen quidem dii prohibeant; ceterum in ea tempora natus es, quibus firmare animum expediat constantibus exemplis......

Annalium finis.

HIST. I. 1.

INITIUM mihi operis Ser. Galba iterum, T. Vinius consules erunt. Nam post conditam urbem DCC & XX prioris ævi annos multi auctores retulerunt; dum res populi Romani memorabantur, pari eloquentia ac libertate. Postquam bellatum apud Actium, atque omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit; magna illa ingenia cessere. Simul veritas pluribus modis infracta; primum inscitia Reipubl. ut alienæ, mox libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes: ita neutris

laissa ouvrir les veines : priant ensuite le Questeur d'approcher, & répandant en sa présence une partie du sang qu'il perdoit : « Je fais, dit-il, cette libation à JUPITER LIBÉRATEUR ; re-
» garde jeune homme, & que les
» Dieux détournent de toi ce présage ;
» mais tu es né dans un tems où le
» courage a besoin de grands exem-
» ples »......

Ici finissent les Annales ; le reste est perdu.

Préface de l'Histoire. *

JE commencerai cet ouvrage par le second Consulat de Galba & le premier de Vinius. L'Histoire des sept cent vingt années précédentes de la fondation de Rome a été suffisamment écrite dans ces siecles mémorables où l'éloquence & la liberté réunies célébroient la gloire du Peuple Romain. Mais après la bataille d'Actium le bien

* L'Histoire de Tacite, composée avant les Annales, contenoit depuis le régne de Galba successeur de Néron, jusqu'à la fin du régne de Domitien. Une grande partie en est perdue.

cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios. Sed ambitionem scriptoris facile adverseris: obtrectatio & livor pronis auribus accipiuntur: quippe adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio nec injuria cogniti. Dignitatem nostram à Vespasiano inchoatam, à Tito auctam, à Domitiano longius provectam non abnuerim; sed incorruptam fidem professis nec amore quisquam, & sine odio dicendus est. Quod si vita suppeditet, principatum divi Nervæ & imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam senectuti seposui: rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias dicere licet.

Opus aggredior opimum casibus, atrox

de

de la paix ayant demandé que le pouvoir fût tranſmis à un ſeul, les grands génies diſparurent. La vérité fut bientôt défigurée de pluſieurs manieres ; premierement par l'ignorance des affaires de l'Etat devenu comme étranger, enſuite par la flaterie, enfin par la haine qu'on portoit au Gouvernement ; ainſi nos Hiſtoriens avilis par le reſſentiment ou par la baſſeſſe, ont oublié la poſtérité. Il eſt vrai qu'elle ſe défiera aiſément des éloges ; mais elle recevra avidement les calomnies & les ſatyres ; elles ont un faux air de liberté, & les louanges une tache d'eſclavage. Pour moi je n'ai ni à me plaindre ni à me louer de Galba, d'Othon & de Vitellius. Veſpaſien, je l'avoue, a commencé ma fortune ; Tite l'a augmentée ; Domitien y a mis le comble : mais un Hiſtorien qui fait vœu de dire la vérité, doit être ſourd à l'amitié comme à la haine. Si les Dieux m'accordent des jours, je deſtine à l'occupation & à la conſolation de ma vieilleſſe l'hiſtoire intéreſſante & tranquille de Nerva & de Trajan : tems heureux & rares, où l'on eſt libre de penſer & de parler.

J'entreprens de peindre un ſiecle fer-

prœliis, diſcors ſeditionibus, ipſa etiam pace ſævum. Quatuor principes ferro interempti. Tria bella civilia, plura externa, ac plerumque permixta: proſperæ in Oriente, adverſæ in Occidente res. Turbatum Illiricum; Galliæ nutantes; perdomita Britannia, & ſtatim amiſſa: co-ortæ Sarmatarum ac Suevorum gentes, nobilitatus cladibus mutuis Dacus. Mota etiam prope Parthorum arma falſi Neronis ludibrio. Jam vero Italia novis cladibus, vel poſt longam ſæculorum ſeriem repetitis, afflicta. Hauſtæ aut obrutæ urbes fecundiſſima Campaniæ ora. Urbs incendiis vaſtata, conſumptis antiquiſſimis delubris, ipſo Capitolio civium manibus incenſo. Pollutæ cærimoniæ: magna adulteria: plenum exſiliis mare, infecti cædibus ſcopuli: attrocius in urbe ſævitum. Nobilitas, opes, omiſſi geſtique honores pro crimine, & ob virtutes certiſſimum exitium. Nec minus præmia delatorum inviſa quam ſcelera: cum alii ſacerdotia & conſulatus ut ſpolia adepti, procurationes alii & interiorem potentiam, agerent verterent cuncta: odio & terrore corrupti in dominos ſervi, in patronos liberti: & quibus deerat inimicus, per amicos opreſſi.

tile en événemens, en combats cruels, en troubles, en séditions, terrible même durant la paix; quatre Princes égorgés; trois guerres civiles, plusieurs étrangeres, & souvent les unes & les autres à la fois; des succès en Orient, en Occident des malheurs; l'Illirie troublée, la Gaule chancelante, la Bretagne subjuguée & aussitôt perdue, la révolte des Sarmates & des Sueves, les Daces illustrés par nos défaites & par nos victoires mêmes, les Parthes soulevés au nom d'un faux Néron, l'Italie affligée par des malheurs nouveaux, ou du moins inconnus depuis plusieurs siecles, les plus belles villes de la Campanie englouties ou renversées, Rome en proie aux incendies, les anciens temples consumés, le Capitole brûlé par les mains des Citoyens même, les cérémonies de la Religion profanées, l'adultere en honneur, la mer couverte d'exilés, les rochers souillés de sang; des cruautés plus atroces au milieu de la Capitale; la noblesse, les biens, les honneurs & le refus des honneurs même tenant lieu de crime, la mort assurée à la vertu, les récompenses des délateurs aussi odieuses que leurs

Non tamen adeò virtutum ſterile ſæculum, ut non & bona exempla prodiderit. Comitatæ profugos liberos matres, ſecutæ maritos in exſilia conjuges, propinqui audentes, conſtantes generi, contumax, etiam adverſus tormenta, ſervorum fides. Supremæ clarorum virorum neceſſitates, ipſa neceſſitas fortiter tolerata, & laudatis antiquorum mortibus pares exitus. Præter multiplices rerum humanarum caſus, cœlo terraque prodigia, & fulminum monitus, & futurorum præſagia, læta, triſtia, ambigua, manifeſta. Nec enim unquam atrocioribus populi Romani cladibus, magiſve juſtis judiciis approbatum eſt, non eſſe curæ deis ſecuritatem noſtram; eſſe ultionem.

personnes ; le Sacerdoce, le Consulat, le Gouvernement intérieur & extérieur abandonnés à ces hommes vils comme autant de dépouilles ; les esclaves, soit par haine, soit par crainte, accusant leurs maîtres, les affranchis leurs bienfaiteurs ; & ceux qui n'avoient point d'ennemis, perdus par leurs amis.

Ce tems si stérile en vertus en montra néanmoins quelques-unes ; des meres qui accompagnerent en exil leurs enfans, des femmes qui suivirent leurs époux, des gendres & des proches pleins de fermeté, des esclaves dont la fidélité brava les tourmens, de grands hommes au comble de l'infortune, supportant & quittant la vie avec un égal courage, & des morts pareilles aux plus belles de l'antiquité. Ces grands événemens mêlés à l'ordinaire de beaucoup d'autres furent annoncés dans le ciel & sur la terre par des prodiges, par des coups de foudre, par des présages, clairs, douteux, funestes, favorables. Jamais le Peuple Romain n'éprouva par des malheurs plus grands & plus mérités, que les Dieux ne veillent sur les hommes que pour les punir.

Hist. I. 49.

Hunc exitum habuit Ser. Galba tribus & ſeptuaginta annis, quinque principes proſpera fortuna emenſus, & alieno imperio felicior, quam ſuo. Vetus in familia nobilitas, magnæ opes: ipſi medium ingenium, magis extra vitia quam cum virtutibus. Famæ nec incurioſus, nec venditator. Pecuniæ alienæ non appetens, ſuæ parcus, publicæ avarus. Amicorum libertorumque, ubi in bonos incidiſſet, ſine reprehenſione patiens: ſi mali forent, uſque ad culpam ignarus. Sed claritas natalium, & metus temporum obtentui, ut quod ſegnitia erat, ſapientia vocaretur. Dum vigebat ætas, militari laude apud Germanias floruit. Proconſul Africam moderate: jam ſenior, citeriorem Hiſpaniam pari juſtitia continuit, major privato viſus, dum privatus fuit, & omnium conſenſu capax imperii, niſi imperaſſet.

Portrait de Galba, ſucceſſeur de Néron.

AINSI finit Galba à l'âge de ſoixante & treize ans, ayant joui paiſiblement de ſa fortune ſous cinq Empereurs, & plus heureux ſous le regne d'autrui que pendant le ſien ; ſa nobleſſe étoit ancienne, ſes biens immenſes, ſon eſprit médiocre ; plûtôt ſans vices que vertueux, il n'eut ni mépris ni avidité pour la gloire ; avare des deniers publics, il ménageoit ſon bien ſans deſirer celui d'autrui ; ſupportoit ſans peine la vertu de ſes amis & de ſes affranchis quand ils en avoient, & ignoroit auſſi leurs vices avec une indifférence coupable. Mais ſa naiſſance & le malheur des tems firent donner à cette négligence le nom de Philoſophie. Dans la vigueur de l'âge il ſe diſtingua à la guerre de Germanie ; il gouverna l'Afrique avec modération en qualité de Proconſul, & dans ſa vieilleſſe l'Eſpagne citérieure avec la même juſtice ; au-deſſus d'un particulier juſqu'à ce qu'il eût ceſſé de l'être, & digne de l'Empire au jugement de tout le monde tant qu'il ne regna pas.

HIST. II. 45.

OPperiebatur Otho nuntium pugnæ; nequaquam trepidus, & consilii certus: mœsta primum fama; dein profugi è prælio perditas res patefaciunt. Non expectavit militum ardor vocem imperatoris: bonum habere animum jubebant: superesse adhuc novas vires, & ipsos extrema passuros, ausurosque: neque erat adulatio. Ire in aciem, excitare partium fortunam furore quodam & instinctu flagrabant: qui procul astiterant, tendere manus, & proximi prehensare genua; promptissimo Plotio Firmo. Is prætorii præfectus, identidem orabat, ne fidissimum exercitum, ne optime meritos milites desereret: majore animo tolerari adversa quam relinqui: fortes & strenuos etiam contra fortunam insistere spei: timidos & ignavos ad desperationem formidine properare. Quas inter voces, ut flexerat vultum, aut induraverat Otho, clamor & gemitus. Nec prætoriani tantum, proprius Othonis miles, sed præmissi è Mœsia, eandem obstinationem adventantis exercitus, legiones Aquileiam ingressas, nuntiabant: ut nemo du-

Mort d'Othon.

OTHON * décidé ſur le parti qu'il avoit à prendre, attendoit la nouvelle du combat ſans la craindre. Les premiers bruits furent peu favorables, & bientôt après quelques fuyards lui apprirent qu'il étoit vaincu. L'ardeur des ſoldats prévint les diſcours du Chef : ils l'exhorterent à ne point perdre courage, l'aſſurant qu'il leur reſtoit encore aſſez de force pour tout oſer & tout ſouffrir. Cette ardeur n'étoit point feinte ; animés par une eſpece d'inſtinct à défier de nouveau la fortune, ils brûloient avec fureur de retourner au combat. Les ſoldats les plus proches d'Othon embraſſoient ſes genoux : les plus éloignés lui tendoient les mains. Plotius Firmus, Capitaine des Gardes, ſe diſtingua entre les autres. « Il ſupplia l'Empereur de ne pas abandonner » une armée fidelle, & qui l'avoit bien » ſervi : il lui repréſenta, qu'il y avoit

* Vitellius, qui diſputoit l'Empire à Othon, ſucceſſeur de Galba, venoit de livrer bataille aux Généraux d'Othon, & les avoit défaits.

bitet potuisse renovari bellum atrox, lugubre, incertum victis, & victoribus.

Ipse aversus à consiliis belli: Hunc, inquit, animum, hanc virtutem vestram ultra periculis objicere, nimis grande vitæ meæ pretium puto. Quanto plus spei ostenditis, si vivere placeret, tanto pulchrior mors erit. Experti invicem sumus, ego ac fortuna: nec tempus computaveritis: difficilius est temperare felicitati, qua te non putes diu usurum. Civile bellum à Vitellio cœpit, & ut de princi-

» plus de courage à ſupporter l'adver-
» ſité qu'à lui céder ; que dans la mau-
» vaiſe fortune, la crainte & le déſeſ-
» poir étoient l'aſyle des lâches, &
» l'eſpérance la reſſource des grandes
» ames ». Pendant ce diſcours, Othon attendriſſant & raffermiſſant tour-à-tour ſon viſage, excitoit des cris de joie ou des gémiſſemens. Non-ſeulement les Prétoriens, ſes propres ſoldats, mais d'autres venus depuis peu de Méſie l'aſſuroient qu'une armée qui les ſuivoit, le défendroit juſqu'à la mort, & que ſes Légions étoient déjà dans Aquilée. Chacun s'attendoit à voir renouveller une guerre longue, cruelle, incertaine pour les vaincus & pour les vainqueurs ; mais Othon avoit réſolu de la terminer.

« Expoſer plus longtems, leur dit-il,
» votre courage & votre vertu, ce ſe-
» roit mettre un trop grand prix à ma
» vie : plus vous me montrez d'eſpé-
» rance, ſi je veux vivre, plus ma mort
» ſera belle. Nous nous ſommes eſſayés
» la fortune & moi : ne croyez pas que
» cette épreuve ait trop peu duré ;
» j'ai cet avantage de plus, d'avoir uſé
» modérément d'un bonheur que je crai-

patu certaremus armis, initium illic fuit: ne plusquam semel certemus, penes me exemplum erit: hinc Othonem posteritas æstimet. Fruetur Vitellius fratre, conjuge, liberis: mihi non ultione, neque solatiis opus est. Alii diutius imperium tenuerint; nemo tam fortiter reliquerit. An ego tantum Romanæ pubis, tot egregios exercitus, sterni rursus, & Reip. eripi patiar? Eat hic mecum animus, tamquam perituri pro me fueritis: sed este superstites: nec diu moremur, ego incolumitatem vestram, vos constantiam meam. Plura de extremis loqui, pars ignaviæ est: præcipuum destinationis meæ documentum habete, quod de nemine queror; nam incusare deos vel homines, ejus est qui vivere velit.

Talia locutus, ut cuique ætas aut dignitas, comiter appellatos, irent propere, neu remanendo iram victoris asperarent, juve-

» gnois de perdre. C'eſt Vitellius qui a » commencé la guerre civile; c'eſt la pre» miere fois que nous combattons pour » l'Empire ; ce ſera la derniere. Don» nons à l'univers cet exemple ; que la » poſtérité juge par-là d'Othon. Vitel» lius jouira de ſon frere, de ſon épou» ſe, de ſes enfans. Pour moi, je n'ai » beſoin ni de conſolation ni de ven» geance. D'autres Princes auront ré» gné plus long-tems que moi ; aucun » n'aura mieux fini. Pourrois-je voir » une ſi brillante armée, l'élite de la » jeuneſſe Romaine, immolée de nou» veau, & enlevée à la République ? » Souffrez que j'emporte en mourant » l'eſpérance que vous m'auriez encore » ſacrifié vos jours. Mais vivez, & ne » nous oppoſons plus, moi à votre con» ſervation, vous à mon courage. C'eſt » une eſpece de lâcheté que de parler » long-tems de ſa mort. Jugez, puiſque » je ne me plains de perſonne, combien » je ſuis décidé : car c'eſt quand on veut » vivre qu'on ſe plaint des Dieux ou » des hommes ».

Après ce diſcours, il parla avec beaucoup de douceur à ſes Officiers, chacun ſelon ſa dignité & ſon âge, cher-

nes auctoritate, senes precibus movebat: placidus ore, intrepidus verbis, intempestivas suorum lacrymas coërcens. Dari naves ac vehicula abeuntibus jubet: libellos epistolasque, studio erga se, aut in Vitellium contumeliis, insignes, abolet: pecunias distribuit, parce, nec ut periturus. Mox Salvium Cocceianum fratris filium prima juventa, trepidum & mœrentem, ultro solatus est, laudando pietatem ejus, castigando formidinem; an Vitellium tam immitis animis fore, ut pro incolumi tota domo, ne hanc quidem sibi gratiam redderet? mereri se festinato exitu clementiam victoris. Non enim ultima desperatione, sed poscente prœlium exercitu remisisse Reipubl. novissimum casum. Satis sibi nominis, satis posteris suis nobilitatis quæsitum: post Julios, Claudios, Servios, se primum, in familiam novam imperium intulisse: proinde erecto animo capesseret vitam, neu patruum sibi Othonem fuisse, aut oblivisceretur unquam, aut nimium meminisset.

chant par la tranquillité de ſon viſage & l'intrépidité de ſes conſeils à arrêter des larmes inutiles ; il ordonna aux plus jeunes, il conjura les vieillards, de le quitter promptement pour ne point aigrir le vainqueur. Il leur fit donner des vaiſſeaux & des voitures pour leur retraite ; brûla tous les écrits trop injurieux à Vitellius, & trop flateurs pour lui ; diſtribua de l'argent, mais ſans profuſion, comme s'il n'eût pas réſolu de mourir. S'adreſſant enſuite à Salvius Cocceianus, fils de ſon frere, dont l'extrême jeuneſſe laiſſoit voir toute la douleur & toute la crainte ; il loua & calma l'une, & le reprit ſéverement de l'autre. « Croyez-vous, lui dit-il, que » Vitellius dont j'ai conſervé toute la » famille ſoit aſſez ingrat & aſſez cruel » pour ne pas vous épargner ? Ma » prompte mort vous méritera la clé- » mence du vainqueur. Ce n'eſt point » dans un moment de déſeſpoir, c'eſt » à la tête d'une armée qui veut com- » battre, que j'épargne à la République » le coup mortel. La gloire de mon re- » gne ſuffit à mes deſcendans & à moi. » Je ſuis le premier qui ait porté dans » une famille peu ancienne la couron-

Post quæ, dimotis omnibus. . . . . tum allatis pugionibus duobus, cum utrumque pertentasset, alterum capiti subdidit: & explorato, jam profectos amicos, noctem quietam, utque affirmatur, non insomnem egit. Luce prima in ferrum pectore incubuit. . . . . Funus maturatum: ambitiosis id precibus petierat, ne amputaretur caput, ludibrio futurum. Tulere corpus prætoriæ cohortes, cum laudibus & lacrymis, vulnus manusque ejus exosculantes. Quidam militum, juxta rogum interfecere se, non noxa neque ob metum; sed æmulatione decoris, & caritate principis: ac postea promiscue Bedriaci, Placentiæ, aliisque in castris, celebratum id genus mortis. Othoni sepulchrum exstructum est, modicum & mansurum.

» ne des Jules, des Claudes & des Ser-
» vius. Supportez donc la vie avec cou-
» rage, & évitez également, ou d'ou-
» blier Othon, ou de trop vous en sou-
» venir ».

S'étant retiré après ce discours, il se fit apporter deux poignards, & les ayant essayés l'un & l'autre, il en choisit un qu'il mit sous son chevet. Assuré du départ de ses amis, il passa une nuit tranquille; on dit même qu'il reposa : & il se perça le cœur à la pointe du jour. Ses funérailles furent faites à la hâte; il l'avoit instamment recommandé, craignant qu'on ne lui coupât la tête pour servir de jouet à ses ennemis. Les Cohortes Prétoriennes le porterent sur le bucher, célébrant son courage, baisant sa blessure & ses mains, & les arrosant de leurs larmes. Quelques soldats se tuerent au pied de ce bucher, non par repentir ou par crainte du vainqueur, mais pour imiter la mort glorieuse d'un Prince qu'ils aimoient. Leur exemple fut suivi de plusieurs, à Bedriaque, à Plaisance, & en divers autres lieux. On lui éleva un tombeau simple, & qui dura.

Hist. IV. 5.

Helvidius Priscus. . . . . . ingenium illustre altioribus studiis juvenis admodum dedit : non ut plerique, ut nomine magnifico segne otium velaret, sed quo firmior adversus fortuita, Rempubl. capesseret : doctores sapientiæ secutus est, qui sola bona quæ honesta, mala tantum quæ turpia : potentiam, nobilitatem, ceteraque extra animum, neque bonis neque malis annumerant. Quæstorius adhuc, à Pæto Thrasea gener delectus, è moribus soceri nihil æque ac libertatem hausit : civis, senator, maritus, gener, amicus, cunctis vitæ officiis æquabilis, opum contemptor, recti pervicax, constans adversus metus. Erant quibus appetentior famæ videretur : quando etiam sapientibus, cupido gloriæ novissima exuitur.

Portrait d'Helvidius Priſcus, gendre de Thraſea.

HELVIDIUS avoit dès ſa plus grande jeuneſſe cultivé ſes rares talens par des études profondes : non pour voiler comme tant d'autres ſon oiſiveté du titre honorable de ſage, mais pour ſe rendre utile à la République en apprenant à s'affermir contre les malheurs. Il embraſſa cette ſecte de Philoſophes qui ſoutiennent que rien n'eſt bon que ce qui eſt honnête, ni mauvais que ce qui eſt honteux; & que le pouvoir, la naiſſance, & tout ce qui eſt hors de l'homme n'eſt pour lui ni bien ni mal. A peine ſorti de la Queſture il fut choiſi par Thraſea pour gendre : l'eſprit de liberté fut ce qu'il puiſa ſur-tout dans les mœurs de ſon beau-pere : citoyen, Sénateur, mari, gendre, ami, fidele à tous ſes devoirs, mépriſant les richeſſes, inflexible dans le bien, & inacceſſible à la crainte. On l'accuſoit d'aimer un peu trop la gloire, car cette paſſion eſt la derniere qui s'éteint chez les ſages même.

De mor. German.

ARgentum & aurum propitii an irati dii negaverint, dubito.

Reges ex nobilitate; duces ex virtute ſumunt. Nec regibus infinita aut libera poteſtas; & duces exemplo potius quam imperio, ſi prompti, ſi conſpicui; ſi ante aciem agant, admiratione præſunt.

Nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris ſpeciem aſſimilare, ex magnitudine cæleſtium arbitrantur.

De minoribus rebus principes conſultant, de majoribus omnes: ita tamen, ut ea quoque, quorum penes plebem arbitrium eſt, apud principes pertractentur.....

Illud ex libertate vitium, quod non ſimul, nec juſſi conveniunt, ſed & alter, & tertius dies cunctatione coeuntium abſumitur. Ut turbæ placuit, conſidunt armati. Silentium per ſacerdotes, quibus tum co-

Passages tirés des Mœurs des Germains.

LEs Dieux leur ont refusé l'or & l'argent, soit par faveur, soit dans leur colere.

La naissance fait leurs Rois, & la valeur leurs Chefs. La puissance des premiers n'est point arbitraire & sans bornes. Les chefs commandent principalement par leur exemple; ils marchent à la tête des troupes; c'est la confiance & l'admiration qu'ils inspirent, qui menent les soldats au combat.

Ils croyent que c'est faire injure à la Majesté des Dieux, de les renfermer dans les murs d'un temple, ou de les représenter sous une forme humaine.

Les affaires peu importantes sont jugées par les Chefs seuls: les grandes sont portées au Tribunal de la nation, après avoir auparavant été agitées par les Chefs.

La liberté dont ils jouissent a cet inconvénient, qu'il leur faut du tems pour former leurs assemblées. Comme personne n'en donne l'ordre, deux & trois jours y suffisent à peine. Dès qu'ils

ërcendi jus eſt imperatur. Mox rex vel princeps, prout ætas cuique, prout nobilitas, prout decus bellorum, prout facundia eſt, audiuntur, auctoritate ſuadendi magis quam jubendi poteſtate.

Proditores & transfugas arboribus ſuſpendunt: ignavos, & imbelles, & corpore infames, cœno ac palude, injecta inſuper crate, mergunt. Diverſitas ſupplicii illuc reſpicit, tamquam ſcelera oſtendi oporteat dum puniuntur, flagitia abſcondi.

Principes pro victoria pugnant, comites pro principe. . . . . Nec arare terram, aut exſpectare annum, tam facile perſuaſeris, quam vocare hoſtes & vulnera mereri: pigrum quinimo & iners videtur ſudore acquirere, quod poſſis ſanguine parare.

le jugent à propos, ils prennent leurs places, les armes à la main; les Prêtres (qui conſervent même alors quelque pouvoir) font faire ſilence. Alors le Roi, ou le Chef, ou tout autre ſont écoutés ſelon le rang que leur donne, ou la nobleſſe, ou la gloire des armes, ou l'éloquence; l'autorité de la perſuaſion eſt plus forte que celle du commandement.

Ils pendent les traîtres & les tranſfuges, & précipitent au fond d'un marais bourbeux avec une claye par-deſſus les lâches & ceux qui ont proſtitué leur corps à la débauche. La raiſon qu'ils apportent de cette différence de ſupplice, eſt que la punition des grands crimes doit les montrer, & que celle des actions baſſes & infames doit les enſevelir.

Les Chefs combattent pour la victoire, & les ſoldats pour le Chef. Ils aiment mieux courir à l'ennemi & chercher des bleſſures, que de labourer leurs champs & d'attendre la moiſſon, & croyent qu'il y auroit de la pareſſe & de la lâcheté à recueillir à la ſueur de leur corps ce qu'ils peuvent enlever au prix de leur ſang.

Nemo illic vitia ridet : nec corrumpere & corrumpi, ſæculum vocatur. . . . Pluſque ibi boni mores valent, quam alibi bonæ leges.

Gaudent muneribus : ſed nec data imputant, nec acceptis obligantur.

De reconciliandis invicem inimicis, & jungendis affinitatibus, & adſciſcendis principibus, de pace denique ac bello plerumque in conviviis conſultant : tamquam nullo magis tempore aut ad ſimplices cogitationes pateat animus, aut ad magnas incaleſcat. Gens non aſtuta nec callida, aperit adhuc ſecreta pectoris licentia loci. Ergo detecta & nuda omnium mens poſtera die retractatur : & ſalva utriuſque temporis ratio eſt. Deliberant dum fingere neſciunt : conſtituunt dum errare non poſſunt.

Supereſſe adhuc Herculis columnas fama vulgavit : ſive adiit Hercules, ſeu quidquid ubique magnificum eſt, in claritatem ejus referre conſuevimus. Nec defuit audentia Druſo Germanico, ſed obſtitit O-

On ne plaisante point chez eux sur les vices ; être corrompu ou corrompre ne s'appelle point le train du siecle. Les bonnes mœurs ont plus de force parmi ces peuples que les bonnes lois n'en ont ailleurs.

Ils aiment les présens, mais ne croyent ni lier ceux à qui ils en font, ni se lier par ceux qu'ils reçoivent.

Lorsqu'ils ont à reconcilier des ennemis, à faire des alliances, à nommer des Chefs, à traiter de la guerre ou de la paix, c'est dans des repas qu'ils prennent les avis ; ce tems étant celui où l'ame s'ouvre le plus aux sentimens simples, & s'échauffe aussi le plus pour les grandes choses. La liberté du festin fait que ce peuple sans art n'a point alors de secrets. Le lendemain ils pesent les avis ouvertement donnés la veille. Cette conduite est très-sage ; ils déliberent dans le tems où ils ne sauroient feindre, & prennent leur parti lorsqu'ils peuvent le moins se tromper.

On prétend qu'à l'extrémité de leur pays se voyent encore les colonnes d'Hercule, soit qu'Hercule y ait été, soit que nous ayons pris l'habitude de lier le nom de ce héros à toutes les cho-

ceanus in se simul atque in Herculem inquiri. Mox nemo tentavit: sanctiusque ac reverentius visum, de actis deorum credere, quam scire.

Suionibus Sitonum gentes continuantur. Cetera similes, uno differunt, quod femina dominatur: in tantum non modo à libertate, sed etiam à servitute degenerant.

Fennis mira feritas, fœda paupertas; non arma, non equi, non penates: victui herba, vestitui pelles, cubile humus: sola in sagittis spes, quas inopia ferri ossibus asperant. Idemque venatus viros pariter ac feminas alit. Passim enim comitantur, partemque prædæ petunt. Nec aliud infantibus ferarum imbriumque suffugium, quam ut in aliquo ramorum nexu contegantur: huc redeunt juvenes, hoc senum receptaculum. Id beatius arbitrantur, quam ingemere agris, illaborare domibus, suas alienasque fortunas spe metuque versare. Securi adversus homines, securi adversus deos, rem difficillimam assecuti sunt, ut illis ne voto quidem opus sit.

ſes extraordinaires. Druſus Germanicus oſa chercher à s'en éclaircir ; mais l'Océan ne laiſſa connoître ni lui ni Hercule : perſonne depuis n'a fait de tentatives, & on a trouvé plus reſpectueux de croire les actions des Dieux que de les ſçavoir.

Les Sitons ſemblables aux Suions leurs voiſins en different ſeulement en ce qu'ils ſont gouvernés par une femme ; tant ils dégénerent non-ſeulement de la liberté, mais de la ſervitude même.

Les Fenniens portent à l'extrême la férocité & la pauvreté ; ſans armes, ſans chevaux, ſans maiſons, ils ont l'herbe pour nourriture, des peaux pour vêtement, & la terre pour lit. Des fleches, qu'au défaut de fer ils aiguiſent avec des os, ſont toutes leurs forces. La chaſſe ſuffit à la nourriture des hommes & des femmes. Ces dernieres y accompagnent leurs maris & la partagent. Les enfans n'ont d'autre refuge contre la pluie ou les bêtes féroces, que quelques cabanes faites de branches d'arbres. C'eſt auſſi la retraite des jeunes gens & l'aſyle des vieillards. Ce genre de vie leur paroît plus heu-

---

Ex vita Agricolæ.

Clarorum virorum facta moresque posteris tradere antiquitus usitatum, ne nostris quidem temporibus quamquam incuriosa suorum ætas omisit, quoties magna aliqua ac nobilis virtus vicit ac supergressa est vitium parvis magnisque civitatibus commune, ignorantiam recti & invidiam. Sed apud priores ut agere memoratu digna pronum, magisque in aperto erat; ita celeberrimus quisque ingenio, ad prodendam virtutis memoriam sine gratia aut ambitione, bonæ tantum conscientiæ pretio ducebatur. Ac plerique suam ipsi vitam narrare, fiduciam potius morum, quam arrogantiam arbitrati sunt: nec id Rutilio & Scauro citra fidem, aut obtrectationi fuit: adeo virtutes iisdem tempori-

reux que de gémir dans un champ ou dans une maiſon ſous le poids du travail, de tourmenter ſans ceſſe par la crainte & par l'eſpérance leur fortune & celle d'autrui. En ſûreté contre les hommes, en ſûreté contre les Dieux, ils ſont parvenus à ce rare avantage de n'avoir pas beſoin même de deſirs.

Préface de la vie d'Agricola.

NOs peres tranſmettoient à la poſtérité les actions & le caractere des grands hommes : notre ſiecle, quoique peu ſenſible à ce qui l'honore, a quelquefois conſervé cet uſage, en faveur d'un petit nombre de vertus éclatantes, ſupérieures à l'ignorance & à l'envie, vices des grands & des petits Etats. Mais comme nos ancêtres avoient plus de penchant & de liberté pour les actions mémorables, ce n'étoit auſſi la flaterie ni la vanité, c'étoit le plaiſir ſeul de rendre hommage à la vertu qui animoit le génie. Pluſieurs mêmes, non par orgueil, mais par cette confiance que la probité inſpire, oſerent écrire leur propre vie : Rutilius &

bus optime æstimantur, quibus facillime gignuntur. At mihi nunc narraturo vitam defuncti hominis, venia opus fuit: quam non petissem, ni cursaturus tam sæva & infesta virtutibus tempora.

Legimus cum Aruleno Rustico Pætus Thrasea, Herennio Senecioni Priscus Helvidius laudati essent, capitale fuisse; neque in ipsos modo auctores, sed in libros quoque eorum sævitum, delegato triumviris ministerio, ut monumenta clarissimorum ingeniorum in comitio ac foro urerentur. Scilicet illo igne vocem Pop. Rom. & libertatem Senatus, & conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur, expulsis insuper sapientiæ professoribus, atque omni bona arte in exilium acta, ne quid usquam honestum occurreret. Dedimus profecto grande patientiæ documentum, & sicut vetus ætas vidit, quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones & loquendi audiendique commercio. Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra

Scaurus n'en ont été ni moins eſtimés ni moins crus ; tant il eſt vrai que les ſiecles où la vertu eſt la plus commune, ſont auſſi ceux où elle eſt le mieux jugée. Pour moi, qui n'oſe écrire l'hiſtoire d'Agricola qu'après ſa mort, j'ai beſoin d'indulgence pour cette foibleſſe ; le tems où il a vécu, tems cruel & funeſte à toute eſpece de mérite, me ſervira d'excuſe.

Nous liſons que l'éloge de Thraſea par Arulenus Ruſticus, & celui d'Helvidius par Sénécion, furent pour ces deux Ecrivains un crime capital ; on ſévit & contre eux, & contre leurs immortels Ouvrages, que les Triumvirs furent chargés de faire brûler dans la place publique & dans les aſſemblées de la nation. Nos Tyrans croyoient peut-être étouffer dans ces flammes la voix du peuple Romain, la liberté du Sénat, & le cri intérieur de tous les hommes. Déjà on avoit chaſſé les Philoſophes ; toutes les Sciences honnêtes étoient bannies, afin qu'il ne reſtât aucune trace de vertu. Sans doute nous avons donné à l'univers un grand exemple de patience ; & comme les âges précédens ont vû la liberté à ſon

potestate esset oblivisci, quam tacere.

Nunc demum redit animus: & quamquam primo statim beatissimi sæculi ortu Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit, principatum ac libertatem, augeatque quotidie facilitatem imperii Nerva Trajanus, nec spem modo ac votum securitas publica, sed ipsius voti fiduciam, ac robur assumpserit; natura tamen infirmitatis humanæ, tardiora sunt remedia quam mala: & ut corpora lente augescunt, cito exstinguuntur, sic ingenia studiaque oppresseris facilius, quam revocaveris. Subit quippe etiam ipsius inertiæ dulcedo: & invisa primo desidia, postremo amatur. Quid si per quindecim annos, grande mortalis ævi spatium, multi fortuitis casibus, promptissimus quisque sævitia principis interciderunt? Pauci, & ut ita dixerim, non modo aliorum, sed etiam nostri superstites sumus, exemptis è media vita tot annis, quibus juvenes ad senectutem, senes prope ad ipsos exactæ ætatis terminos per silentium venimus.

plus haut point, le nôtre a vû la servitude à ſon comble : les eſpions & les délateurs ôtoient la douceur même de ſe voir & de ſe parler ; & nous euſſions perdu juſqu'au ſouvenir de nos maux, ſi on étoit maître d'oublier comme de ſe taire.

L'eſpoir nous revient enfin. Nerva dans le commencement de cet heureux ſiecle, a le premier allié deux choſes juſqu'alors incompatibles, la ſouveraineté & la liberté ; Trajan rend de jour en jour l'autorité plus douce : nous jouiſſons avec une ferme confiance de cette tranquillité publique que nous nous contentions autrefois de deſirer & d'attendre. Mais tel eſt le malheur de la condition humaine, que les remedes ont un effet plus lent que les maux ; & comme les corps ſont longtems à croître, & ſe détruiſent en un moment, il eſt auſſi plus facile d'étouffer la lumiere & le courage que de les rendre. La douceur de l'oiſiveté gagne d'ailleurs peu à peu ; on commence par haïr l'indolence, on finit par l'aimer. De plus, durant l'eſpace de quinze ans, tems conſidérable dans la vie humaine, combien de citoyens ont diſparu, plu-

AGRIC. 39.

HUnc rerum cursum, quamquam nulla verborum jactantia epistolis Agricolæ auctum, ut Domitiano moris erat, fronte lætus, pectore anxius excepit. Inerat conscientia, derisui fuisse nuper falsum è Germania triumphum, emptis per commercia, quorum habitus & crines in captivorum speciem formarentur: at nunc veram magnamque victoriam, tot millibus hostium cæsis, ingenti fama celebrari. Id sibi maxime formidolosum, privati hominis nomen supra principis attolli: frustra studia fori, & civilium artium decus in silentium acta, si militarem gloriam alius occuparet: & cetera utcumque facilius dissimulari, ducis boni imperatoriam virtu-

ſieurs par des coups du haſard, & les plus courageux par la cruauté du Prince ? Réduits à un petit nombre, nous avons ſurvécu, pour ainſi dire, non-ſeulement aux autres, mais à nous-mêmes ; ayant perdu les plus belles années de notre vie pour arriver en ſilence, les jeunes gens à la vieilleſſe, & les vieillards au bord du tombeau.

Fin de l'Hiſtoire d'Agricola.

QUOIQU'AGRICOLA *, dans ſes dépêches, rendît compte de ſa victoire ſans aucune oſtentation, Domitien, ſuivant ſa coûtume, reçut cette nouvelle la joie ſur le viſage & l'amertume dans le cœur. Inquiet ſur les railleries qu'il venoit de mériter pour un faux triomphe ſur les Germains, dans lequel il avoit fait paroître comme priſonniers des eſclaves acquis à prix d'argent, il comparoit cette comédie à la victoire réelle d'Agricola, célebrée par la renommée, & ſcellée du ſang du pluſieurs milliers d'ennemis. Il ſentoit

* Agricola étoit beau-pere de Tacite. Il avoit été envoyé en Angleterre, & la ſoûmit.

tem esse. Talibus curis exercitus, quodque sævæ cogitationis indicium erat, secreto suo satiatus, optimum in præsentia statuit reponere odium, donec impetus famæ & favor exercitus languesceret......

Igitur triumphalia ornamenta, & illustris statuæ honorem, & quidquid pro triumpho datur, multo verborum honore cumulata, decerni in senatu jubet: addique insuper opinionem, Syriam provinciam Agricolæ destinari......

Tradiderat interim Agricola successori suo provinciam quietam tutamque. Ac ne notabilis celebritate & frequentia occurentium introitus esset, vitato amicorum officio, noctu in urbem, noctu in palatium, ita ut præceptum erat, venit; exceptusque

ſurtout combien il étoit dangereux qu'on élevât un particulier au-deſſus du Prince : qu'en vain il avoit cherché la gloire dans les exercices du barreau & dans des études obſcures, s'il ſe laiſſoit enlever celle des armes ; que la qualité de Général étoit la premiere d'un Empereur, & le faiſoit plus aiſément diſpenſer des autres. Tourmenté par cette inquiétude, & (ce qui étoit la marque d'un funeſte deſſein) ſe nourriſſant de ſon ſecret dans le ſilence, il jugea à propos de laiſſer repoſer ſa haine, juſqu'à ce que l'amour des ſoldats pour le chef & le bruit de la renommée fuſſent rallentis.

Domitien fit donc décerner en plein Sénat à Agricola les ornemens du triomphe, l'érection d'une ſtatue, & tout ce qui ſe donne au lieu du triomphe, en l'accablant des plus grands éloges : il fit auſſi courir le bruit qu'il lui deſtinoit le gouvernement de Syrie.

Agricola partit pour Rome laiſſant à ſon ſucceſſeur une province ſoûmiſe & tranquille ; mais de crainte que l'empreſſement de ſes amis & l'affluence des grands & du peuple à ſa rencontre ne rendît ſon arrivée trop pompeuſe,

brevi osculo & nullo sermone, turbæ servientium immixtus est. Ceterum ut militare nomen, grave inter otiosos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus auxit, cultu modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus: adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æstimare mos est, viso aspectoque Agricola, quærerent famam, pauci interpretarentur.

Crebro per eos dies apud Domitianum absens accusatus, absens absolutus est: causa periculi non crimen ullum, aut querela læsi cujusquam, sed infensus virtutibus princeps, & gloria viri, ac pessimum inimicorum genus, laudantes. Et ea insecuta sunt reipublicæ tempora, quæ sileri Agricolam non sinerent. . . . . Cum damna damnis continuarentur, atque omnis annus funeribus & cladibus insigniretur, poscebatur ore vulgi dux Agricola: comparantibus cunctis vigorem, constan-

il entra de nuit dans la ville, & ſuivant l'ordre de Domitien, ſe rendit de nuit au palais. L'Empereur l'embraſſa froidement ſans rien dire, & le laiſſa bien-tôt diſparoître dans la foule des eſclaves. Cependant Agricola, pour tempérer par ſes autres vertus l'éclat de ſes exploits, trop à charge à des hommes oiſifs, rendit ſa retraite plus rigoureuſe; ſimple dans ſon extérieur, affable dans ſes diſcours, il ne paroiſſoit jamais qu'avec un ou deux amis. Auſſi la plûpart de ceux qui le voyoient, accoûtumés à n'eſtimer que par vanité les grands hommes, cherchoient ſa réputation dans ſon exterieur, & peu l'y démêloient.

Depuis ce tems, abſent de la cour, il fut ſouvent accuſé auprès du Prince, & le Prince forcé de l'abſoudre. Sans reproches, & ſans avoir donné lieu à perſonne de ſe plaindre, il ſe trouvoit continuellement expoſé par la haine de l'Empereur pour la vertu, par l'éclat de ſa gloire, & par des ennemis d'autant plus méchans, qu'ils le louoient. Nos diſgraces qui ſuivirent de près ſa retraite, la rendirent plus remarquable. Une longue ſucceſſion de mal-

tiam & expertum bellis animum, cum inertia & formidine eorum. Quibus sermonibus satis constat Domitiani quoque aures verberatas, dum optimus quisque libertorum amore & fide, pessimi malignitate & livore, pronum deterioribus principem exstimulabant. Sic Agricola simul suis virtutibus, simul vitiis aliorum, in ipsam gloriam præceps agebatur.

Aderat jam annus quo proconsulatum Asiæ & Africæ sortiretur, & occiso Civica nuper, nec Agricolæ consilium deerat, nec Domitiano exemplum. Accessere quidam cogitationum principis periti, qui iturusne esset in provinciam ultro Agricolam interrogarent: ac primo occultius quietem & otium laudare, mox operam suam in approbanda excusatione offerre: postremo non jam obscuri, suadentes simul terrentesque, pertraxere ad Domitianum: qui paratus simulatione, in arrogantiam compositus, & audiit preces excusantis, & cum annuisset, agi sibi gratias passus est:

heurs, & chaque année marquée par des morts & des défaites, faiſoient demander hautement Agricola pour Général : on comparoit ſon expérience, ſa fermeté & ſon courage avec la lâcheté & la négligence des autres. Ce cri vint juſqu'aux oreilles de l'Empereur. Tous ſes affranchis appuyant la voix publique, les plus vertueux par attachement à ſa perſonne, les plus méchans par envie & par malignité, fortifioient également ſon penchant pour le crime. Ainſi les vertus d'Agricola & la malice de ſes ennemis le menoient à la gloire par un précipice.

Le tems s'approchoit où il devoit tirer au ſort le Proconſulat d'Aſie ou d'Afrique ; & le meurtre récent de Civica ſervoit tout-à-la-fois & d'avis pour Agricola, & d'exemple pour Domitien. Quelques courtiſans inſtruits des intentions du Prince allerent, comme d'eux-mêmes, demander à Agricola s'il ſongeoit à un Gouvernement. D'abord ils ſe bornerent à louer ſa retraite & ſon repos : ils s'offrirent enſuite de faire agréer au Prince ſon refus ; enfin, levant le maſque & mêlant dans leurs diſcours les menaces aux

nec erubuit beneficii invidia. Salarium tamen proconsulari solitum offerri, & quibusdam à seipso concessum, Agricolæ non dedit: sive offensus non petitum, sive ex conscientia, ne quod vetuerat videretur emisse. Proprium humani ingenii est odisse quem læseris: Domitiani vero natura præceps in iram, & quo obscurior, eo irrevocabilior, moderatione tamen prudentiaque Agricolæ leniebatur: quia non contumacia, neque inani jactatione libertatis, famam fatumque provocabat. Sciant quibus moris illicita mirari, posse etiam sub malis principibus magnos viros esse: obsequiumque ac modestiam, si industria ac vigor adsint, eo laudis excedere, quo plerique per abrupta, sed in nullum reipubl. usum, ambitiosa morte inclaruerunt.

conſeils, ils le traînerent devant Domitien. L'Empereur préparé à feindre, reçut Agricola avec une hauteur étudiée ; écouta les raiſons de ſon refus, les approuva ; & ſans rougir d'une grace auſſi odieuſe, ſouffrit qu'Agricola l'en remerciât. Il le priva de la récompenſe qu'il donnoit ſelon l'uſage aux Proconſulaires, ſoit qu'il fût offenſé de ce que Agricola ne la demandoit pas, ſoit qu'il craignît de paroître avoir acheté le repos auquel il le forçoit. C'eſt le caractere du cœur humain, de haïr ceux à qui on a fait du mal. Le naturel de Domitien enclin à la fureur, & ſon reſſentiment d'autant plus implacable qu'il paroiſſoit moins, étoit cependant adouci par la prudence & la modération d'Agricola. Il ne cherchoit point par une vaine oſtentation de liberté & par aucune ſatyre à défier la renommée & la mort. Son exemple apprend aux admirateurs de la licence, qu'il peut y avoir de grands hommes même ſous un méchant Prince ; qu'une ſoûmiſſion décente au Souverain, & une modération prudente, mais ferme, eſt préférable à une vertu remuante qui procure une mort orgueilleuſe & inutile à la patrie.

Finis vitæ ejus nobis luctuoſus, amicis triſtis, extraneis etiam ignotiſque non ſine cura fuit. Vulgus quoque, & hic aliud agens populus, & ventitavere ad domum, & per fora & circulos locuti ſunt: nec quiſquam audita morte Agricolæ, aut lætatus eſt, aut ſtatim oblitus eſt. Augebat miſerationem conſtans rumor, veneno interceptum. Nobis nihil comperti affirmare auſim: ceterum per omnem valetudinem ejus, crebrius quàm ex more principatus per nuntios viſentis, & libertorum primi, & medicorum intimi venere: ſive cura illud, ſive inquiſitio erat. Supremo quidem die momenta deficientis per diſpoſitos curſores nuntiata conſtabat, nullo credente ſic accelerari, quæ triſtis audiret. Speciem tamen doloris animo vultuque præ ſe tulit, ſecurus jam odii, & qui facilius diſſimularet gaudium quam metum. Satis conſtabat lecto teſtamento Agricolæ, quo coheredem optimæ uxori & piiſſimæ filiæ Domitianum ſcripſit, lætatum eum, velut honore judicioque: tam cæca & corrupta mens aſſiduis adulationibus erat, ut neſciret à bono patre non ſcribi heredem, niſi malum principem.

Sa perte déplorable pour ſa famille, triſte pour ſes amis, n'a pas même été indifférente aux inconnus & aux étrangers. Tous, juſqu'à cette populace que toute autre choſe occupe, venoient s'informer de ſon état. C'étoit le ſujet des converſations particulieres & publiques. Perſonne en apprenant la fin d'Agricola, n'en témoigna de joie; perſonne même ne l'oublia auſſi-tôt. Le ſoupçon très-répandu de poiſon rendoit ſa mort plus intéreſſante. Je n'en garantis point la vérité; il eſt conſtant au moins que pendant toute ſa maladie, l'Empereur lui envoyoit fréquemment non de ſimples couriers, ſuivant la coûtume des Princes, mais ſes premiers Affranchis & ſes plus habiles Médecins, ſoit par un air d'intérêt, ſoit par une curioſité cruelle. Il avoit diſpoſé des exprès de diſtance en diſtance pour être plus promptement informé de ſes derniers momens; & perſonne ne pouvoit croire qu'il fût ſi avide d'apprendre une nouvelle qui l'eût affligé. Il feignit pourtant quelque douleur, tranquille deſormais ſur l'objet de ſa haine, & diſſimulant plus aiſément ſa joie que ſa crainte. On aſſûre qu'ayant

Natus erat Agricola Caio Cæſare tertium conſ. Idib. Juniis : exceſſit ſexto & quinquageſimo anno, decimo Kal. Sept. Collega Priſcoque Coss. Quod ſi habitum quoque ejus poſteri noſcere velint, decentior quam ſublimior fuit : nihil metus in vultu : gratia oris ſupererat : bonum virum facile crederes, magnum libenter. Et ipſe quidem, quamquam medio in ſpatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam longiſſimum ævum peregit. Quippe & vera bona, quæ in virtutibus ſita ſunt, impleverat, & Conſularibus ac Triumphalibus ornamentis prædito, quid aliud adſtruere fortuna poterat? Opibus nimis non gaudebat, ſpecioſæ contigerant : filia atque uxore ſuperſtitibus, poteſt videri etiam beatus, incolumi dignitate, florente fama, ſalvis affinitatibus & amicitiis futura effugiſſe. Nam ſicuti durare in hac beatiſſi-

lû le teſtament d'Agricola, & s'y voyant inſtitué cohéritier avec l'épouſe & la fille du défunt, il en fut flatté comme d'une marque d'honneur & d'eſtime. Aveuglé & corrompu par des flateries continuelles, il ne voyoit pas qu'un Prince devoit être bien méchant, pour qu'un bon pere de famille l'inſtituât ſon héritier.

Agricola étoit né ſous le troiſiéme Conſulat de Caïus, le treize de Juin. Il mourut dans ſa cinquante-ſixiéme année, le vingt-trois Août, ſous le Conſulat de Collega & de Priſcus. Son extérieur, ſi la poſtérité s'y intéreſſe, étoit noble ſans fierté; ſon viſage étoit tranquille & agréable; on le croyoit aiſément un homme de bien, & volontiers un grand homme. Quoiqu'enlevé au milieu de ſa courſe, il a vécu très-long-tems pour ſa gloire : il a joui des vrais avantages que procure la vertu; & après les honneurs du Conſulat & du triomphe, que pouvoit lui donner encore la fortune? Son bien étoit honnête ſans être exceſſif. Heureux de n'avoir point ſurvécu à ſon épouſe & à ſa fille, il l'eſt encore d'avoir joui en paix de ſon mérite, de ſa gloire, de ſes pro-

mi sæculi luce, ac principem Trajanum videre, augurio votisque apud nostras aures ominabatur: ita festinatæ mortis grande solatium tulit, evasisse postremum illud tempus, quo Domitianus non jam per intervalla ac spiramenta temporum, sed continuo & velut uno ictu rempublicam exhausit.

Non vidit Agricola obsessam curiam, & clausum armis senatum, & eadem strage tot consularium cædes, tot nobilissimarum feminarum exilia & fugas. Una adhuc victoria Carus Metius censebatur, & intra Albanam villam sententia Messallini strepebat, & Massa Bebius jam tum reus erat. Mox nostræ duxere Helvidium in carcerem manus: nos Maurici, Rusticique visus, nos innocenti sanguine Senecio perfudit. Nero tamen subtraxit oculos; jussitque scelera, non spectavit: præcipua sub Domitiano miseriarum pars erat, videre & aspici: cum suspiria nostra subscriberentur: cum denotandis tot hominum palloribus sufficeret sævus ille vultus & rubor, à quo se contra pudorem muniebat. Tu vero felix Agricola non vitæ tantum

ches

ches & de ses amis, & d'avoir échappé à l'avenir qui le menaçoit. En effet, si d'un côté il désiroit de voir Trajan régner & de jouir avec nous de ce siecle heureux qu'il n'a fait que présager & qu'entrevoir; il se consoloit de l'autre d'échapper par une mort prématurée à ces tems cruels, où Domitien ne laissant plus respirer l'Etat par intervalles, l'engloutit comme d'un seul coup.

Agricola n'a point vû le Sénat assiégé & enfermé de gens armés, tant de Consulaires massacrés, tant de femmes du premier rang exilées & proscrites. Le délateur Metius n'avoit encore eu qu'un succès; les discours cruels de Messallinus étoient renfermés dans sa maison d'Albe; & Massa Bebius étoit encore un criminel. Bientôt nous traînâmes de nos propres mains Helvidius en prison; nous vîmes périr Mauricus & Rusticus; Senecion nous couvrit de son sang innocent. Néron du moins détournoit les yeux & ordonnoit les crimes sans les voir : sous Domitien la présence de l'Empereur étoit plus cruelle que les supplices même; nos soupirs étoient écrits & comptés; & le visage

claritate, sed etiam opportunitate mortis, ut perhibent qui interfuerunt novissimis sermonibus tuis, constans & libens fatum excepisti, tamquam pro virili portione innocentiam principi donares. Sed mihi filiæque, præter acerbitatem parentis erepti, auget mœstitiam, quod assidere valetudini, fovere deficientem, satiari vultu, complexuque non contigit: excepissemus certe mandata vocesque, quas penitus animo figeremus. Noster hic dolor, nostrum vulnus: nobis tam longæ absentiæ conditione ante quadriennium amissus es. Omnia sine dubio, optime parentum, assidente amantissima uxore, superfuere honori tuo: paucioribus tamen lacrymis compositus es, & novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

du Prince enflammé par le crime & inaccessible à la honte, servoit à rendre plus touchante la pâleur de tant de mourans. Pour vous, heureux Agricola, vous avez sçu non-seulement vivre avec gloire, mais mourir à tems; vous avez, comme l'assurent ceux qui ont recueilli vos dernieres paroles, reçu courageusement la mort, avec la consolation d'épargner autant qu'il étoit en vous des crimes à votre Prince. A la perte cruelle que votre fille & moi avons faite, se joint la douleur de n'avoir pû adoucir votre maladie par notre présence, la soulager par nos soins, jouir de vos regards & de vos embrassemens. Nous eussions avidement écouté vos instructions & vos dernieres volontés pour en conserver toujours le souvenir; cette privation amere laisse dans notre cœur la plus profonde blessure; une longue & malheureuse absence nous condamnoit à perdre quatre ans avant sa mort le meilleur de tous les peres. Vous avez reçu sans doute par les soins d'une tendre épouse tous les honneurs qui vous étoient dûs: mais trop peu de larmes ont arrosé votre tombeau, & vos yeux en se fermant ont desiré quelque chose.

Si quis piorum manibus locus ; si ut sapientibus placet, non cum corpore exstinguuntur magnæ animæ ; placide quiescas, nosque domum tuam ab infirmo desiderio, & muliebribus lamentis ad contemplationem virtutum tuarum voces, quas neque lugeri, neque plangi fas est : admiratione potius temporalibus laudibus, & si natura suppeditet, imitando * *decoremus. Is verus honos, ea conjunctissimi cujusque pietas. Id filiæ quoque uxorique præceperim, sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus secum revolvant, famamque ac figuram animi magis quam corporis complectantur : non quia intercedendum putem imaginibus quæ marmore aut ære finguntur : sed ut vultus hominum, ita simulacra vultus imbecilla ac mortalia sunt ; forma mentis æterna, quam tenere & exprimere non per alienam materiam & artem, sed tuis ipse moribus possis. Quidquid ex Agricola amavimus, quidquid mirati sumus, manet, mansurumque est in animis hominum, in æternitate temporum, fama rerum. Nam multos veterum velut inglorios & ignobiles obli-*

* J'ai substitué ce mot à *militum* qui est certainement un mot corrompu.

S'il y a pour les manes des gens de bien un lieu de retraite ; si leur ame, comme le pensent les sages, ne s'éteint pas avec le corps, jouissez desormais du repos ; que votre famille oubliant d'inutiles regrets se console par le souvenir & l'exemple de vos vertus ; ce n'est point en les pleurant que nous les louerons comme elles le méritent, & que nous remplirons les devoirs de la nature ; c'est en les admirant & en tâchant de les imiter. J'exhorte votre épouse & votre fille à honorer la mémoire de leur époux & de leur pere en se rappellant toutes vos actions & toutes vos paroles, & à jouir de votre gloire & de votre ame plus encore que de votre image ; ce n'est pas que je desapprouve ces monumens d'airain ou de marbre ; mais les statues des héros s'alterent & périssent comme leurs traits ; ceux de leur ame seuls sont éternels, & peuvent être exprimés & conservés, non par un art & un modele étranger, mais en retraçant leurs mœurs par les siennes. Tout ce que nous avons admiré d'Agricola, tout ce que nous en avons aimé, subsiste, & subsistera dans le cœur des hommes, dans l'éternité des tems,

vio obruet, Agricola poſteritati narratus & traditus, ſuperſtes erit.

FINIS.

& dans la mémoire des grandes choſes. Pluſieurs anciens héros inconnus & ſans gloire ſont enſevelis dans l'oubli : Agricola par ſon hiſtoire vivra dans la poſtérité.

FIN.

Fautes à corriger.

TOME I.

Page 127. *ligne* 4. *au lieu de* des, *liſ.* de.
P. 203. *lig* 3. *au lieu de* bientôt, *liſ.* dans l'Encyclopédie.
P. 240. *lig.* 2. *au lieu de* introduction, *liſ.* induction.

TOME II.

P. 10. *à la marge, au-deſſus de* 1645. *mettez* 1635.
P. 64. *à la marge, au-deſſus de* 1669. *mettez* 1667.
P. 95. *lig.* 6. *à compter d'en-bas, au lieu de* celle-ci, *liſ.* celles-ci.

